



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

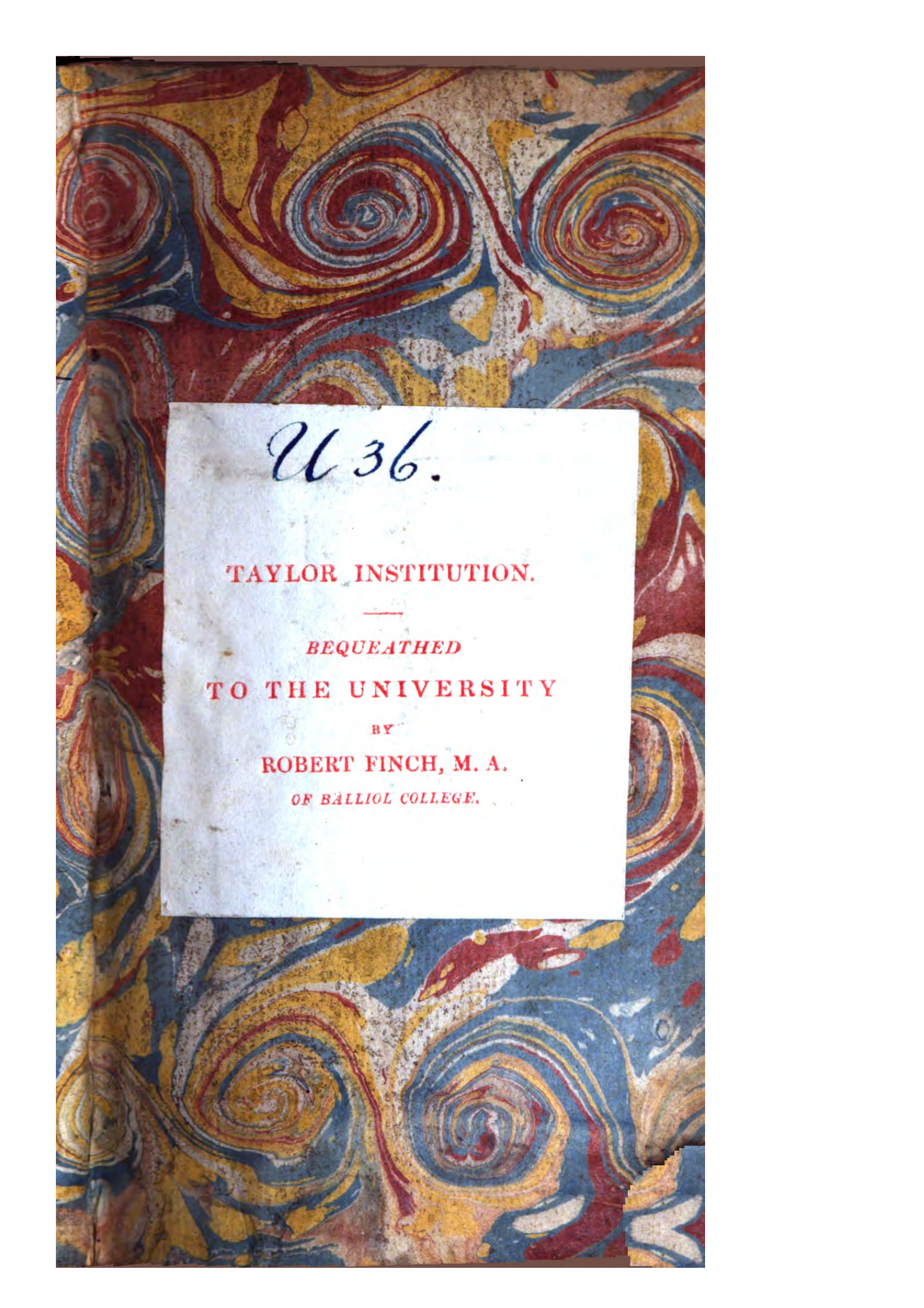
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







U 36.

TAYLOR INSTITUTION.

—
BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

8 tom. 1. 1. 0 P. 1792

23746 f 31

MEMOIRES

D E

S U L L Y.







HENRI IV dit LE GRAND
*I. XII.^e Roy de France,
Mort à Paris le 14 mai 1610.
après 21. an de règne.*

L. LeGrans, Sculp.

MEMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BETHUNE,

D U C

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI LE GRAND ;

Mis en ordre , avec des Remarques

PAR M. L. D. L. D. L.

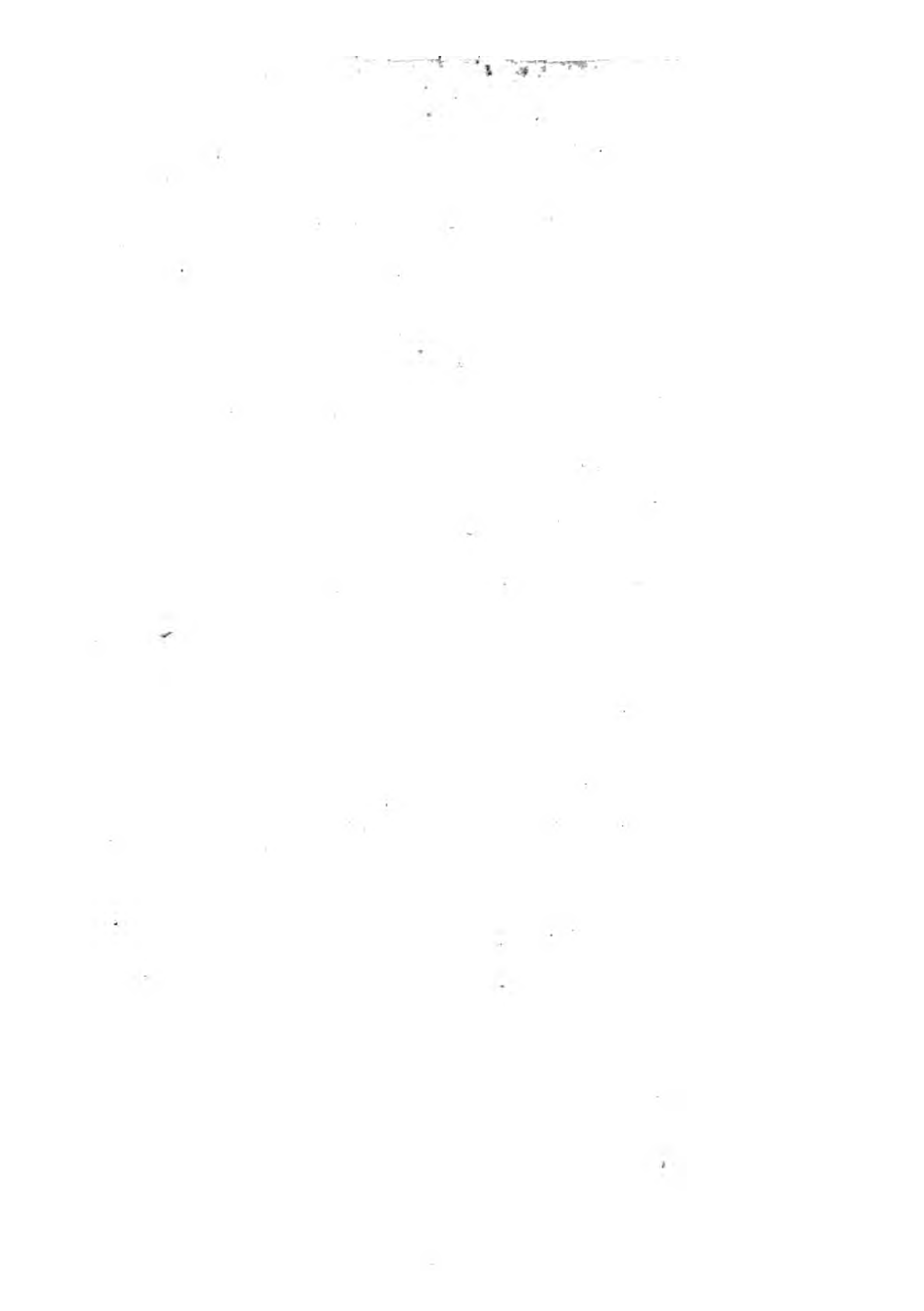
Nouvelle Édition , revue & corrigée.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. LXVII.





AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES.

LES Mémoires de M. DE SULLY ont toujours été estimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions *in-4°* & *in-12* que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons sans y faire aucun changement. Il nous est cependant revenu que plusieurs personnes prétendoient que nos éditions n'étoient ni si exactes, ni si complètes que les anciennes, & nous n'avons pas négligé cette accusation. Pour savoir si elle étoit fondée, nous nous sommes empressés de consulter un

vj AVERTISSEMENT

Ecrivain connu & estimé dans la République des Lettres. Il a bien voulu, à notre prière, prendre quelques momens sur ses importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'est-il résulté de son examen ? Que la différence la plus essentielle qui se trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru *in folio*, & les mêmes Mémoires, tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, consiste en ce que les premiers sont écrits en forme de Mémoires, consistant en Lettres, Actes, Manifestes & autres Pièces, & que dans nos éditions tout est en récit : forme beaucoup plus convenable pour une Histoire. Du

AVERTISSEMENT. vij

reste , celui que nous avons consulté , ne s'est point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes , très - multipliées dans nos éditions , nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs sensés & instruits en ont pensé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche , & dont il ne nous appartient point de juger , peuvent avoir recours aux *Observations* qu'un Anonyme a données sur ce sujet , il y a quelques années , & qui ont été réimprimées depuis peu , augmentées de plus de moitié. Nous espérons qu'après les avoir lûes , on n'achetara pas moins

viiij AVERTISSEMENT.

notre nouvelle édition , que nous pouvons assurer être plus correcte que les précédentes.





P R E F A C E.

LES *Memoires de Sully*, ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-tems par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus; il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570. jusqu'aux premières années de Louis

Tome I.

A

ij *P R É F A C E.*

XIII, c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un tems qui a fourni la plus abondante matière aux historiens de notre monarchie ; & qu'ils traitent du règne, ou pour mieux dire, de la vie presque entière de Henri le Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque connoissance des troubles précédens, qui n'y sont touchés que par occasion : mais aussi, ils en exposent toute la suite dans le plus grand détail. Les événemens y sont aussi variés, qu'ils sont nombreux : guerres étrangères & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruses de la politique, ambassades, négociations ; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent

PRÉFACE. *iiij*

un autre prix , peut-être encore plus grand , d'une infinité de récits plus particuliers , qui ne sont pas du ressort d'une histoire ; c'est l'avantage propre aux mémoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'histoire , de ne rien omettre de ces choses trop générales , dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler ? Il faut que le tableau de sa vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses courtisans , avec ses domestiques , dans les momens où il s'observe le moins : établir son caractère ,

PRÉFACE.

par ses lettres & ses discours. Les passions se peignent mieux elles-mêmes , par une simple parole rapportée d'original , que par tout l'art que peut employer l'historien. Or les mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée , par rapport à celui qui en est le sujet principal , que ce n'est qu'après les avoir lûs , que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand prince , dans la bonne comme dans la mauvaise fortune , envisagé comme particulier , ou comme roi , comme guerrier , ou comme politique , enfin comme époux , pere , ami , &c. est marqué à des traits si sensibles , qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa vie , même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que

PRÉFACE. v

certaines détails militaires , peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage , & quelques autres , en petit nombre , d'un moindre agrément , quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques , & diversifiés comme tout le reste , par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est , pour ainsi dire , le second auteur , & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt , s'il est permis de se servir ici de cette expression , parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui même , qui ne se rapporte ou à l'état , ou à la personne de son maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour : l'auteur d'un ancien discours

vj **PRÉFACE.**

qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du roi, va nous en instruire.

Vol. 9590. » Voici certainement, dit-il,
» l'une des plus belles images
» de la prudence & fidélité hu-
» maines, que cette reddition
» de comptes, laissée au pu-
» blic par M. le duc de Sully,
» dans ces deux volumes, tou-
» chant la qualité des conseils,
» & le nombre des grands ser-
» vices qu'il a rendus à son
» roi & à son bienfaicteur,
» soit pour la gloire particulie-
» re de sa personne, soit pour
» la prospérité de son état. Et
» de vrai, ce sont deux choses
» qui se suivent, voire qui se
» côtoient & s'entre-regardent
» ici perpétuellement, que la
» fortune de Henry le Grand,
» la vertu de son grand mi-
» nistre. Cetui-ci sert & oblige
» envers l'autre dans cet ou-

P R É F A C E. vij

» vrage , de toutes les façons
» dont un grand prince peut
» être servi & obligé par un
» sien sujet , de sa main , de
» son courage , de son épée ,
» voire de son sang & de ses
» plaies , aux occasions de va-
» leur & discrétion , mais en
» celles particulièrement de
» conseil & de cabinet ; du
» plus grand sens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante ,
» du désintéressement le plus
» rare & de la sincérité la plus
» exquise , que les histoires ,
» nôtres & étrangères , ayent
» jamais connuës. »

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines , de profonds politiques , d'habiles ministres , sous le règne d'un prince tel que Henry IV. Ce qui doit surprendre , est de trouver dans une même personne ce guer-

viiij *PRÉFACE.*

rier, ce politique, ce sage administrateur, cet ami sûr & sévère, autant qu'intime confident & favori de son maître; mais ce qui doit paroître encore plus singulier, c'est de voir dans un ouvrage où les actions de deux hommes si rares sont rassemblés après leur mort, un grand roi réduit à conquérir son propre royaume, s'occuper avec un ministre non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pareille entreprise; travailler ensuite de concert, à rendre ce même royaume non-seulement paisible, mais florissant, régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres.

P R E' F A C E. *ix*

tres , qui s'accompagnent , s'éclaircissent & s'embellissent mutuellement ; celle d'un roi , & celle d'un ministre son confident , à peu près de même âge , conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre , jusqu'à la mort du premier , & au tems où le second se vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully sont encore recommandables par des principes d'une excellente morale , par des maximes civiles & politiques , puisées dans le vrai , par une infinité de vûes , de projets & de réglemens , presque en tout genre , dont ils sont remplis. » Lui seul , dit le même

» auteur contemporain , parlant du duc de Sully , certainement jusqu'aujourd'hui

» a découvert la jonction de

x *P R E' F A C E.*

« deux choses au gouverne-
» ment des états , que nos pe-
» res n'avoient pû non-seule-
» ment accorder , mais s'ima-
» giner compatibles ensemble ;
» l'accroissement des deniers
» aux coffres du roi , avec la
» décharge & le soulagement
» de son peuple. Qui veut voir
» l'idée du sujet utile & de l'in-
» corruptible ministre d'état ,
» il faut qu'il la vienne voir ,
» dedans ce tableau. L'œco-
» nomique s'y trouve en son
» jour , la politique en tous les
» usages , c'est-à-dire , l'art de
» régner & faire régner ; la
» science de régner comme
» homme , & celle de régner
» comme roi. La morale y a
» épuisé ses plus belles instruc-
» tions & plus riches exem-
» ples ; & tout cela , soutenu
» & paré de la connoissance
» de toutes les choses , depuis

P R E' F A C E. xj

» les plus élevées jusqu'aux mé-
» chaniques. »

Encore une fois , je ne vois pas que la plus sévère critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé le Laboureur , dans ses additions aux Mémoires de Castelnau , *tom. 2. liv. 2. pag. 687.* le pere le Long , & une infinité d'écrivains modernes. Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully , comme le premier livre politique , qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu , les Mazarin , les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet , pour passer à une seconde considération , que je ne puis ni ne dois dissimuler. C'est que le plaisir que fait un livre d'un aussi grand prix , est accompagné d'une fatigue , qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothèques , inutile pour la plûpart de ceux qui aiment la lecture ; ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre & de stile.

En effet , les matieres y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées , se proposent de nous y entretenir de détails militaires , politiques & domestiques ; mais ils ne sçavent ni les séparer , ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait , les dépendances d'un récit , se trouveront quelquefois plu-

P R E' F A C E. xiiij

siens centaines de pages après. Du commencement du premier volume , il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henry IV. qui devroient être insérées dans la narration , ou sont entassées & mises à part , ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques , y sont reléguées dans un endroit écarté , où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction , on ne dira rien de trop en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus , souvent obscur , soit par la lon-

gueur énorme des phrases , se par le peu de justesse de l'expression ; quelquefois bas & rampant , & quelquefois ridicule ment enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractère des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains , la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles & intéressans ; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des choses , & ce qu'ils ont de mauvais , de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient en effet , qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois , auxquels on ne sçauroit toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise , ce

sont les risques auxquels elle exposoit de la part des critiques un peu trop difficiles ; & j'avoue que pour oser franchir ce pas , j'ai eu besoin que mon original m'inspirât cette complaisance intérieure , qui prévient le cœur aussi-bien que l'esprit , en faveur d'un ouvrage , & dont l'effet est de nous aveugler sur tous les obstacles. Car enfin , pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci , il faut , sans s'écarter de l'obligation où est un traducteur de rendre exactement le sens de son original , se donner presque toute la liberté dont jouit un compositeur , puisqu'il s'agit tout à la fois de traduire , d'abrégé , de transposer , de rédiger , &c.

Une correction purement grammaticale , qui se seroit bornée à changer dans les mé-

moires de Sully les expressions absolument mauvaises , & à supprimer celles qui sont visiblement superflues , n'auroit point suffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le stile. Il n'eût été guère plus possible , sans détruire le texte , de sauver l'autre inconvénient , qui naît de la confusion des matières , si l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits dispersés , & d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites , pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer , pour ainsi dire , l'ouvrage , & le refondre en entier ; mais j'ai jugé à la fin , que l'exécution de tout autre projet seroit impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un stile aussi vicieux que l'est celui de ces mémoires , ne méritoit en

P R E' F A C E. xvij

aucune manière d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les seuls changemens généraux , dont on convient qu'il ne peut se passer , le rendroient déjà si différent de lui-même , qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaisons & des transitions , qui ne peuvent se faire sans des additions considérables d'un autre stile ; c'eût été s'exposer à laisser appercevoir au milieu de tout cet antique , je ne sçai combien de nuances de neuf , qui produiroient un contraste désagréable ; qu'il s'agissoit de plus de purger l'original , je ne dis pas simplement de quantité d'expressions , mais d'idées très - peu naturelles ; ne fût-ce que le titre même , ridi-

xviiij *P R E' F A C E.*

culement singulier , *Œconomies Royales , & Servitudes Loyales* : qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise , pour faire une plus juste distribution des matières & des tems. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original , tout ce qui , dans les mémoires de Sully , perdrait à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien sur - tout ne m'a paru si indispensable , que de ne pas laisser la parole à des secrétaires qui ne sçavent que louer & flater. Quoi de plus fastidieux , que de les voir à chaque ligne apostropher leur maître , pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé , en convenant qu'il en est bien mieux instruit qu'eux ? Cette apostrophe continuelle

P R E' F A C E. *xix*

ne fait de tout le livre qu'une espèce de longue épître dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage ?

J'ajouterais que la narration, qui, dans le stile historique, admet uniquement la troisième personne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'est ce que je n'ai pas tardé à sentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un seul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déjà dit, en offrent deux, dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit, où ils paroissent presque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration supplée si commodément au nom pro-

xx *P R E' F A C E.*

pre , pouvant alors tomber sur l'un comme sur l'autre , il en résulte une obscurité , qu'on ne peut sauver que par l'inconvénient aussi grand , des redites & des circonlocutions. Si , pour lever cette difficulté que tout le monde sentira , on eût intitulé l'ouvrage , *Mémoires pour servir à l'Histoire de Henry IV.* & qu'on se fût retranché au personnage seul de ce prince , c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires , & une moitié qui n'est peut-être pas la moins intéressante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henry le Grand , au lieu que celles de M. le duc de Sully ne se rencontrent guère que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens , qui regardent particulièrement ce ministre.

PREFACE. xxj

Il ne restoit donc qu'un seul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé sans répugnance à une nécessité qui devoit être la source d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & pressant qui remue si bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore ! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on le figure que parleroit aujourd'hui un tel ministre qui fut également chéri de son maître, & respecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif seul devoit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence

xxij *P R E' F A C E.*

que j'aye prise ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flater , je fonde ma justification sur une preuve de fait ; c'est que dans la plus exacte vérité , M. le duc de Sully est lui - même l'auteur des mémoires qui portent son nom , puisque les pièces originales qui les composent , sont de lui , & que ses secrétaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits , où la plume du ministre ayant été arrêtée , soit par le secret , soit par quelque autre considération aussi forte ; on le voit frustrer l'attente du lecteur , sur des faits , dont il est clair que par eux - mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol que je leur

P R E' F A C E. xxiiij

fais , qu'une juste restitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains , qui montrent assez , lorsqu'ils citent les mémoires de Sully , qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'état. Le doute du seul Vitorio Siri à cet égard , est bien foible contre tant d'autorités.

Mémoir.
Rec. Vol. 1.
pag. 29.

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante , ou assez amusante , pour transcrire des pages entières de nos mémoires , qui établiroient cette vérité , par les paroles de Henry IV. de M. de Sully , & de ses secretaires eux-mêmes. On peut , si on le juge à propos , consulter les endroits que j'indique ici en marge. * Je me contenterai d'ajouter une conjecture que je soumetts aux lumieres des Lecteurs.

* *Epit des*
1. & 3. T.
--- 2. Tom.
P. 407. 409.
410. 434.
435. 440.
448. - 3. I.
p. 82. 83.
294. 385.
& c.

Les mémoires de Sully se font formés , premièrement , des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire , sur les événemens de son tems , soit généraux , soit particuliers au prince son maître & à lui-même : ensuite , de ce qu'il y joignit , à la priere de ce même prince , qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractère. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi , encore moins un corps d'histoire ; mais seulement , un recueil de pièces , sur plusieurs des événemens de son tems , qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement. Le mot de Journal , qui y est employé quelque part , ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires ,

Tom.
p. 440.

Tom.
p. 448.
T. 3. p.
83. 385.

PRE'FACE. xxv

mémoires par pièces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce tems-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses secretaires, que sous le sien.

Ces registres si bien reliés, dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secretaires, deux desquels composèrent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au tems de sa retraite, travaillèrent en même-tems au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis

*Epit. Li-
min. du 3.
T. T. 2. p.*

4^{to}.

xxvj *PRE'FACE.*

1605. jusqu'à la mort de Henry IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le pere Le-Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lors-

*Ep't. Li-
min. Ibid.*

P R E' F A C E. xxvij

qu'ils furent imprimés à Paris ,
en 1662. par les soins de M.
l'abbé Le-Laboureur.

Il est parlé dans les mémoi-
res de Mademoiselle , de cer-
taines lettres , & autres origi-
naux en fort grand nombre ,
que le comte de Bethune gar-
doit précieusement , & qu'il
montrait comme une rareté ,
aux curieux qui alloient le voir.
On pourroit croire que c'étoit ,
du moins en partie , les mi-
nutes des écrits du duc de Sul-
ly ; mais de ce qu'il ne s'est
trouvé aucunes de ces pièces
dans le recueil immense de
manuscrits , dont M. le comte
de Béthune fit présent au feu
roi , en 1664. il faut conclure
que toutes ces minutes péri-
rent ayant été regardées com-
me inutiles , après la compo-
sition des mémoires de Sully.
Cependant je tiens aux com-

xxviii *PREFACE.*

pilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois de bon cœur n'avoir eu comme eux que ces seuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'essentiel, & ne sert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne sçauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces pièces originales, suivant l'ordre des tems: qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sçais même s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans. Du moins peut-on sans témérité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *maréchal de Camp*, les *Instructions de milice & police*,

PREFACE. xxix

& quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les soins que ce seigneur, connu par son goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les antiquités a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens, si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont pour la plûpart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les seules pièces manuscrites de ce cabinet, qui pourroient interresser la curiosité, sont l'original du premier volume des mémoires de Sully, sur lequel sans doute

Louis-
Pierre-Maximilien de
Béthune.

xxx P R E' F A C E.

a été fait l'imprimé; & la suite d'une espèce de roman héroïque en quatre volumes *in fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt histoires allégoriques de ce tems-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les illustres princesses & belliqueuses pucelles du puissant empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope*: titres aussi singuliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être aussi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puisque ses secrétaires non-seulement agissoient par ses ordres, mais encore travailloient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obli-

PRE'FACE. xxxj

gés de convenir qu'un peu de vanité dans ce ministre , a empêché que ses mémoires n'ayent paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur à lui-même , de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henry IV. & ne voulant ni se louer , ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable , il aura pris le parti de faire dire par d'autres , ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

On lui a reproché un autre défaut , qui tient , dit - on , à celui-ci ; mais qui bien examiné , pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut ; c'est la maniere libre dont il parle , & dont il agit avec son souverain. Écoutons encore là-dessus notre ancien dissertateur. » Cet-
» te humeur , dit-il , même-

xxxij *P R E' F A C E.*

« ment si ferme & hautaine ,
» qui oblige souvent son prince
» à le prévenir pour s'ouvrir à
» lui & se déclarer : peut-être
» se fût-il rendu plus recom-
» mandable , & d'autant plus
» parfait , que moins difficile.
» Mais quoi ! Si l'original étoit
» de la sorte , & le naturel le
» vouloit ainsi ; le devoit-il
» flater , le devoit-il déguiser
» dans la peinture ? Mais quoi !
» Si ç'a été cette même gra-
» vité ou circonspection uni-
» verselle que ses ennemis ont
» reproché à sa mémoire , qui
» a donné tout ce grand prix
» à son ministère & autorité ;
» la doit-on regretter en lui
» comme une tache , & la con-
» damner en lui comme un
» manque ? « En effet , pour-
» quoi un ministre , dont la droi-
» ture est connue , & qui ne peut
» être soupçonné d'aucun mau-

P R E' F A C E. xxxiiij

vais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilège de pouvoir suivre les impressions austères de la vérité ? La condition des particuliers seroit donc en ce point, plus heureuse que celle des souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce maître ne lui en fait point ; qu'il le souffre ; c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henry IV. Je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

xxxiv *P R E F A C E.*

La nécessité de prévenir le lecteur pour moi-même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ay point regardé comme indécemment dans M. de Sully , de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henry IV. & quant aux louanges personnelles , en retranchant ce qui de la bouche de ses secretaires ne pouvoit passer dans la sienne , j'y laisse tout ce qu'il dit , ou qu'il souffre qu'on lui dise , d'avantageux pour lui & pour la maison de Béthune. J'y laisse de même ce qu'il avance , par le même principe de vanité , joint à ses préjugés de religion , tantôt sur les maisons les plus célèbres , telles entr'autres que la maison d'Autriche ; tantôt sur des particuliers , auxquels il n'a pas toujours rendu justice ; comme les ducs de Nevers & d'Epéron , Messieurs de Ville-

P R E' F A C E. xxxv

roy, Jeannin, le Cardinal d'Os-
fat & autres, parmi les Catholi-
ques; & dans le parti Protestant,
les ducs de Rohan, de Bouil-
lon & de la Trémouille, Du-
Plessis-Mornai, &c. Enfin tou-
chant une société, très-estima-
ble par ses mœurs, & par l'uti-
lité dont elle a été à la religion,
à l'éducation de la jeunesse &
aux belles-lettres.

Si je m'arrête sur cet article,
c'est uniquement afin qu'on
voye combien je déteste toute
forte de prévention : car du res-
te, je sçais bien que là-dessus je
ne serai point pris à partie. Le
fond du texte original même,
que je n'ai pas prétendu anéan-
tir par mon travail, subsistera
toujours dans son entier; on en
titreroit, si j'avois osé l'altérer,
de quoi m'accuser à la fois d'in-
fidélité & de flatterie. Tout ce
que j'ai pu faire, & je proteste

xxxvj *P R E' F A C E.*

que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder, c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, sur lesquels seuls le public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au reste, il ne faut, ce me semble, qu'un seul mot, pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jésuites & à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif & qu'ils les jugeoit par un autre. Ajoutons que dans les circonstances où ces choses se passaient, il étoit bien difficile de ne pas se tromper dans le jugement qu'on devoit porter sur chacune des démarches des différens acteurs. Aujourd'hui que le tems a mis en lumière les causes, les motifs & les moyens, nous, qui ne sommes plus ni entraînés par le feu

PREFACE. xxxvij

de l'action , ni frappés de craintes , de désirs , d'espérances n'avons - nous pas sur le sujet dont il s'agit , deux sentimens presque contradictoires ? L'un , de détester la ligue avec beaucoup de raison ; l'autre , de juger avec quelque vraisemblance , que sans la ligue , ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs , celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy , les d'Offat , &c. avoient besoin de justification , voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle défavantageusement de quelques - uns des Peuples nos voisins , entr'autres , des Espagnols & des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions , que d'épouser

xxxviiij *P R E' F A C E.*

ses querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres nations c'est aveuglement ; ne pouvoir en convenir , c'est foiblesse.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'est la liberté avec laquelle l'auteur expose quelque fois ses propres principes sur le fond même de la religion. On se figure d'abord qu'un homme plein de sentimens , de connoissances & de bonnes qualités , ne peut être que fort dangereux , lorsqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée , à laquelle on sçait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé ainsi moi-même , mais la simple inspection de ses mémoires a suffi pour me détromper. Je citerai à cette occasion une dernière fois , l'Ecrivain dont j'ai

P R E' F A C E. xxxix

déjà employé le témoignage ,
afin de faire mieux sentir que
ces Mémoires ne doivent pas
faire aujourd'hui une impres-
sion , qu'ils ne faisoient pas mê-
me au tems de leur nouveauté.

» Ce n'est pas , dit-il , par les
» conditions de sa créance ,
» qu'il le faut regarder comme
» un modèle ou original : c'est
» un capitaine , c'est un grand-
» maître d'artillerie , c'est un
» surintendant des finances , &
» un ministre universel de tous
» les grands desseins de son
» prince ; mais non pas un chré-
» tien & encore moins un ca-
» tholique , qui se représente
» dedans ces mémoires.

» Ces livres aussi , dit-il enco-
» re , ne le représentent-ils pas
« proprement pieux ou reli-
» gieux , puisqu'ils ne le repré-
» sentent pas vraiment catholi-
» que. »

xi *P R E' F A C E.*

L'auteur pouvoit ajouter une autre raison encore plus décisive : c'est que lorsque M. de Sully , se représente comme religieux ou catholique , pour me servir de ses termes ; cet homme , dont les raisonnemens sur presque tout autre sujet , sont ordinairement solides & concluans , se montre si mauvais théologien , que ce seul contraste suffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques - unes des folles décisions des synodes protestans , contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti , contre l'esprit de révolte & de désobéissance de tout ce corps ? Il y a quelque chose de si singulier à voir M. le duc de Sully , tour-à-tour calviniste & l'ennemi des Calvinistes , que j'ai cru

P R E' F A C E. xlj

devoir conserver tout ce qu'il dit au sujet de la religion , de crainte que tout ce que j'aurois supprimé à cet égard , ne fût jugé , par la raison même de cette suppression , d'une toute autre importance qu'il n'est : mais aussi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs , que par tout ailleurs : & il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées , j'ai encore , sans y penser , accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces notes ; c'est que dans la vûe de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet , j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément , la même complaisance , que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur , ou ébauché , sans l'éclair-

xlij *P R E' F A C E.*

cir & l'achever : ici , c'est un trait qui en amène un autre , simplement amusant : là , une personne de marque , annoncée par son nom seul , m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême , le surnom , les dignités , les emplois , quelquefois même , l'année de la naissance & celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul , de fausses dates , des évaluations de monnoye , &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains , & de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les mémoires de la ligue , de l'Étoile & de Nevers , les Chronologies novenaire & septenaire de Cayet , & le Mercure françois ; messieurs De-Thou , Péréfixe , Mathieu , Davila , Le Grain , d'Aubigné , les manuscrits de la bibliothèque

P R E' F A C E. xliij

du roi , les lettres du cardinal d'Offat , (1) &c. sont mes garans , pour les faits ; & pour tout le reste , les livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles , sur le sujet dont il s'agit , sans entrer dans aucune discussion , excepté , lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou six premiers livres , la marge ne fût un peu chargée , sans qu'il m'ait été possible de faire autrement ; les premières années de l'histoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espece , que les mémoires de Sully ne

(1) Je me suis ser-
vi pour ces lettres
de l'ancienne édition

<i>in - fol.</i>	ainsi que de
	l'ancienne édition des
	mémoires de l'Etoile.

font souvent qu'indiquer ou toucher très-légerement.

Des notes sur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même de nécessité absolue.

A l'égard des maximes & des réflexions; le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un autre égard, la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand & fameux dessein de Henri IV. en différens endroits où il me paroissoit cou-

P R E' F A C E. xlv

per la narration d'une maniere désagréable , & ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu , j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points , d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les lecteurs de suspendre leur jugement , jusqu'à ce qu'ils l'aient lû d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même , que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matières , a jetté sur ce travail un air d'indépendance , qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires ; mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'apercevra en assez d'autres endroits , que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original , je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas pos-

sible d'indiquer tous ces renvois à la marge , & le lecteur n'en auroit été que fatigué

L'expédient que j'ai imaginé , pour faire usage des lettres qui sont répandues dans les mémoires de Sully , a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là je leur ai donné une utilité , qu'elles n'avoient point , & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence , si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche , j'y supplée ordinairement par une note , quand la chose est possible , ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre presque infini de lettres , soit de Henri IV. soit du duc de Sully , la plus grande partie ne renferme que des détails peu interes-

P R E' F A C E. xlvij

sans. Je mets toutes celles de cette espece , au nombre des inutiles , & je les retranche en entier , ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop allongés , des remarques triviales , des mémoires trop étendus , des réglemens sur les finances trop particularisés. Mais lorsque je tombe sur des lettres , des conversations & autres morceaux de la premiere main , je les copie fidèlement , sans prendre d'autre liberté , sinon que rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreille , je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par - là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur présentant des mémoires anciens , les personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siècle : & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'an-

xlviij *PRE'FACE.*

cien langage , lorsqu'il est bon , par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai suivi l'ordre établi de diviser un ouvrage historique en livres , plutôt qu'en chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-ci , en comptant pour un , l'exposition du grand projet de Henri IV. dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout - à - fait ce projet , comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considérable dans les mémoires de Sully , pour que le public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abrégé.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas suivi mon original : Mais outre que selon mon plan , je ne voyois aucun usage à faire de

P R E' F A C E. xlix

de pièces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages; il m'a semblé, en bonne critique, que ces pièces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrième tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris; les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'investive sanglante contre M. de Villeroy, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII. en un mot de ce qui est contenu dans les deux cens dernières pages: tout est si visiblement d'une main différente; si déplacé, si peu de suite, & en même tems si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que

I P R E F A C E.

*Epit. Li-
min. du 3.
T,*

comme une compilation faite par ses secrétaires , sans aucun discernement , & dans l'unique vûe , comme ils n'en disconviennent pas eux mêmes , de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panegyriques , des sonnets , & des autres pièces en vers françois & latins , que le lecteur peut aller chercher dans l'original , s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully , depuis ce tems-là jusqu'à sa mort , & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard ; j'y satisfais par un supplément : on ne doit rien perdre , ni omettre , de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet & plus interressant , que d'abord je ne m'y étois attendu ,

P R E F A C E. Ij

au moyen de tous les éclaircissements que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déjà dit. Elle est en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliothèques ils se trouvent réunis en deux volumes seulement : le premier & le second de ces quatre tomes, imprimés à *Amsterdam*, c'est-à-dire, à Sully, sans date d'année, ni nom d'imprimeur : car celui qu'on voit en tête, est supposé. C'est la première de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cause de ses V V V, & de sa vignette, enluminés de verd : les troisième & quatrième tomes, imprimés à *Paris* avec permission, chez *Augustin Courbé*, en 1662. Cette édition n'est pas

lij P R E' F A C E.

fort correcte , mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées , ce qui est encore pire : Voici toutes celles qui ont suivi la première. Des deux premiers tomes , deux volumes *in-fol.* plus petit caractère , *Rouen* , 1649. Des mêmes , quatre volumes *in-douze* , *Amsterdam* , 1654. Des mêmes , deux volumes *in-fol.* *Paris* , *Courbé* , 1664. Des troisième & quatrième tomes , trois volumes , *Paris* 1664. Du tout ensemble , huit volumes *in-douze* , *Paris* , 1663 , & dans le même tems , à *Rouen* , sept volumes *in douze*. La dernière édition est celle de *Trévoux* , en 1725. douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reste à ajouter ici , c'est d'assurer le public que je le respecte trop , pour m'être exposé à mériter les reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter.

P R E' F A C E. liij

A l'égard de tous les autres ,
comme ils peuvent servir , si ce
n'est à corriger mon ouvrage ,
du moins à me corriger moi-
même dans la suite ; loin de vou-
loir les prévenir , je les prie de
ne me les point épargner. On ne
me verra ni réclamer l'indulgen-
ce que l'on doit naturellement
à un premier essai , ni chercher
une excuse dans ma situation :
situation néanmoins , si peu fa-
vorable à ce genre de travail ;
que sans le secours de personnes
aussi généreuses que zélées pour
l'avancement des lettres , je me
ferois vu obligé de l'abandon-
ner. Je dois cet aveu à la vérité.
Je me rendrois sur-tout coupable
d'une extrême ingratitude ,
si je laissois ignorer ce que je
dois en cette occasion à un hom-
me respectable , qui ayant eu
des liaisons intimes avec Mes-

liv *P R E' F A C E.*

niers morts , non-seulement m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage , mais encore m'a aidé à en tracer le plan , & en a avancé l'exécution , par tous les moyens que lui ont inspiré l'amitié dont il m'honore , & la noblesse de ses sentimens.



SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS

DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

MÉMOIRES depuis l'année
1570. jusqu'à l'année 1580.
Etat des affaires du conseil de France
& de celles des Calvinistes , à la paix
de 1570. Extraction de Rosny , & par-
ticularités sur la Maison de Béthune :
Autres , sur la naissance , l'éducation ,
& la jeunesse du prince de Navarre.
Idée du gouvernement sous Henry II.
François II. & pendant les premières
années de Charles IX. Artifices de la
reine Catherine de Médicis & de son
conseil , pour perdre les Huguenots.
Rosny s'attache au Roi de Navarre ,
& le suit à Paris. Mort de la reine de

Navarre ; blessure de l'amiral de Coligny , & autres sujets de défiance que la cour donne aux Protestans : Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthelemi : détail , remarques & réflexions sur cet événement , sur la conduite de Charles IX. & sur l'amiral de Coligny. Comment le roy de Navarre & Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du Mardi - Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henry III. revient en France , & déclare la guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires : prises de Cahors , &c. Fautes commises par Rosny.



SOMMAIRE

DU SECOND LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis , &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans par la trahison d'Anvers , déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets , & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune , Offres faits au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage , ses occupations domestiques. Origine , formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti Calviniste : vâtes

Iviii · SOMMAIRES

de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre , pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont , de Fontenai , &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevûes de la reine-mere avec le roi de Navarre , sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis : Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contre eux : Danger de Madame de Rosny : voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou , & est battu par le roi de Navarre à Coutras : détail de cette bataille.



S O M M A I R E

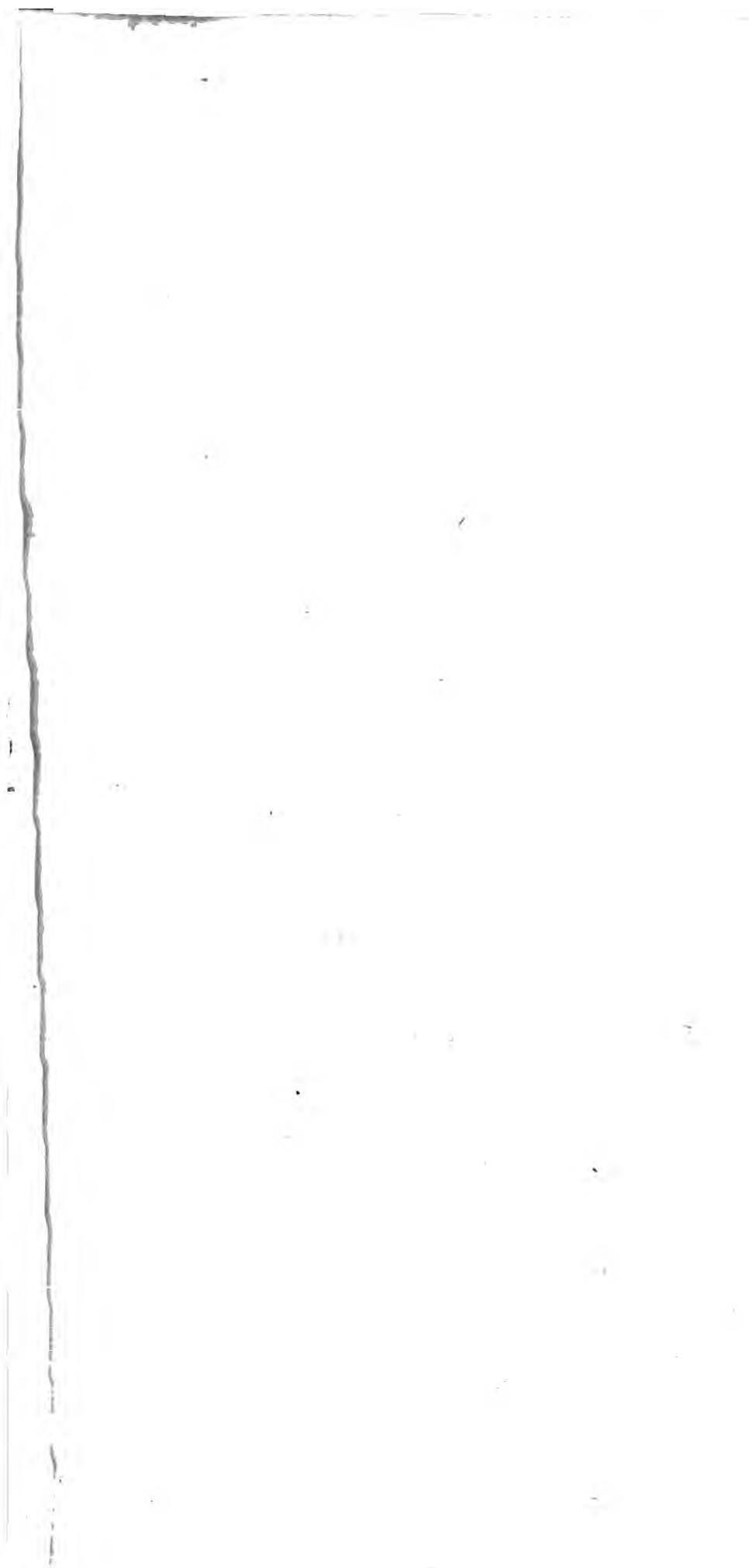
DU TROISIEME LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1587. jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des Protestans, après la bataille de Coutras : Dessesins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet événement. Assassinat du duc & du cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III. pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevûe des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siège de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV. prend conseil de Rosny : Situation em-

1^x SOMMAIRES DES LIV.

barrassante où ce prince se trouve : dispositions des différens officiers de l'armée royaliste , à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prise de villes & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques , où se trouve Rosny : Escarmourche du Pollet , dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & sièges de places. Digression sur ces mémoires. Siège de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette bataille : grands dangers qu'y court Rosny , & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : caresses que lui fait Henri IV.







MAXIMILIEN DE BETHUNE
Duc de Sully, Grand Maître
de l'Artillerie Maréchal de France
&c. Né à Rosni en 1559. Mort
le 21 Décembre 1641.

—grand d'ulp



MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE PREMIER.



On se flatoit à la cour de 1570.
Charles IX. que les mal-
heurs arrivés aux Réformés
sous les régnes précédens,
les obligeroient de céder enfin aux
volontés du roi, ou de sortir du
Royaume. La mort du prince. (1) de

(1) Louis I. prince de Condé, frere d'An-
toine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur

1570. Jarnac & Moncontour. Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entière dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abbatues par une longue fuite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage supérieur à tous les événemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous

duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé. | duise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits,

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un Protestant qui parle dans ces mémoires. L'état où la Religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire Monsieur de Sully, en faveur des Prétendus Réformés, pro- | tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un royaume, & pour l'avantage de la Religion catholique sur la prétendue - réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

général fut indiqué à la Charité: Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils osèrent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Rétires & de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne.

1570.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétude, que la reine mere Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. (3) Strozzy, la Châtre, Ta-

<p>(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Épernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France, Jean de Nogaret, pere du duc d'Épernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I & étoit alors l'un</p>	<p>des conseillers & des confidens de Catherine de Médicis. Son caractère se connoît par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes p. 34. « Il courroit, dit-il, dans les rues de Paris la nuit de la Saint Barthélemi, criant : faignez, saignez ; la saignée est aussi</p>
---	---

4 MEMOIRES DE SULLY;

1570.

Artus de
Cossé, sei-
gneur de
Gonnot,
mort en
1582.

vannes, la Vallette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enyvroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la première à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espee de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

» bonne au mois » d'Août qu'au mois » de Mai. Son fils qui » a écrit des mémoi- » res, rapporte que » son pere étant au » lit de la mort, fit » une confession gé- » nérale de sa vie, » & que le confes- » seur lui ayant dit » d'un air étonné; » Quoi! vous ne par- » lez point de la Saint » Barthelemi? Je la	» le Maréchal, cmo- » me une action mé- » ritoire qui doit ef- » facer mes autres pé- » chés «. (4) Les apparences étoient, que le ma- réchal de Cossé bat- toit l'armée hugue- note, ou qu'il l'em- pêcheroit du moins de s'approcher de Pa- ris. Il ne fit ni l'un ni l'autre: au contraire, il fut obligé de se reti- rer après une escar-
--	--

LIVRE PREMIER. 5

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le tems de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac-

1570.

mouche très - vive , & il se contenta de- puis de côtoyer l'en- nemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Na- varre & le prince de Condé, son cousin- germain, âgés l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Mat- thieu a recueilli ces paroles de Henri IV. s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc: mes premiers exploits d'armes, disoit ce Prince, furent Ar- nay - le - Duc, où il étoit question ou de combattre, ou de me retirer. Je n'a- vois retraite qu'à	» plus de quarante » lieues de-là; & je de- » meurois à la discrétion » des payfans. En » combattant ainssi, je » courois fortune d'être » pris ou tué, parce » que je n'avois point » de canon, & les gens » du roi en avoient, » & à dix pas de moi » fut tué un cavalier » d'un coup de coule- » vrine: mais recom- » mandant à Dieu le » succès de cette jour- » née, il le rendit » heureux & favora- » ble. « N. 1. L. 5. p. 327, Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagne- rent la bataille de Lu- çon, & prirent Ma- rennes, l'Isle d'Ole- ron, Brouage, Xain- tes, &c.
--	---

8 MEMOIRES DE SULLY;

1571.

il y a trois cens ans, à la folde des villes de Strafbourg, Bâle & Zurich; & qui se feroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême.

Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brigaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace: qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle, mais même jusqu'à Adelic ou Ethic I. qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme ayeul de Raoul ou de Rodolphe I. au

milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre: *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inféré dans le Journal des sçavans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette se-

me. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche ; parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune qui a donné son nom à une ville de Flandre, & d'où sont fortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait

1570.

<p>conde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248. que mourut Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tiroit son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche première: elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodbert roi d'Austrasie, & l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche,</p>	<p>mais à la première; quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre. Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Harbourg, & premier Empereur de cette maison, avoit été majordome d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même tems rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.</p>
---	--

1570. honneur d'un Robert de Béthune (9) Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emerzigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy en présence des deux armées: service qui mérita que Charles d'Anjou concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert dit Faifeus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son appanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait l'honneur de le porter.

naval contre les Infideles sur la Méditerranée ; dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croisade des Albigeois ; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérees comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguèrent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brèche. Antoine & Coëfne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendart sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène ; & Coëfne en obtint le gouvernement. Quand on a de

1570.

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V. seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coëfne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

1571.

pareils exemples domestiques, on ne sçauroit les rappeler trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux ! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage

(11) Voyez dans A. rency, de Melun, de du Chefne & le P. An- Horn, &c.
 (12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV. de Coucy. Enguerrand de

LIVRE PREMIER. 13

Vantage, l'auguste maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance. | 1570.
Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet (14) ; & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens

de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reste cette maison de Guines n'étoit guère moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV, de Béthune, comptoit, dit du Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son

pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Hain sa mere, plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septième ayeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit seigneur de Locres & d'Autréche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

14 MEMOIRES DE SULLY;

1570.

endroits de l'Europe , ne passèrent point aux collatéraux , mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrèrent. Mes ancêtres particuliers ne laisserent pas en se mariant avantageusement , de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presque entièrement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laissa à son fils qui est mon pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzième année au tems que je parle ; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon

(15) Jean de Béthune baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Hörn ; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Des Chesne, ibid.*

(16) François de Béthune baron de Rosny, &c. eut six enfans

pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille ; & toutes les marques d'une compléxion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'élevèrent dans les sentimens & la doctrine des Réformés : & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer.

1570.

Henry. (18) roi de Navarre, qui

mâles ; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) La maison de Bourbon, depuis Louis IX. jusqu'à

» Henry IV. avoit
 » presque toujours été
 » négligée, & réduite
 » à un tel degré
 » de pauvreté, que
 » le fameux prince de
 » Condé, frere d'An-
 » toine roi de Navar-
 » re & oncle d'Henry
 » le Grand, n'avoit
 » que six cens livres
 » de rente de son pa-
 » trimoine. « *Essai
 sur les guerres civiles.*

Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement

16 MEMOIRES DE SULLY;

1570.

aura la principale part dans ces mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitième année (19) lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ou-

en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même tems sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement: ce qui faisoit en ce tems-là, un très-riche appanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien appanage de Bourbon, ni même de la maison de Montcade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Dès alliances très-riches & très-illustres avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Mathieu, histoire de Henry IV. Tome 2. pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances &

sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novenaire de Pierre Victor Cayet. Tom. 1. Liv. 1. fol. 237.* & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perfixe rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses. » Henry » d'Albret, son grand » pere, fit promettre » à sa fille que dans » l'enfantement elle » lui chanteroit une » chanson, afin, lui » dit-il, que tu ne me » fasses pas un enfant » pleureux & rechi- » gné. La princesse le » lui promit & eut » tant de courage, » que malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole & en chanta une en son langage Béarnois, » aussi-tôt qu'elle l'en-

LIVRE PREMIER. 17

verte & engageante, des manieres aisées, vives & enjouées, une adresse particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes qualités

1570.

» tendit entrer dans » sa chambre... L'en- » fant vint au mon- » de sans pleurer ni » crier.... Son grand- » pere l'emporta dans » sa chambre : il lui » frotta ses petites lé- » vres d'une gouffe » d'ail, & lui fit suc- » cer une goutte de » vin dans sa coupe, » d'or, afin de lui » rendre le tempéra- » ment plus mâle & » plus vigoureux. « <i>Peref. Hist. de Henry le</i> <i>Grand, p. 1. Cayet. T.</i> 1. L. 1. pag. 241. (20) » Ce jeune » prince, âgé seule- » ment de 13 ans eut » l'esprit de remar- » quer les fautes du » prince de Condé & » de l'amiral de Co- » ligny : car il jugea » fort bien à la gran- » de escarmouche de » Loudun, que si le	» duc d'Anjou eût eu » des troupes prêtes » pour les attaquer, il » l'eût fait, & que ne » le faisant pas il étoit » en mauvais état, & » partant il falloit » l'attaquer au plu- » tôt : mais on ne le » fit pas, & ainsi on » donna le tems à » toutes ses troupes » d'arriver.... A la » journée de Jarnac, » il leur remontra en- » core judicieusement » qu'il n'y avoit pas » moyen de combat- » tre, parce que les » forces des princes » étoient éparfes, & » que celles du prince » d'Anjou étoient tou- » tes jointes : mais » ils s'étoient engagés » trop avant pour » pouvoir reculer.... » il s'écria à la batail- » le de Moncontour : » nous perdons notre
---	---

18 MEMOIRES DE SULLY;

1570.

pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne

» avantage, & la ba-
 » taille par consé-
 » quent : il avoit alors
 » seize ans. « *Peref. ibid.*

(21) » Il fut élevé au
 » Château de Coaraf-
 » se en Béarn., situé
 » dans les rochers &
 » dans les monta-
 » gnes.... Henry d'Al-
 » briet voulut qu'on
 » l'habillât, & qu'on
 » le nourrit comme
 » les autres enfans
 » du pays, & même
 » qu'on l'accoutumât
 » à courir & à monter
 » sur les rochers.. On
 » dit que pour l'ordi-
 » naire on le nourrif-
 » soit de pain bis, de
 » bœuf, de fromage
 » & d'ail, & que bien
 » souvent on le faisoit
 » marcher nus pieds
 » & nue tête « *Peref. ib.*

Il fut appelé au ber-
 ceau, prince de Via-
 ne : on lui donna peu
 de tems après le
 nom de duc de Beau-
 mont ; puis celui de

prince de Navarre. La
 reine de Navarre sa
 mere prit un très-
 grand soin de son
 éducation, & lui don-
 na pour précepteur la
 Gaucherie, homme
 sçavant, mais grand
 Calviniste. » Ayant
 » été présenté (encore
 » enfant) à Henry II.
 » il lui dit : voulez-
 » vous être mon fils ?
 » Le petit prince ré-
 » pondit en Béarnois :
 » c'est celui-là qui est
 » mon pere (mon-
 » trant le roi de Na-
 » varre.) Et bien vou-
 » lez - vous être mon
 » gendre ? Oui bien,
 » répondit-il. Ce ma-
 » riage fut dès - lors
 » arrêté... A Bayon-
 » ne le duc de Médi-
 » na dit en l'envisa-
 » geant, il m'est avis
 » que ce prince ou est
 » empereur, ou il le
 » doit être. » *Chronol-
 Noven. de Cayet, Tom.
 1. Liv, 1. pag. 241. &
 suiv.* On trouve dans

respiroit que le travail , & paroiffoit attendre impatientement les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs puffent s'at-

les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henry. « Nous avons ici le prince de Béarn, Il faut avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de treize ans il a toutes les qualités de dix-huit & dix-neuf; il est agréable, il est civil, il est obligeant. ... Il vit avec tout le monde d'un air si aisé qu'on fait toujours la presse où il est. Il agit si noblement en toutes choses, qu'on voit bien qu'il est un grand prince. Il entre dans les conversations comme un fort honnête homme. Il parle

« toujours à propos, & quand il arrive qu'on parle de la cour, on remarque assez bien qu'il est fort bien instruit & qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il faut dire en la place où il est. Je haïrai toute ma vie la nouvelle religion de nous avoir enlevé un si digne sujet. « Dans une autre : » Quoiqu'il ait le poil un peu ardent, les dames ne l'en trouvent pas moins agréable. Il a le visage fort bien fait, le nez ni trop grand ni trop petit; les yeux fort doux, le teint brun, mais fort uni; & tout cela est animé d'une vivacité si peu commune, que s'il n'est pas bien avec les dames, il y aura bien du malheur. «

1571.

tacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpé sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secretes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (23)

Dans une autre: » Il » un billet de ce prin-
 » aime le jeu & la » ce, &c. « Tome 2.
 » bonne chere. Quand » pag. 586.
 » l'argent lui manque (22) » Ma brebis,
 » il a l'adresse d'en » disoit Henry d'Al-
 » trouver, & d'une » bret, a enfanté un
 » maniere toute nou- » Lion « . . . Il disoit
 » velle & toute obli- » encore par un pres-
 » geante, pour les au- » sentiment secret, que
 » tres aussi bien que » cet enfant devoit le
 » pour lui: c'est-à-di- » venger des injures que
 » re qu'il envoie à l'Espagne lui avoit fait.
 » ceux ou à celles qu'il » *Peref. ibid.*
 » croit de ses amis. (23) Gagnée en cer-
 » une promesse écrite » te année contre les
 » & signée de lui; & » Turcs par D. Juan
 » prie qu'on lui en- » d'Autriche, fils na-
 » voye le billet ou la » turel de Charles-
 » somme qu'il porte: » Quint, généralissi-
 » jugez s'il y a mai- » me des troupes Es-
 » son où il soit refusé: » pagnoles & des Vé-
 » on tient à beaucoup » nitienens.
 » d'honneur d'avoir

Lépante, qui fut donnée dans ce tems-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidèles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vûe les espérances vastes & flateuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au tems dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministère, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen.

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret reine de Navarre; il

22 MEMOIRES DE SULLY;

1571.

Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henry II. & Philippe II. roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vûes des deux hommes qui l'avoient conseillé. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26)

<p>s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. » François de Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre avoit le cœur hardi, quoique l'esprit foible. Il fut informé du complot, & ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il, à Reinsy, gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante,</p>	<p>» portez-la à mon fils & à ma femme, ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. François II. n'osa pas se fouiller de ce crime ; & le duc de Guise en sortant de la chambre, s'écria : le pauvre roi que nous avons ! « (25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut. (26) Claude de Lorraine, fouche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François duc de Guise, Charles ar-</p>
---	---

Guise, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du duc

1571.

Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, maréchal de France.

chevêque de Rheims, pliqua dans son crime dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'ainé, est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot im-

pliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault, & Théodore de Béze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand maître, grand chambellan, & grand veneur de France.

24 MEMOIRES DE SULLY;

1571.

de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître: mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II. qui lui succéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la nièce (28) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi & le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil dans un tournois où il combattoit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet

(28) Marie Stuart reine d'Ecosse, fille de Jacques V. roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

1558.

de vastes projets & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua ; un mal d'oreille (29) ayant mis fins aux jours de ce prince d'une manière assez subite. Le règne de Charles IX. son frere encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la reine mere, les princes du sang, les Guises & le Connétable ; c'est que chacun dressoit secrettement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part ; & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun

1571.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppuer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

1571.

des princes ses enfans n'auroit de lignée ; sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon , elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille , & la destina à la postérité qui viendrait du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la reine mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de politique , aussi bien que de religion , qui commencèrent dès ce moment à remplir le royaume de confusion , d'horreurs , & des plus affreuses misères.

(30) Claude de France prince , étant prisonnier avec le duc d'Alençon , ils complotèrent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere , lorsqu'elle viendrait dans leur chambre ;

(31) M. l'abbé le Laboureur , dans ses additions aux mémoires de Castelnau , donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution , parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur ; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France ; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, & se foutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs & par les talens prématurés du jeune Henri ; jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

1571.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guyenne ; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au

siège de Rouen. Voyez son caractère & son éloge dans les *mémoires de Brantome*. Tome 2. p. 242. & *suiv.*

1571.

Gaspard de
Châtillon-
amiral de
France.

la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant, à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage s'ils avoient sçu la suivre constamment

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidèlement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pû rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutière, maître des requêtes, ses créatures & ses confidens; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entière confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le

Philippe
Goureaud
de la Proutière.

maréchal de Montmorency (33) fut
 envoyé à Rouen avec le président
 de Morfan , pour y faire justice des
 excès commis contre les Huguenots.
 Les infractions au traité de paix
 étoient sévèrement punies , & le roi
 Charles l'appelloit ordinairement son
 traité , & sa paix. Ce prince insinuoit
 adroitement en toute occasion , qu'il
 s'étoit porté à cette paix pour s'ap-
 puyer des princes de son sang con-
 tre la trop grande autorité des Gui-
 fes , qu'il accusoit de conspirer avec
 l'Espagne pour troubler le royau-
 me. (34) La faveur de ceux - ci pa-

1571.

Bernard
 Prévôt ,
 fleur de
 Morfan.

(33) François de
 Montmorency , mort
 en 1579 , l'ainé des
 enfans du connétable
 Anne de Montmo-
 rency.

(34) Charles IX.
 haïssoit naturellement
 le duc de Guise. Il lui
 sçut si mauvais gré
 d'avoir demandé en
 mariage la princesse
 Marguerite sa sœur ;
 qu'il dit un jour à ce
 sujet au grand prieur
 de France , fils natu-
 rel de Henry II. » De
 » ces deux épées que
 » tu vois , il y en a une

» pour te tuer , si de-
 » main que j'irai à la
 » chasse tu ne tues le
 » duc de Guise de
 » l'autre. « Cette pa-
 role fut rapportée au
 duc de Guise , qui ces-
 sa ses poursuites P.
Nathieu : Liv. 6. p.
 333. Le même histo-
 rien dit encore , que
 Charles IX. poursui-
 vit un jour le duc de
 Guise , tenant en sa
 main un épieu , qu'il
 enfonça dans la porte ,
 au moment que celui-
 ci sortoit ; parce que
 le duc l'avoit touché

1571.

roissoit tomber de jour en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, & ces quatre Députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présents.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commen-

en badinant d'une pi- dris, & n'eurent pas la
que sans fer, *ibid.* 376. force d'exécuter leur
(35) Charles, sei- coup. François Bri-
gneur de Téligny en quemauc. Jean de La-
Rouergue, de Mon- fin, appelé Beauvais-
treuil, &c. Il venoit la-Nocle, pour le dis-
d'épouser Louise de tinguier de Philippe de
Coligny. Il avoit un Lafin, son aîné. L'au-
visage si doux & si teur écrit, Tavannes :
gracieux, que les pre- mais c'est Cavagne
miers qu'on envoya qu'il faut lire. Arnaud
pour le poignarder, de Cavagne étoit un
le jour de S. Barthé- conseiller du parle-
lemi, en furent atten- ment de Toulouse.

ça à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France ; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (36) la troisième héritière de Clèves, parti très-considerable ; & la comtesse d'Entremont (37) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article, un présent de nœces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le

1571.

(36) Henry I. prince de Condé : Marie de Clèves ; marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Dennis ; elle étoit retenue en Savoye par le duc de Savoye, mais elle s'échappa & vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de La-

1571.

Armand
de Gon-
tauld de Bi-
ron, ma-
récchal de
France.

cardinal (38) son frere. Le maré-
chal de Biron vint confirmer des of-
fres si brillantes, & acheva de ga-
gner la reine de Navarre en lui fai-
sant une feinte confidence des soup-

(38) Odet de Châ-
tillon, cardinal, évê-
que de Beauvais, ab-
bé de S. Benoît sur
Loire, &c. Il fut fait
cardinal à seize ans :
& quoique le pape Pie
IV. l'eut dégradé de
cette dignité, il se
maria publiquement
avec l'habit de car-
dinal à Elizabeth de
Hauteville, demoi-
selle Normande qu'il
fit appeller comtesse
de Beauvais, & affis-
ter aux cérémonies
publiques. En 1569
le parlement de Pa-
ris lui fit son procès
par contumace pour
crime de leze - ma-
jesté. Il venoit de
mourir au commen-
cement de l'année
1571, à Southam-
pton en Angleterre,
où il étoit allé pen-
dant la guerre sou-
tenir les intérêts des
Calvinistes auprès de
la reine Elizabeth; &

où il étoit employé de-
puis la paix, par le
roi, à traiter le ma-
riage du duc d'Alen-
çon avec cette prin-
cesse. Il est certain,
quoique d'Aubigné
n'en dise rien, qu'il
fut empoisonné par
son valet de chambre
avec une pomme, com-
me il se disposoit à
repasser en France où
il avoit été rappelé
par l'amiral son frere.
Hist. de M. de Thou,
Liv. 50.

D'Aubigné ajoute
que l'amiral fut en
effet mis en possession
d'une grande partie
de ces bénéfices, &
qu'il eut la jouissance
de tout pendant un
an, & que Charles IX.
lui donna encore de-
puis cent mille francs
pour les employer en
meubles à sa maison
de Châtillon. *Histoire*
d'Aubigné. Tom. 2. L.
1. ch. 1.

cons qu'on avoit à la cour, que Philippe II. roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la reine sa femme, Elizabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit es-

1571.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

(39) Fille aînée de Henri II. & de Catherine de Médicis. La plupart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, & aux médecines que les médecins, ne sachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de tems après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir par le villement de mort violente,

1571.

fectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déferé peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand seigneur fit offrir ses galères avec des troupes au roi de France pour faire diversion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portoit de ne rien oublier pour gagner cette princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puissances.

Ce procédé qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre excès; & néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où régnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on y

voit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espèce de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déjà jetté quelques propos sur un voyage de Paris ; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le tems du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant.

Il semble que les Huguenots affectèrent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances

(40) N... Beauvais, | seigneur de Francourt.
gouverneur du prin- | chancelier du roi de
ce de Navarre. | Navarre.
Gervais Barbier, |

1571.

qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi & la reine ne pouvoient si bien diffimuler, qu'ils ne se laiffassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien ne joué-je pas bien mon rôle ?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien mon fils , mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de France

(41) En 1565, la reine mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France, & la maison d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint Barthele-

mi qui ne s'exécuta que sept ans après. Mathieu rapporte à ce sujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti Protestant, qu'il en avertit la reine sa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Hist. de Fr. Tom, 1. p. 283.*

(42) Philippe

France & d'Espagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans son gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes, & le marquis de Villars qui y commandoit l'armée royale n'avoit voulu ni retirer ses troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposoit être destinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La-Garde, Lanfac & Landereau s'étoient servis pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exacritude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés, que la cour avoit autorisées ou dissimulées. Le chan-

1571.

Honorat, bâtard de Savoye, marquis de Villars.

(42) Philippe Strozzy | Gela's sieur de Lanfac,
le baron de La-Garde | & Charles Roubault,
dit le capitaine Polin | sieur du Landereau
Lanfac le jeune, fre- | qui conduisoient cette
te de Louis de saint | flotte.

1572.

celier de l'Hôpital, (43) ayant voulu faire justice des aggresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour. (44). Sans tout cela il devoit ce me semble, suffire aux Huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractère de Catherine, & de celui de son fils. Pouvoient-ils se flatter que ce Prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux, (45) l'inva-

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance & de Trente, d'où l'auteur infère que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus sçavans critiques ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du pre-

mier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague : & la bonne foi du second avec les Protestans.

(45) En 1567 le prince de Condé & l'amiral de Coligny formèrent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX. à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arriverent fort à propos, & couvri-

tion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume ; tant de combats, tant de sang répandu ? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels & à leurs autres passions, ne leur permet guères de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christes ceux de la maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine. (46)

1572.

rent si bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. Voyez les *Historiens*.

(46) Voici ce fait, suivant ce qui en est

rapporé dans M. de Thou L. 50. sur l'année 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années au-

1572. Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus

paravant d'avoir fait troupes. Félibien , fervir sa maison de dans le *second tome de* prêcher aux Hugue- *son histoire de la Ville* nots, le parlement de *de Paris*, dit que cette Paris le condamna à croix fut replantée à être pendu [ou brûlé] l'entrée du cimetière le 30 Juillet. En la place des innocens, après ce de sa maison qui qu'on en eut ôté une fut démolie, on éleva plaque d'airain sur une pyramide en forme laquelle étoit gravé me de croix, qui s'appella depuis la croix l'arrêt du parlement. On l'y voit encore de Gâtine. Avec l'aujourd'hui. Et Saudit de pacification de val, *tome 2. liv. 8,* 1570, les Calvinistes *des antiquités de Paris,* obtinrent que cette marque l'endroit de croix seroit enlevée; cette maison dans la ce qui s'exécuta enfin : rue S. Denis, vis-à-mais avec de si grands vis la rue des Lomfoulèvemens de la bards, où il reste en populace, que le conseil un enfoncement seil fut obligé d'y en qui pouvoit être le voyer le duc de Montsol de la maison de morency avec des Gâtine,

particulièrement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autres témoins que la Durandiere mon précepteur, il me dit: » Maximilien, » puisque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de » mes biens, je veux en récompense » essayer de vous enrichir de vertus, » par le moyen desquelles, comme » on m'a prédit, j'espère que vous » serez un jour quelque chose. Préparez-vous donc à supporter avec courage toutes les traverses & les difficultés que vous rencontrerez dans le monde; & en les surmontant généreusement, acquérez-vous l'estime des gens d'honneur, particulièrement celle du maître à qui je veux vous donner, & au service duquel je vous commande de vivre & mourir. Quand je ferai sur mon départ pour aller à Vendôme trouver la reine de Navarre & M. le prince son fils, disposez-

1572.

42 MEMOIRES DE SULLY;

1572.

» vous à venir avec moi , & vous pré-
 » parez par une harangue , à lui offrir
 » votre service , lorsque je lui présen-
 » terai votre personne. « Je le suivis
 en effet à Vendôme (47). Il y trouva
 une sécurité générale & un air d'allé-
 gresse sur tous les visages , qu'il n'osa
 combattre en public. Mais toutes les
 fois qu'il eut occasion d'entretenir en
 particulier, soit la reine ou les princes,
 soit l'amiral , les comtes Ludovic (48)
 & de la Rochefoucault & les autres
 seigneurs Religionnaires, il leur disoit
 fort librement : qu'il étoit surpris qu'on
 eût sitôt oublié des sujets de crainte si
 bien fondés ; que de la part d'un en-
 nemi reconcilié , l'excès des caresses
 & des promesses n'est pas moins sus-
 pect , & est beaucoup plus dange-
 reux que celui des menaces & d'une

(47) François de Béthune , pere de l'auteur , suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac , & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès , comme ayant porté les armes contre Sa Majesté , & on saisit ses biens , mais on les lui restitua à la paix. *Du Chesne.*

(48) Ou Louis de Nassau , frere de Guillaume , prince d'Orange. François , comte de la Rochefoucault , & prince de Marillac , tué à la saint Barthelemy.

haine déclarée ; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs ; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois : que si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles* ; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent, ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le tems de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit

1572.

son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre en présence de la reine sa mere ; & lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussitôt, & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere ; je pris à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin de la cour,

dans le quartier de Paris où sont pres-
que tous les collèges, jusqu'à la cata-
strophe sanglante qui arriva peu de tems
après.

1572.

On ne peut rien ajouter à l'accueil
gracieux & aux bons traitemens que
reçurent du roi & de la reine mere, la
reine de Navarre, le prince ses enfans
& leurs principaux serviteurs. Charles
IX. ne se laissoit point de louer la pro-
bité & les vertus du comte de la Ro-
chefoucault, de Téligny, Resnel (49)
Beau-difner, Piles, Pluviaut, Colom-
bieres, Grammont, Duras, Boucha-
vanes, Gamache, mon pere & autres
seigneurs protestans. En parlant à l'a-
miral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il
voulut se charger de le raccommo-
der avec les princes de Guise, & lui ac-
corda la grace de Villandry, (50)

(49) Antoine de Cler-
mont, marquis de Res-
nel; Galiot de Cruffol,
fr. de Beau-difner, frere
du duc d'Uzès; An-
mand de Clermont,
baron de Piles, en Pé-
rigord; Pluviaut Cla-
veau, gentilhomme
Poitevin; François de
Bricqueville de Co-
lombieres; Antoine de

Grammont, vicomte
d'Aster; Jean de Du-
refort vicomte de Du-
ras; Bayancourt, sieur
de Bouchavanes; Ni-
colas Rouhault, sieur
de Gamache.

(50) « Villandry
» jouant avec le roi »
» avoit été si témérai-
» re que d'offenser sa
» majesté même, d'où

1572.

qu'il avoit refusé à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les

» s'étoit ensuivi con- Coligny dans ces en-
 » tre lui un Arrêt de tretiens particuliers,
 » mort. « *Davila liv.* où celui-ci ne cessoit
 5. Voyez ce fait parti- de lui représenter les
 cularisé dans d'Aubi- effets du mauvais gou-
 gné. *T. 2. L. 1. ch. 2.* vernement de cette
 (51) Il s'appelloit princesse, & de l'ex-
 Nicolas de Louviers, horter à se soustraire
 sieur de Maurevert à sa dépendance. Les
 en Brie: « faudra-t'il, mémoires d'état de
 dit Charles IX. en Villeroy, *T. 2. p. 55.*
 jettant sa raquette de & 66. & plusieurs
 colere, « que j'aye autres écrits de ce
 » tous les jours de tems-là en donnent
 » nouvelles affaires, des preuves de fait si
 » & ne serai-je jamais fortes, qu'on est bien
 » en repos? » Bien des embarrassé à décider
 personnes douteront sur cette question. S'il
 si ces menaces & tout en faut croire les mé-
 cet emportement de moires de Tavanés,
 Charles IX. n'étoient Charles IX. étoit si
 pas sinceres; & si ce peu d'accord avec sa
 prince, qui d'abord mere, que Catherine
 parut entrer dans ne vit plus d'autre
 tous les desseins de la moyen de conserver
 reine sa mere, ne se l'autorité qu'elle étoit
 laissa point gagner à sur le point de per-
 la fin par l'amiral de dre, qu'en faisant as-

plus cachés des hôtels des Guises. 1572.
 Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendit visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce prince

l'affiner l'amiral ; & cet Ecrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX. que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, T. 1. L. 6. que Charles IX. Joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques uns de ses conseillers au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas & dans la nuit même, parce que passée cette nuit, il ne seroit plus tems d'arrêter les projets des rebelles, dont il disoit être bien instruit ; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution n'é-

toient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas apperçu, que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369. *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henry III. étant en Pologne, tint à Miron son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici entier. Henry III. qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la Saint-Barthelemy dans la chambre du roi son frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux si pleins de colère, & d'un air si fureux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la reine mere. Celle-ci n'étant que

1572.

qu'il daignât écouter leur justification, en furent très-mal reçus; & l'ambassadeur d'Espagne fut si maltraité à cette occasion, qu'il prit le

trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient aurtant qu'ils pouvoient la conversation secrete que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de tems en tems de fort mauvais oeil. Elle

compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût courut de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant avec ses jurmens ordinaires qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piège qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux Huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catho-

parti de se retirer. Le pape Pie V. ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour les refus qu'il fit de la dispense nécessaire au ma-

1572.

liques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX. faisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à prescrire qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la reine mere, & le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi

envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre: mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnèrent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en disant: que Charles IX. qui véritablement n'avoit appelé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours; qu'il revint, & peut-être plus d'une fois à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés, qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont

1572.

riage de Henry avec Marguerite ; dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince , jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame : (52) il fut en-

<p>il ne sortit que par l'effet d'une fougue , dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit , à n'en pouvoir douter , que ses raisons frappaient droit au cœur de ce prince. Sans cela il est impossible que Charles IX. en eût imposé si longtemps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans , & jusqu'à ce moment toujours en tutelle , n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince , on ne peut en disconvenir , portoit déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil , & ceux de l'amiral , dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés ,</p>	<p>quelque pressé qu'il en fut , en font une preuve sans réplique. (52) „ La résolution du roi , dit le „ Grain , fut que le „ mariage seroit célébré d'une façon qui „ ne tiendrait de l'une „ ni de l'autre religion ; de la calviniste , parce que les „ promesses seroient „ reçues par un prétre qui seroit M. le „ cardinal de Bour- „ bon ; & de la ro- „ maine ; parce que „ ces promesses seroient reçues sans „ les cérémonies sacramentales de l'église..... Il fut dressé un grand échafaud au parvis devant la porte & principale entrée de l'église de Paris, le lundi 18 Août 1572. sur lequel furent fiancés „ & épousés en un mé-</p>
--	--

encore dispensé d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presque incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piège un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un au-

1572.

Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henry IV.

„ me jour, & par un „ grande salle du pa-
 „ seul acte, très-haut, „ lais, &c. « *Baptiste*
 „ &c... Ce fait, l'épou- „ le Grain, *Décade du*
 „ sé se retira au pré- „ roi Henri le Grand I.
 „ che, (je crois qu'il „ 2. Charles IX. donna
 „ faut lire au porche) „ à sa sœur trois cens
 „ & l'épousée entra „ mille écus en dot, &
 „ dans le temple pour „ la reine de Navarre
 „ ouir la sainte Messe, „ céda au prince son fils
 „ suivant les articles „ en faveur de ce maria-
 „ du traité de maria- „ ge, la haute & basse
 „ ge: & de-là se ren- „ Comté d'Armagnac,
 „ dirent tous deux au „ &c. P. *Mathieu tom.*
 „ festin apprêté en la „ 1. liv. 6.

1572.

tre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë (53) envoyés au secours du prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pû produire. On étoit encore instruit des conférences que la reine & ses principaux ministres avoient avec le cardinal Aléxandrin, neveu de Pie V. & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine mere, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas

Albert de
Gondy, duc
de Retz,
maréchal
de France.

(53) Jean d'Angest dans le conseil. Charles IX. fit demander maison de Genlis; au duc d'Albe par François de La-Nouë, Claude Mondouet, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût dans les Pays-bas, les gentilshommes françois Protestans, estimé même des Catholiques. L'amiral en parlant de ce malheur à Charles IX. L'imputoit au peu de secret qu'on gardoit

de-Thou 1572. liv. 51.
(54) René de Birague; Milanois, évêque de Lavour, ensui-

d'avantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrâce prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55),

1572.

te cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Gist. Busbequi Epist. 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fièvre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquième jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les

Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine mere, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tenir devant sa maison, au passage du Saint Sacrement, le jour de la Fête Dieu; par la Popelinere qui leve tout soupçon de poison; par Peresixe &

1572.

Pierre
Pite de
Villemur.

des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, précepteur des Guises ; & que l'affassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même que Charles (56)

par De-Thou, qui assure que Charles IX. ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps : & que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Mathieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-à-pens se fit par ordre de la reine mere, mais non pas par celui du roi. On ne sçauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup ; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui pre-

noit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots : si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort ; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fournilroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer ; entr'autres celui d'une espèce de camp ou attaque d'un fort artificiel, con-

LIVRE PREMIER. 55

mit près de l'amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plûpart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du roi.

1572.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoirand, (57)

struit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, sieur de Frontenay. Jean de Ferrie-

res, vicomte ou vidame de Chartres. N.... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N.... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothèque du roi, vol. cotté 8699. pag. 31. l'original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainsi: " M. de Rabodanges, je sçai le devoir grand que vous avez fait à l'oc-

1572.

de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breuil, de Ségur, de Sey, Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Etienne, d'Arnes, de Boiffec, & plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la cour, ils répondoient : qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs

<p>„ caſion de la com- „ miſſion que je vous „ ai ci-devant baillée „ pour faire punir les „ voleurs & brigands „ de votre Comté, &c. N.... de Ségur de Par- daillan. N... Du-Tou- chet, gentilhomme de Normandie près de Domfront. N.... Des-Hayes Gasque. Guy de ſaint Gelais, fils de Louis, ſieur de Lanſac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, ſieur de Beau- vais-La-Nocle. Pierre de Grandry, maître- d'hôtel ordinaire du</p>	<p>roi, &c. Toutes ces perſonnes preſſant l'a- miral de fortir de Paris, il leur répon- dit : „ Si je fais cela, „ il faut que je mon- „ tre ou ma peur ou „ ma défiance, mon „ honneur ſeroit of- „ fenſé en l'un, & le „ roi en l'autre ; je „ ſerois contraint de „ retourner à la guer- „ re civile, & j'aime „ mieux mourir que „ de revoir les miſé- „ res que j'ai vû & „ les maux que j'ai en- „ duré. „ <i>Math. T. I. liv. 6. pag. 343.</i></p>
---	--

étoit meilleur à leur santé, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'evêque de Valence, qui avoit pénétré le secret en prenant congé du roi pour son ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystère au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces messieurs redoublèrent leurs instances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce prince opposa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, & même dans le corps protestant; car où ne se trouve-t-il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine mere pour le tromper; il n'écouta rien. L'amiral (59) ne se mon-

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims passionné
 Charles, cardinal de Lorraine.
 (59) On a dit de l'amiral de Coligny, ligueur.

1572.

tra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement concue

<p>que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu, sa religion, son roi & sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens. Car tous les historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les pays bas se soulevèrent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant & for-</p>	<p>merent le plan d'une republique qui a eu du moins une partie de son effet; mais on croit aussi avec assez d'apparence qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les mémoires de Villeroy. <i>Tome.4. pag 322. 340.</i> Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans <i>Brantome, Tom. 3. De-Thou</i>, & les autres historiens.</p>
--	--

d'une action (60) aussi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connu sous le nom de massacre de la Saint Barthelemy, je m'étendrois

1572.

(60) Ce que dit M. de Sully du massacre ne doit point paroître trop fort. « Action « exécration, s'écrie « Perefixe, qui n'a « voit jamais eu, & « n'aura, s'il plaît à « Dieu, jamais de « semblable. « Le Pape Pie V. en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes; mais Grégoire XIII. qui prit sa place en fit rendre publiquement à Rome des actions de grâces à Dieu, & envoya un légat en feliciter Charles IX. & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de S. Germain l'Auxerrois pour matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ses domestiques, par Besmes, Allemand, domestique du duc de Guise, & autres; le duc & le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son tems qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables, enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhummer à Chentilly. Toute la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'amiral, depuis l'assassinat de Claude duc de Guise par Poltrot de Meré dont elle le croyoit l'auteur, & dont pour dire vrai, l'amiral ne

1572.

en cet endroit sur le nombre, la
 qualité, les vertus & les talens de
 ceux qui furent inhumainement mas-
 sacrés en cette horrible journée, tant
 dans

s'étoit jamais bien la-
 vé, quelque chose
 qu'il eût pu faire. Si
 toute cette boucherie,
 n'est, comme bien
 des gens en font per-
 suadés, que l'effet du
 ressentiment des Gui-
 ses, qui la conseille-
 rent à la reine mere
 dans la vue de venger
 leur propre que, elle,
 on peut dire que ja-
 mais particulier n'a ti-
 ré une vengeance aussi
 cruelle d'une offense.
 On fit ensuite main
 basse sur tous les do-
 mestiques de l'amiral
 & en même-tems les
 émissaires du roi
 commencerent le car-
 nage dans tous les
 quartiers de la ville.
 Les plus distingués
 des Calvinistes qui y
 perdirent la vie, fu-
 rent, François de la
 Rochefoucault, qui
 ayant joué une partie
 de la nuit avec le roi,
 & se voyant saisir dans
 son lit par des gens
 masqués, crut que c'é-
 toit le roi & ses cour-
 tifans qui venoient le
 fouetter par jeu; An-
 toine de Clermont,
 marquis de Resnel,
 tué par son propre
 parent, Louis de Cler-
 mont de Bully d'Am-
 boise, avec lequel il
 étoit en procès pour le
 marquisat de Resnel;
 Charles de Quellenec,
 baron du Pont en Bre-
 tagne, dont le corps
 mort fut l'objet de la
 curiosité des dames
 de la cour, parce qu'il
 avoit alors un procès
 à soutenir avec sa
 femme Catherine de
 Parthenay, fille & hé-
 ritière de Jean de Sou-
 bise; François Nompar
 de Caumont, couché
 au milieu de ses deux
 fils, dont l'un fut
 poignardé à ses cô-
 tés, & le second
 échappa blessé, en
 contrefaisant le mort,
 & se cachant sous les
 corps de son pere &
 de

dans Paris que dans tout le reste du royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pièces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asile à tous ces infortunés. Mais je préfère l'honneur de la nation au plaisir malin

1572.

de son frere; Téligny, maury. Le roi par-
gendre de l'amiral, donna aux Vicomtes
Charles de Beauma- de Grammont & de
noir de Lavardin, An- Duras, à Gamaches &
roine de Marafin, Sr. à Bouchavanes. On
de Guerchy, Beaudif- épargna les trois freres
ner, Pluviaut Berny, du maréchal de
Du-Briou, gouver- Montmorency, dans
neur du marquis de la crainte qu'il ne ven-
Conty, Beauvais, geât leur mort. Voyez
gouverneur du roi les historiens & autres
de Navarre; Colom- écrivains. Lisez aussi
biers, Francourt, &c. la belle description du
Le comte de Mont- massacre de la saint
gommery fut pourfui- Barthelemi qu'a fait
vi par le duc de Guise M. de Voltaire dans
jusqu'à Montfort-l'A- sa Henriade. *Chant. 2.*

1572.

que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublièrent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens & de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de défastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en sçavoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans

doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens mon hôte pâle & consterné. Il étoit de la religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe pour sauver sa vie & garantir sa maison du pillage : il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le collège de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demurois à ce collège ; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts & enfonçoient les maisons en criant : *tue, tue, massacre les Huguenots* ; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me maltraiter, lors-

1572.

1572.

que le livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au collège de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collège, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le portier gagné par quelques petites pièces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pièce, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secretement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous

la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon fort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de tems en tems m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule ; & presque aussitôt je vis entrer dans le collège Ferriere & La Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon pere. Ils venoient sçavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent sçavoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été allarmé a mon sujet : que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au prince que je servois d'en sortir ; mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la messe.

Le roi de Navarre n'avoit point

1572.

en effet, trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnèrent avec insolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs gentilshommes (61.) Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blasphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit

(61) Jacques de Ségur, baron de Par-
daillan, Gascon, Ar-
mand de Clermont,
baron de Piles, Péri-
gordin, &c. Gaston
de Levis, Sieur de
Leyran, se réfugia
sous le lit de la reine
de Navarre, qui lui
sauva la vie. On en-
voya à Châtillon pour
se saisir de François de
Châtillon, fils de l'A-
miral, & de Guy de
Laval, fils de Dande-
lot; mais ils s'étoient
sauvés & avoient pas-
sé à Genève. Armand
de Gontault de Biron
échappa en se forti-
fiant dans l'Arsenal.

ces princes (62) n'ayant pû les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton alteré & plein d'emportement: « Qu'il
« ne prétendoit plus être contredit dans
« ses volontés par ses sujets; qu'ils euf-
« sent à apprendre aux autres par leur
« exemple à le révéler comme étant
« l'image de Dieu, & à n'être plus les
« ennemis des images de sa mere.»

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèze-majesté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plièrent sous la vio-

1572.

(62) » Comme il » Nançai - Lachâtre,
» (Henri) alloit tron- » capitaine des gardes
» ver le roi, Cathe- » du Corps, le rassû-
» rine donna ordre » ra, lui jurant qu'il
» qu'on le fit passer » n'auroit point de
» par dessous les vou- » mal. Il fallut donc
» tes entre des gardes » quoiqu'il ne se fiât
» qui étoient en hayes » pas trop à ses paro-
» & en posture de le » les, qu'il passât au
« massacrer, il tré sail- » travers des carabi-
» lit de peur, & recu- » nes & des hallebar-
» la deux ou trois pas » des. » *Peref. Hist. de*
» en arriere; toutefois *Henry le Grand, l. 1.*

1572.

lence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce tems-là, de langues sçavantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandé, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me désis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Na-

varre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques & l'histoire : deux sciences qui me consolèrent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait, que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon tems fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on sçavoit être particulière au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des tems nous ayant jetté lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir, à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il

1572.

est obligé d'ôter à son esprit; car jusques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sçait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux, & pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t'il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille

traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. 1572.

De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fit catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : « par la
 » lumière de Dieu, Sire, je crois
 » qu'il vous souvient m'avoit promis
 » de ne me commander jamais quatre
 » choses ; sçavoir, de rentrer dans le
 » ventre de ma mere, de me trouver
 » à un jour de bataille, de quitter votre service, & d'aller à la messe. »

Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité.
 » Ambroise, lui dit-il, je ne sçais ce
 » qui m'est survenu depuis deux ou
 » trois jours, mais je me trouve l'esprit & le corps tout aussi émus, que
 » si j'avois la fièvre. Il me semble à
 » tout moment, aussi bien veillant
 » que dormant, que ces corps maf-

1572.

» sacrés se présentent à moi, les faces
 » hideuses, & couvertes de sang. Je
 » voudrois bien qu'on n'y eût pas
 » compris les imbécilles & les inno-
 » cens. » L'ordre qui fut publié le
 jour suivant de faire cesser la tuerie,
 fut le fruit de cette conversation. Le
 roi crut même qu'il y alloit de son
 honneur de tout désavouer publique-
 ment, comme il fit par les Lettres-
 Patentes qu'il envoya dans les pro-
 vinces. Il y rejettoit tout sur les Gui-
 ses, & vouloit faire passer le massa-
 cre pour un effet de leur haine contre
 l'amiral. Les lettres particulières qu'il
 écrivit à ce sujet en Angleterre, en
 Allemagne, en Suisse, & aux autres
 états voisins, étoient conçues dans
 les mêmes termes.

Sans doute que la reine mere &
 son conseil firent comprendre au roi
 la conséquence d'un désaveu si for-
 mel. Du moins au bout de huit jours,
 il changea si bien de langage & de
 sentiment, qu'il alla tenir son lit de
 justice au parlement, pour y faire en-
 registrer d'autres lettres - patentes,
 dont le contenu étoit : Qu'il ne s'é-
 toit rien fait le 24 Août que de son

ordre exprès, (63) & pour punir les Huguenots, à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner s'il étoit possible à une boucherie détestable, le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny; à messieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran

1572.

(63) Il est certain de cour voir le corps de plus, que pendant le massacre, on le vit pieds avec une chaîne à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les Calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avait connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avait été chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant, que ce prince, alla avec sa

l'amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX, répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes page de Charles IX, d'après l'auteur de la Henriade dans ses notes, p. 32 & 37.

(64) Claude de Sancerre, comte de Tende, sauva la vie aux Protestans en Dau-

1572.

& de Carouge, qui refusèrent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

phiné, & dit en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de sa majesté. Eléonor de Chahot, comte de Charny, lieutenant général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul Calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon: il eut dessein de sauver les Réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler, M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé. N.... de S. Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne: il dit qu'il n'obéiroit point,

si le roi n'étoit présent en personne. Tanguy Le-Veneur, lieutenant général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontière. Voici sa réponse au roi: « Sire, » j'ai communiqué le » commandement de » votre majesté à ses » fidèles habitans, & » gens de guerre de » la garnison: je n'y » ai trouvé que bons » citoyens & braves » soldats; mais pas un » bourreau, &c. » De Thou. liv. 52 & 53. d'Aubigné, tom. 2. liv. 1. &c.

LIVRE PREMIER. 75

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des Protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume ; & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de se soumettre ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentil-homme réformé, nommé Reniers, (65) échappé par une espèce de miracle des mains du sieur de Vesins son plus cruel ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se

1572.

Blaise de Montluc, Maréchal de France.

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit: ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractère farouche, mais pourtant très-honnéte homme, qui sauva la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-tems, & dont il ne cessa pas de l'être. Voyez cette histoire singulière dans M. de Thou, liv. 52.

1572.

retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pièces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, & se conduisirent de manière, que les Protestans, ce que l'on n'auroit jamais osé penser, obligèrent les Catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les histoires, fit une espèce de traité avec les assiégeans. Pour la Rochelle, elle rea-

dit inutile tous (66) les efforts du duc d'Anjou, qui étoit venu l'affiéger en personne; & la nomination au trône de Pologne, vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité; dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces villes furent les seules qui conservèrent en leur entier les avantages des derniers édits.

Le tems amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le

(66) Le Maréchal de Montluc dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siège, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé, & mal-à-propos dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer: il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la reine-mere, dès le tems

qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des sièges de la Rochelle & de Sancerre dans d'Aubigné. tom. 2. liv. 1. La Pélinière, liv. 33 Mat. tom. 1. l. 6. p. 340, & suiv. & autres historiens.

1573.

Henri frère de Charles IX. & depuis roi de France.

1573.

départ de ce prince pour la Pologne lui cauſoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joye à ſes deux autres freres, le roi Charles, & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de ſon frere, commença à former de grandes eſpérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible ſanté de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'oppoſition qu'il crut s'appercevoir que la reine ſa mere mettoit à ſon deſſein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princeſſe, en donnant ſa confiance à un petit nombre d'étrangers de baſſe naiſſance, qui gouvernoient ſes finances, avoit rendu la plus grande partie des ſeigneurs preſqu'auffi mécontents que le duc d'Alençon. Il fomenta ſous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du ſecours des Proteſtans, dont il partageoit la diſgrace. Pour parer ce coup en ſatisfaiſant tout enſemble le duc d'Anjou & ſa tendreſſe pour le roi de Pologne, la reine-mere ſongea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine

d'Angleterre, & à lui faire obtenir la souveraineté des Pays-bas: mais son mécontentement avoit déjà produit son effet.

1573.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son royaume, l'état où il se vit réduit en peu de tems, fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, & fit que s'unissant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la reine-mere, d'envoyer des députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrèrent d'autres, qui venoient de la part des provinces Catholiques, excitées par les seigneurs mécontents à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les an-

1573. **ciens, & ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité, & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloigné.**

1574. **Les Réformés pénétrèrent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se firent de plusieurs**
 Gabriel, (67) villes. Montgomery repassa
 comte de d'Angleterre en Normandie, où il
 Montgomery, le se fortifia. La reine-mere étoit alors
 même qui avec toute la cour à Saint-Germain-
 avoit blessé en-Laye. Elle songea du moins à faire
 Henry II.

(67) Fontenay, Lu-ge, & autres places en
 signan, Melle, Pons, Poitou, en Langue-
 Tonnay - Charente, doc, en Dauphiné,
 Talmont, Rochefort, &c.
 Oriol, Livron, Oran-

enforte que les princes ne lui échappassent point : ce qui ne l'embarraſſoit pas médiocrement , à cauſe des entrepriſes qu'on faiſoit chaque jour , pour les tirer de ſes mains. Guitry (68) & Buhy s'approchèrent un jour de Saint-Germain à main armée , & penſèrent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien aſſuré leur coup , Catherine eut le tems de s'enfuir avec les princes à Paris , où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole , auteurs du complot , & emprisonner les maréchaux de Montmorency , & de Coffé. Après cela elle donna des gardes au roi de Navarre , & au duc d'Anjou. Elle envoya auſſi des ſoldats à Amiens , pour arrêter & amener le prince de Condé , qui y étoit ſoigneuſement obſervé. Il en fut averti,

1574.

(68) Jean de Chau-
mont, marquis de Qui-
try , ou Guitry , Pierre
de Mornay , ſeigneur
de Buhy , frere de Du-
pleſſis Mornay. Voyez
le détail de cette entre-
priſe dans la *vie de Du-
pleſſis Mornay*, l. 1. p. 26.

(69) Joſeph-Bonifa-
ce de la Mole Annibal,
comte de Coconnas ,
Piémontois. » L'a-
mour & la jalouſie fi-
rent périr la Mole &
Coconnas, aimés de
deux grandes prin-
ceſſes , (la reine de
Navarre , & la du-
cheſſe de Nevers), «
diſent les *Mémoires de
Nevers*. Tom. 1. p. 75.

1574.

se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement lui troisiéme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant généralissime des troupes de la religion en France.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70) conduisit la première en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) assez peu considéra-

(70) Jacques de Ma- dans la question de la
rignon, maréchal de prétendue parole don-
France, mort en 1597. née au comte par ce
Ce seigneur mérite maréchal. » La place
toutes les louanges » fut rendue, dit-il,
que M. de Thou lui » avec assurance de la
donne, par ses gran- » vie à tous, hormis
des qualités, sur-tout » au comte, qui n'eut
par son attachement » que des promesses
inviolable à la per- » captieuses, comme
sonne du roi, qua- » de n'être mis en
lité peu commune en » autres mains que
ce tems-là. *De Thou,* » celles du roi, j'assu-
liv. 66. » re cela, quoiqu'on

(71) Carantan, Va- » ait écrit autrement ;
logne, Saint-Lo, Don- » il n'y a eu que trop
front : Il fut pris dans » de perfidies en Fran-
cette dernière, se bat- » ce sans en inven-
tant en désespéré. Li- » ter. » &c. *tom. 2. l.*
me semble qu'on ne 2. *chap, 7.*
sçauroit prendre de Montgommery re-
Juge moins suspect çut la mort en héros.
que d'Aubigné, qui *De Thou, ibid. Brant.*
étoit zélé Calviniste, &c.

bles, fut bientôt défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde

1574.

sous M. le duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan.

Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisième, prit aussi quelques petites places, en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siège. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappelés à la cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint Barthelemy fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports & ses larmes le regret

René, vicomte de Rohan; mort en 1586.

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier fort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II. de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brant.* tom. 3. p. 301.

1574.

(74) qu'il en ressentit. Le cardinal (75) de Lorraine, mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noel, jour remarquable

(74) » Il envoya chercher le roi de Navarre, auquel seul il avoit reconnu de l'honneur & de la foi, & lui recommanda très-affectueusement sa femme & sa fille. » *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des tems aussi difficiles. Montluc, De Thou, & presque tous les historiens conviennent, que s'il avoit vécu il eût été un fort grand roi, Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété: il aimoit les sçavans & les belles-lettres: mais il étoit colére & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plu-

sieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la physionomie farouche. Voyez. *P. Mathieu, tom. 1. à la fin du sixième Livre.* Et la vie de ce prince, que *Papire Masson* a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Voyez son caractère dans le troisième tome des

ble par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

1574.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, & dès la nuit suivante, il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien, & le duc Charles de Savoye, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trêve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par

des mémoires de Brant. | *éloge, tom. 1. liv. 7.*
 » Il mourut en Avi- | *p. 407.*
 » gnon, dit-il, em- | (76) Consultez *Ma-*
 » poisonné, si nous | *thieu, tom. I. au com-*
 » voulons croire la | *mencement du septième*
 » légende de Saint | *livre, sur la sortie de*
 » Nicaise. » *p. 138 &* | *Henri III. de Polo-*
 » très - chrétiennement | *gne, & sur les parti-*
 au rapport de Ma- | *cularités de son voya-*
 hieu qui fait son | *ge.*

1574. affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frere. Le roi alla en personne mettre le siège pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfans lui insulter du haut des murs, accabler la reine - mere des traits les plus satyriques, & les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume & des siens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit aussi-tôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épousa.

(77) Henry de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency. & de Marguerite d'Egmont, sa premiere femme. Mathieu donne de grands éloges à la vertu de

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & à cette princesse, & à sa tendresse pour son mari, tom. 2. liv. 3. pag. 438.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce tems le duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté son nom, pour prendre celui de *Monsieur*, jouit aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre soin de Catherine étoit de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance générale des armées de France, & en mettant en œuvre ces moyens

1575.

(79) Henri III. haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III. & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV. dit un jour au duc de

Guise qu'il aimoit : *Noire homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la première fois : *ce ne sera rien :* à la seconde : *il y faut penser :* à la troisième fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monsieur ; & frappant le pommeau de son épée : Voilà, ajouta-t-il, qui est à votre service ; tom. 5. liv. 7. p. 418. Mathieu.*

1575.

qui manquèrent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse, & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manège. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus précieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivi de ce cortège de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piège qu'elle lui tenoit.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance générale, crut

(80) Ils s'abouchèrent à Champigny-sur-Vede, maison appartenante à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet & de Sauves le tirèrent d'erreur, & lui firent comprendre que, si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monsieur qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis (81), il sçut écarter ses gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Tiverais, maison à lui, suivi seulement d'une trentaine de chevaux, prit quelque argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le prince de Condé, qui convin-

1575.

Château-Neuf.

René de S. Denys de Hertray.

(81) Voyez ce détail | *Mathieu, tom. 1. liv.*
dans *d'Aubigné, tome* | *7. p. 420. &c.*
2. liv. 2. chap. 18.

1575.

rent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnèrent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

Les trois princes après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'armes aux envi-

(82) Guillaume de Normandie. mort en Hautemer, comte de 1613, âgé de soixante-Grancey, seigneur de quinze ans. Madame Fervaques, &c. maréchal de France, & Catherine de Bourbon, depuis duchesse lieutenant général en de Bar.

sons de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeler & me dit: » Rosny, ce n'est pas là où je veux que vous hasardiez votre vie. Je loue votre courage, mais je desiré vous le faire employer en une meilleure occasion «. Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83). C'est ce qu'on appella la paix de Monsieur,

1576.

(83) Par l'édit de l'amiral de Coligny soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la mémoire de & des autres chefs protestans: on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlemens & plusieurs villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en parti-

1576.

parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84): par ce contretemps, il perdit tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis.

culier un riche appa- sion le roi de Navar-
nage; & le prince Ca- re & les Huguenots à
simir, une somme ses intérêts, ou à sa
considérable en ar- politique. C'est dans
gent & en pierreries. les *Mém. de Nevers*,
De Thou, d'Aubigné, tom. 1. p. 90. & suiv.
etc. qu'il faut voir toutes

(84) Pour parler les démarches faites
plus juste: Monsieur de part & d'autre au
sacrifia en cette occa- sujet de ce traité.

Henri voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epéron (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fut finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, & en-

1576.

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epéron; il en sera parlé dans la suite.

1576.

Jean Favas,
dit le capi-
taine Favas.

suite Villeneuve en Agénois, menacée de siège. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables : mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquèrent alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrèrent sans presque aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint Macary, il nous l'accorda à Béthune mon cousin, & à moi : mais Favas nous retint dans la seconde troupe ; ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitans de Saint Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous tromperent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la première troupe qui osa y entrer.

Je courus un danger plus réel au siège de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Etant monté

à l'affaut avec mon drapeau, je fus renversé par le choc des piques & des hallebardes dans le fossé, où je demurai enfoncé dans la boue, & embarrassé par mon drapeau, de maniere que sans le secours de mon valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques soldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entièrement pillée, & j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singuliere, arrivée à peu près dans ce tems-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier, autre petite ville voisine, ils choisirent pour cette exécution la même nuit que ceux de Montpazier, sans en rien sçavoir, avoient aussi pris pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que

1576.

Bourg en Périgord, sur les confins du Quercy.

1576.

de part & d'autre les murs étoient demeurés fans défense. On pillâ, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce tems-là. Elle ne consistoit gueres qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne se passoit pourtant pas fans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presque également composée de Catholiques & de Réformés; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mélange même qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgomery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs

Louis de
S. Germain de
Luzignan.

de Lavardin, de Mioffens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres officiers catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris, que si on me tordoit le nez, il en fortiroit du lait; je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon agresseur fût Catholique, & moi Protestant, le vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi avec ses Réformés: ce que M. de Lavardin ayant sçu, il me fit offre de son secours, & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran, devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général; par-tout où ils se trouveroient concou-

1576.

Henry
d'Albret,
baron, de
Mioffens,

Henry de
la Tour, vi-
comte de
Turenne,
ensuite duc
de Bouil-
lon.

1576.

rir ensemble ; Langoiran , qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Buffy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y consentis ; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins-là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agenois, sur la Garonne.

De cette animosité de parti naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier celui sur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La Noue, & même contre celui du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusers chacun, pour s'emparer des che-

(86) Louis de Clermont de Buffy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de tems après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montforeau, par le mari aidé de ses domestiques

mins creux & autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cens pas de la place. J'y étois à-peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés, trois fois supérieurs au mien. Je me retranchai & me défendis long-tems, à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut, couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, & nous donna à tous le tems de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siège, si l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une trêve, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Ti-

1576.

gnonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes œconomies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique, & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ses moindres officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage œconomie qu'il avoit remarqué dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la

(87) Cette demoiselle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de madame sœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, Mademoiselle de Navarre: elle épousa dans la suite le baron de Pangeas.

seule chose qui pouvoit le rendre extraordinaire ; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre de l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette disposition forme , à ce qu'il me semble , un préjugé avantageux , & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'état.

1576.

Il ne fut question pendant tout le tems de notre séjour en Béarn , que de réjouissances & de galanterie. Le goût de Madame , sœur du roi , pour ces divertissemens , nous étoit d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette princesse le métier de courtisan , dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties ; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet , qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la trêve étoit prête d'expirer , le roi de Navarre apprit que la ville d'Eaufe , soulevée par des mutins , avoit refusé de laisser entrer la garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre ; les armes cachées sous nos habits de chasse , dans un endroit de la campagne , où il nous

Ville dans
l'Arma-
gnac.

1576.

attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crièrent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros qui demeura hors la ville. En même tems les rebelles sonnerent le tocsin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : « Tirez à cette jupe d'écarlate, & à ce panache blanc, car c'est le roi de Navarre ». Ce prince se tournant vers nous : « Mes amis, dit-il, mes compagnons, c'est ici qu'il faut montrer du courage & de la résolution, car c'est de-là que dépend notre salut ; que chacun donc me suive, & fasse comme moi sans tirer le coup de pistolet, qu'il ne porte ». En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fièrement vers les mutins, qui ne purent

soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencèrent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient porté pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquèrent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs con-

1576.

suls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du roi, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du
comté
d'Arma-
gnac.

Le roi de Navarre (88) laissa Béthune gouverneur dans Eause, & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de son parti, s'en étoit emparé: mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une tour, où il étoit assiégé, & fort vivement pressé par les bourgeois, joints à la garnison de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne pût prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le roi de Navarre se présenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piège, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à sonner les fanfares, cômme eut pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours

(88) Voyez toutes militaires dans d'Au-
ces petites expéditions bigné, l. 3. tom. 2.

qu'on lui amenoit. Un soldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vû la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés, qui veulent du moins vendre chèrement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquans plièrent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & La - Trape;

1576.

mon valet de chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baïffer, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchames seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'osèrent tenter. Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre Messieurs de Lavardin & de la Devèze : mais comme nous disputions à qui le fort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Dans le comté d'Armagnac. Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque tems après, le roi de Navarre, allant de Lectoure à Montauban, ordonna au comte de Meilles & à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'arquebussiers, que les habitans de Beaumont avoient posté dans les vignes & les

chemins creux, sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leur secours, dont une partie demeura sur la place, & l'autre se noya dans les fossés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à-propos d'aller plus avant, & continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, & prit plus bas, par un endroit, qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cens arquebusiers, qui marchaient assez mal en ordre sous cinq enseignes. On tint conseil; les uns opinoient, que sans avoir égard à la supériorité des ennemis, nous les attaquassions; & les autres en dissuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; & pendant ce tems-

1570.

(89) Saint-Nicolas | Garnier, villes de
de la Grave: le Mas- | l'Armagnac.
de-Verdun, ou Mas-

1576.

là il nous rangea sur une ligne , ayant derriere nous nos domestiques : ce qui présenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons , où nous les poursuivîmes jusqu'à ce que rencontrant une église, ils s'y barricaderent.

Cette église étoit grande, solidement bâtie , & pourvue de vivres , parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des payfans , & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer , & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres villes voisines ; se doutant bien que Beaumont, Mirande , & les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puissant secours aux assiégés , si on leur en donnoit le tems. En attendant nous nous mêmes tous à sapper cette église , aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture , quoique le mur fût fort épais , & d'une pierre extrêmement

mement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquoient d'eau, & paîtrissoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remèdes pour les blessures que faisoient les grenades qu'on commença à leur jeter de toutes parts. Ils capitulerent donc voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu; horri-

1577.

ble excès de brutalité & de cruauté. Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournèrent, & les hostilités recommencèrent.

Castel-Jaloux, ou Castel-Geoux, près d'Auch.

L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux, &

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé, André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse, Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *De Thou, d'Aubigné, &c.*

de la tenue des états de Blois dans *Mathieu, Tom. 1. liv. 7. p. 438.* & surtout dans les *Mémoires de Nevers, Tom. 1. pag. 166. & suiv.*

(91) Honorat de Savoye, marquis de Vilarz : quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

LIVRE PREMIER. III

sur Nérac; mais il trouva par-tout le 1577.]
roi de Navarre, qui déconcerta ses En Guyen-
desseins. Ce prince s'exposoit comme ne capita-
le moindre soldat, & fit devant Né- le du duché
rac un coup d'une extrême hardiesse, d'Albret.
lorsqu'un gros de cavalerie s'étant
détaché pour venir le surprendre, il
le repoussa presque seul. Nos prié-
res ne furent point capables de l'en-
gager à prendre plus de soin de sa vie;
& son exemple nous animoit à notre
tour, de maniere que nous nous avan-
çames cette même journée douze ou
quinze, pour faire le coup de pisto-
let, jusqu'à la portée de l'armée ca-
tholique. Le roi qui le remarqua,
dit à Béthune. » Allez à votre cousin
» le baron de Rosny, il est étourdi
» comme un hanneton, retirez-le de
» là, & les autres aussi; car l'ennemi
» nous voyant retirer, leur fera sans
» doute une si rude charge, qu'ils se-
» ront tous pris ou tués. « J'obéis à l'or-
dre; & ce prince qui vit mon cheval blef-
fé à l'épaule, me reprocha ma témérité,
avec une colere qui n'avoit rien que
d'obligeant. Il se proposa encore cette
journée un combat de quatre contre
quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral

1577. ayant fait donner le signal de la retraite.

Le coup le plus important pour le roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes ; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre

avec le prince de Condé à Pons, ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le prince de Condé voulut se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le prince de Condé se sépara bien-tôt ouvertement du roi de Navarre.

La paix qui suivit des événemens si peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henry III. qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination qui le portoit tout entier vers un genre

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise : il fut général de la ligue,

de vie singulièrement varié (93) de 1577. de devotion & de volupté, ni à ses desfeins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidèles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. Villeneuve en Agenois sur le Lot.

(93) Il n'y a rien, la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetières des Calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, & Rennes, &c. Le roi Henry III. disoit Sixte V. au cardinal de Joyeuse, que votre roi n'ait fait & ne fasse pour être moine, ni que je n'aye fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante valets de la chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de septembre, le nombre des prêches fut diminué, l'exercice de l'appelloit son traité. Il ne fut fidèlement observé ni d'une ni d'autre part; les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infraçteurs. *Mémoires de Nevers, ibid.*

1577. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la reine mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; & faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réolle & à Auch; & passa même un assez long-tems avec lui à plusieurs reprises, soit à

Fleix en
Bérigord.

Nérac (95) à Coutras, au Fleix,

<p>(95) » Il y eut, dit » le Grain, à Nérac » conférence entr'elle » & le roi de Navarre » son gendre, en la- » quelle quelques ar- » ticles furent éclair- » cis, & non pas tous, » car la bonne dame » vouloit toujours te- » nir son genest d'Es- » pagne par la bride » tant qu'elle pour- » roit, néanmoins elle » caressa fort ce gen-</p>	<p>» dre en cette confé- » rence, en laquelle il » y eut entr'eux plu- » sieurs propos gail- » lards. . . . La reine » mere, dit-il encore » ailleurs, lui fit une » infinité de caresses » (à Saint Bris) jus- » qu'à le chatouiller » par les côtés. Lui » s'avisant du dessein » de cette dame, qui » étoit de tâter s'il » étoit couvert, tire</p>
--	--

soit en d'autres endroits ; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumèrent en allées & venues , & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités , qu'on enfraignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux cours , qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie , produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans , Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme ,

» les boutons de son
 » pourpoint , & lui
 » montrant sa poitri-
 » ne nue. Voyez, dit-
 » il , madame, je ne
 » fers personne à cou-
 » vert. Et comme elle
 » le conjura de ne
 » plus faire la cour
 » aux maires de la
 » Rochelle, disant que
 » c'étoit faire tort à
 » sa grandeur, de se
 » soumettre ainsi à

» une populace , de
 » laquelle il pouvoit
 » être souvent écon-
 » duit : J'y fais, ce
 » dit-il , ce que je
 » veux , parce que je
 » n'y veux rien que ce
 » que je dois. « *B. le
 Grain , Dec. de Henry
 le Grand , liv. 3. &
 4. Henri IV. y devint
 amoureux des demoi-
 selles d'Agelle & Fos-
 seuse.*

1578. alors très-mécontente des procédés du roi Henri III. son frere à son égard ; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté : ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces mémoires, mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit assez malicieusement de plaire & de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrais pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La reine mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une trêve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre

pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit trêve par tout où seroit la cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faisoient leur résidence: ce qui cau-
soit un contraste tout - à - fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la dernière familiarité. Se rencontroit-on hors de-là, on se battoit à outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux
gentilhomme, jusque-là zélé Hu-
guenot, emporté par son amour pour
une des filles de la reine mere, avoit
trahi son devoir, & livré sa place aux
Catholiques. Le roi de Navarre, qui
ne voulut pas différer plus longtems
à s'en venger, me fit avertir secret-
tement avec trois ou quatre autres
de sortir de la salle du bal, & de le

1570.

Sur la Ga-
ronne, en
Bazadois.
Nommé
Uffac.

1578.

joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mêmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous faisîmes sans aucun obstacle. La reine mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la première. » Je vois » bien, dit-elle, que c'est la revanche » de La-Réole, & que le roi de Navarre a voulu faire chou pour chou: « mais le mien est mieux pommé. »

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras.

Le roi de Navarre ayant résolu de

En Guyenne, proche Libourne. Sur la Dordogne, en Agenois.

se saisir de Saint-Emilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi qui n'étoit point compris dans la trêve, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de saucisson, que nous attachâmes par

deux embrasures à une grosse tour. Le fracas de cette machine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit passage à deux hommes de front, & la ville fut prise par ce moyen. La reine mere se fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la trêve. La distance de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux : mais le roi de Navarre, qui sçavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise, ne fit que rappeler ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours se séparoient, lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement ; mais on se rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaisirs qui sans cela auroient languis. Le roi de Navarre mena la cour de la reine mere dans la province

1579. de Foix , où entr'autres divertissemens , il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux dames , & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet il y eut tel de ces animaux , qui démembra des chevaux , d'autres qui forcerent jusqu'à dix suisses & dix fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups , & accullé sur le haut d'une roche , se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassés , & les écrasa.

Enfin la reine mere se sépara du roi de Navarre , & continuant sa route par le Languedoc , la Provence & le Dauphiné , où elle vit le duc de Savoye , elle revint à Paris , laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé ; je veux dire , d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas , fut de déboucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavaradin , Grammont (96) , & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeler en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosan. On dit dans

(97) Les deux freres, mourut pas : il eut Durefort de Duras, même la générosité & Durefort de Rosan, d'intercéder auprès de se battirent contre la reine mere pour le vicomte de Turenne, les Duras. Le Maréchal de Damville, appelé Jean de Gontaut de Biron baron de Salignac son second, à Montmorency, depuis la mort de son Ager sur la place du Gravier. Quoique les deux freres fussent oncle, arrivée en ce maillés ils eurent du cette action, décida désavantage; le vicomte permit à Rosan avec plusieurs autres, de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce que sans plus exposer sa vie, toutes les voies permises au vicomte de Turenne contre ses hommes armés fondadversaires. *Mémoires du duc de Bouillon: sa vie par Marsolier: De-Thou. Brantome* dirent sur le vicomte. dans le dixième tome. & le laisserent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne de ses mémoires, tou-

1579. ce tems-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nérac où l'on demeura quelque tems dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balançoit plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figéac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siège, me dit en partant: » Monsieur, hé bien, ferez-vous des nôtres? Oui, monsieur, lui répondis-je, je serai toujours des vôtres, quand ce sera pour le service du

Ville du
Quercy sur
les confins
de l'Auver-
gne.

chant les Duels p. 114. | d'être rapporté, vû la
paroît douter que ce | réputation d'honneur
duel se soit passé de la | & de valeur où étoient
maniere dont il vient | les deux freres.

» roi, & en tout tems, quand vous 1580.
 » m'aimerez. « Les Catholiques surpris de la diligence des Réformés, abandonnerent Figéac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent; celles sur la Fère en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette dernière, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai; & de toutes les attaques de villes par le pétard & la fappe, il n'y en a point de si remarquable.

Cahors est une ville fort peuplée, La rivière de Lot en vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nefins (99) en étoit gouverneur, arrose les murs. & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué: ce qu'on reconnut par

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 4.* On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en cheminise à la tête des siens,

(99) Le même dont le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

1580.

Villes de
Quercy.N.... de
Terride ,
vicomte de
Gourdon.

un billet trouvé dans sa cassette , sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots*. Le roi de Navarre , dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes , & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sappe, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban , Négrepelisse , Saint Antonin , Cajare & Senevieres : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes avec lesquels il sortit de Montauban , & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers , où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous défaltérer. Nous étions dans le mois de Juin , il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent , mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche , & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon , principal auteur de l'entreprise , secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince , marcherent avant nous , comme devant

nous ouvrir un passage dans la ville. 1580.
 Ils étoient suivis de près par vingt autres fantaffins, & trente cavaliers aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaura, & soixante foldats de la garde composèrent un autre corps, & marchèrent ensuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre à la tête de deux cens hommes partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche.

Charles
le Clerc de
Saint-Martin; il y fut
tué.
Antoine
de Roquelaura.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entre-
 rent ne purent le faire qu'en rampant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cens arquebusiers presque nuds, accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les cloches sonnant l'alarme, avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens,

1580.

qui renverfoient de groſſes piéces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge, tue* : nous comprîmes qu'on s'étoit diſpoſé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord eſſuyer un choc qui dura plus d'un quart d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renverſé par terre, d'une groſſe pierre qui fut jettée par une fenêtre ; & je me relevai à l'aide du ſieur de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en ſuccédoit d'autres frais dans le même moment ; enforte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuiffarts s'étant détachés de la mêlée, je fus bleſſé à la cuiffe gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverſer avec une peine infinie, & expoſés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit miſe en batterie. Le roi ne ceſſa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ſes armes y furent man-

quées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avons déjà assez fait pour une belle victoire, mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée, à chaque carrefour, c'étoit un combat à effuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrain étoit si bien défendu que le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde, nous n'avions pas le tems de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entières dans ce violent exercice. Pendant tout ce tems-là aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter

1580. ce qui nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés & si pleins de fang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort proche. Ils pouffoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approcherent du roi, & lui conseillèrent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublèrent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le tems de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit ab-

battre , ni faire trembler , surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures , se tourna vers eux avec un visage riant , & un air d'assurance qui en inspiroit aux plus foibles , & se contenta de leur répondre : » Il est dit là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occasion. Souvenez-vous que ma retraite hors de cette ville , sans l'avoir assurée au parti , sera la retraite de ma vie hors de ce corps. Il y va trop de mon honneur d'en user autrement , ainsi qu'on ne me parle plus que de combattre , de vaincre ou de mourir. «

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave chef , nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin , sans l'arrivée de Chouppes , que le roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi , & il se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cens arquebusiers & cent chevaux , en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Si-tôt qu'il se fut joint à nous , nous marchâmes ensemble vers la Barre ,

Pierre de
Chouppes.

1580.

par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé, & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entièrement pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue & si glorieuse au jeune prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulieres, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Ca-

(100) D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV. y eut un grand nombre de Soldats blessés, & foi- xante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

brière (101) gouverneur de Cahors. 1580.

Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée le roi de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Lésignan à la tête de vingt-cinq gentils-hommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi: ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers le gros d'arque-

En Agénois, sur la Garonne.

(101) Consultez d'Aubigné, tom. 2. pag. 4. sur ces expéditions.

1580.

busiers, d'abord qu'on commenceroit à nous pourfuivre, ce que nous exécutâmes auffi-tôt que nous eûmes vû cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe, nommé Quafy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets faisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant, que nous & les arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; & croyant
que

que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henri, qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir, & sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, surtout lorsqu'il vit Lésignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur, d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi j'y perdis un cheval qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débouché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en composer une souveraineté. Il avoit engagé au prince Casimir, Aiguesmortes & Pécais, pour

Villes de
Languedoc.

1580. promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fere (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un oeil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembler. Il fit partir le vicomte de Turenne qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames & toute la cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi. Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de siège, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siège de cette place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme en tenant

(102) Elle fut reprise par le prince de Condé, par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

ses troupes aux environs ; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville , ne laissoit pas de se répandre de tems en tems dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre , sa cavalerie lui devint inutile ; & notre seule ressource fut de nous attrouper , & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts , pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes , quelquefois à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de fantassin , & me mêlant avec le reste des officiers , je me trouvai à plusieurs de ces bravades , dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévèrement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colère , il fit partir Deschamps & Dominique pour me dégager , s'il en étoit tems encore ; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre , en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux , que j'avoue que je ne méritois que

1580. trop; car il y a de la folie & de l'ex-
travagance à se précipiter dans un
danger dont on ne peut sortir que
par miracle. Le maréchal de Biron
fit démonstration d'assiéger Nérac;
mais tout se réduisit à quelques coups
de main, dont les dames furent quel-
que fois spectatrices de dessus les rem-
parts, où le général ennemi, sans
respect pour elles, fit tirer cinq ou six
volées de canon (103) à coup perdu.

Le roi de Navarre ne laissa pas
pourtant de se saisir de Monfégur.
Dans le pays de Foix. Le capitaine Milon enferma cinq
cens livres de poudre dans une fau-
cisse, qu'il trouva moyen d'introduire
dans un égout qui aboutissoit au fossé
de la place, entre les deux principales
portes. Le bout de la faucisse par le-
quel on devoit mettre le feu, demeura
caché dans les herbes. Tout étant dis-
posé pour faire jouer cette machine, le
roi nous permit d'en aller voir l'effet,
qui fut merveilleux. L'une des deux
portes fut jettée au milieu de la ville,

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derrière laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

& l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades & de retranchemens, qui puissent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la coqueluche, espèce de (104) maladie courante, dont nous fîmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mimes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis ; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise,

(104) Elle prenoit encore que ce mal fut dans les reins, la tête, & sur-tout la poitrine. La saignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De-Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. Liv. 73.

1580.

& celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince de jour en jour se déclaroit en ma faveur; & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services legers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens: il n'y en avoit point en ce tems-là de plus considérable; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre pour toujours les bonnes graces de ce prince.

Je soupais avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Uffeau, qui prirent querelle ensemble, & résolus de se battre, me prièrent de leur en faciliter les moyens & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces com-

bats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce tems-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les raccommo-der, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchois du souverain jusques dans sa cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; & ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir

1580. la grandeur de ma faute , en me recevant pendant quelque tems avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit sincere , il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté me faisant connoître combien ce prince si doux méritoit d'être servi , je m'attachai plus fortement à lui ; & je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître. Mais je m'en vis éloigné pour quelque tems , par une promesse assez imprudente , que j'avois faite au duc d'Alençon.

Fin du premier Livre.





MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE SECOND.



A reine-mere fertile en projets pour la grandeur de sa maison, (1) & plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'esperance de marier le dernier de ses fils avec la

1580.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, *liv. 96.* qu'avant que le duc d'Anjou fût appelé à la couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une manière ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles de-

mander au grand seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au roi

1580.

reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser les ressentimens de l'Espagne, (2) en se donnant pour maître du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange,

Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

de Navarre pour équivalant de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paroît avoir com-

mencé par un soulèvement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la Bibliothèque du roi, Vol. cotté 2981.*

général de ses armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau maître, ne songèrent plus qu'à s'en défaire. Ils jettèrent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France.

Il étoit à Coutras lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortége convenable à sa naissance. Dans cette vûe, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avoit de seigneurs & de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plupart des Catholiques s'attachèrent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la reine-mere avoit soin d'entretenir les Protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me représentèrent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir

1580.

Antoine
de Sully,
sieur de la
Rochepot.

1580.

la succession du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit deshérité pour cause de Religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajoutèrent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différenes conjonctures, une espace de tems assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4) & les Flamands redou-

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les Protestans auxquels la dernière guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le

duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre. Les articles en demeurèrent secrets, & apparemment furent peu importans. Les villes de sûretés restèrent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

blant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui. 1580.

J'allai prendre congé du roi de Navarre ; & j'eus avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. » C'est à » ce coup, me dit-il, aussi-tôt que je » lui eus parlé de le quitter, que nous » allons vous perdre tout-à fait ; vous » allez devenir Flamand & Papiste. « Je l'assurai que je ne serois ni l'un ni l'autre ; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn. (5) Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur,

(5) Anne de Me-Hugues, vicomte de lun, mere de l'au-Gand, & de Jeanne- teur, étoit fille de d'Horn.

1580. & seulement pour un tems ; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne ; & que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour roi de France ; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-tems le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre qui croyoit que la Religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr ; c'est une connoissance parfaite du caractère & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. » Il me trompera, dit-il, » s'il remplit jamais l'attente qu'on » conçoit de lui ; il a si peu de courage, le cœur si double & si malin, le corps si mal bâti, si peu de grace dans son maintien, tant d'inhabileté a toutes sortes d'exer-

» cices, que je ne faurois me perlua- 1580.
» der qu'il fasse jamais rien de grand. »

Le roi de Navarre avoit eu le tems de connoître à fond ce prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappelant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'inafailliblement il échoueroit dans un dessein si noble & si hazardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la honte d'une chute si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque manière par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrettement, contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons

1580. témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout sur le frere du roi, ses rivalités avec ce prince au sujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en soi, ont cessé de me paroître telles, lorsque j'ai

(6) N... de Beau- » tri. Le lendemain,
ne de Samblançay, » de loin que le roi de
mariée à Simon de Fi- » Navarre le rencon-
zes, baron de Sau- » tra, il s'écria: Eh!
ves, conseiller d'état, » qu'est cela, mon
& premier secretaire » Dieu? à l'œil! à
des commandemens, » l'œil! quel accident.
mort le 27 Novembre » Le duc lui répondit
1579. Elle a rendu ce » brusquement: Ce
nom fort connu par » n'est rien; peu de
ses galanteries. Elle » chose vous étonne.
se remaria en secon- » L'autre continue de
des nœces au marquis » le plaindre; le duc
de Noirmoutier. » Un » piqué d'ailleurs, s'a-
» soir, dit l'historien » vance, & feignant
» Mathieu, que le » de ne penser qu'à ri-
» duc d'Alençon étoit » re, lui dit à l'oreil-
» auprès d'elle, le roi » le: quiconque dira
» de Navarre lui dres- » que je l'ai pris où
» sa un tour de page, » vous pensez, je le
» de sorte qu'en se re- » ferai mentir. Sou-
» tirant, il heurta » vray & Du-Guast
» quelque chose si ru- » les empêchèrent de
» dement, qu'il en » se battre. « Tom. 1.
« eut l'œil tout meur- » liv. 7. p. 409.

fongé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien, que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le parti Protestant, & que dans peu il auroit besoin de ses fidèles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, & me souhaita un voyage plus heureux, qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ses genoux, & je lui protestai en lui baisant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les reines; ensuite je pris la poste & me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés: l'un étoit un cheval d'Espagne, noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite: le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Com-

1580. me une partie des domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Ronny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit fait, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit ; ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cent livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes les troupes furent rassemblées.

Alexandre Farnese, duc de Parme.

Guillaume de Haute-mer de Fervaques.

Le prince de Parme étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloquée. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, grand maré-

chal des logis, mon parent & mon ami, 1580.
 avoit mis dans l'armée; mais il me fut
 inutile. Je revins sans avoir fait aucun
 prisonnier; il ne sortit personne des
 lignes des assiégeans, quoique j'en pas-
 fasse assez près pour essuyer plusieurs
 décharges. Le vicomte de Turenne
 en sentit une secrète joye, parce que
 j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite
 de se joindre à moi, si je voulois atten-
 dre jusqu'au lendemain. Il prit cent
 gentilshommes d'élite, avec lesquels
 il s'avança vers Cambrai, se flattant
 de ne pas faire une démarche inutile.
 L'effet n'y répondit pas. Cette belle
 troupe eut le malheur d'être défaite
 par quatre-vingt ou cent hommes de la
 compagnie de M. De Roubais, (7) de
 la maison de Melun, qui servoit dans

(7) Robert de Me- | M. de Robeck que du
 lun, marquis de Rou- | roi d'Espagne, ce qui
 bais ou Robeck, gé- | fit durer sa prison
 néral de la cavalerie | deux ans & dix mois,
 Espagnole. Le dessein | parce que l'Espagne
 du vicomte de Turen- | appréhenda qu'après
 ne, étoit de se jeter | que Robeck auroit
 dans Cambrai. Voyez | touché la rançon du
 ses mémoires, p. 311. | vicomte, qui fut de
 & suiv. Il y marque, | cinquante-trois mille
 qu'il aimoit mieux se | écus, il ne quittât son
 rendre prisonnier de | service.

1581. l'armée ennemie: dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entre autres, (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même.

Charles
de Gaure,
sieur d'In-
chy.

Monsieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi: mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; & dès la nuit suivante il leva le blocus, & se retira vers Valenciennes sans perdre un soldat, & laissant encore derrière lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambresis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit sous de très-grandes peines les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables

(8) Anne de Levis | verneur du Limosin ;
depuis duc de Vanta- & lieutenant-général
dour, chevalier des | en Languedoc, mort
ordres du roi, gou- | en 1622.

de mettre un frein à la brutalité du soldat que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, & y mit des fauve gardes. Une jeune fille fort belle, vint se jeter entre mes bras comme je me promenois dans les rues, & me tenoit ferré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la premiere église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration, & la colere me redonnant des forces, je repouffai d'entre mes bras cette fille qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter qui me paroissoit sans réplique; & je m'enfuis m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monseigneur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monseigneur en Flandre dans plusieurs historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

1581.

quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je sçus qu'ils appartenoient au marquis de Roubaix mon cousin. Roubaix qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité ; » Par- » dieu, dit-il, ces civilités sont belles » & bonnes, mais s'il étoit pris il » porte sa rançon avec lui. « Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle, d'une manière convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie

au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmèrent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce gouverneur sur une sincérité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui pour toute réponse le paya d'un rire insultant sur son accent Picard, & le fit sortir du château qu'il donna à (10) Ba-

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

1581.

lagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Tierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres des habitans du pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre serendrait à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de tems après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elizabeth,

(11) On sçait que la reine d'Angleterre laissa de cette manière une partie des princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui

n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hyver de 1581. & repassa en Flandre au printems de 1582. Voyez le détail de ce voyage & celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, tom. 1. pag. 474. 603.

& de

& de l'espèce d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage.

1582.

D'Angleterre Monsieur repassa en Zélande, flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, assisté du prince Dauphin; & de toute la noblesse du pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manières. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fut encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, & voulut faire main-basse sur eux. Monsieur ne trouva de sûreté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable

Fort sur l'Escaut.

François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy Basque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le tems qu'il tiroit un poignard pour l'achever, Chron. Piasecki.

1582. cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une manière éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément; dès ce moment il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en général.

Pour moi j'en avois déjà eu personnellement des preuves qui jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûtèrent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa per-

(13) On connut par *d'Aubery du Maurier*. les papiers qu'il avoit le peuple crioit dans dans ses poches, qu'il les rue: » Voici des étoit Espagnol: ce qui » noces de Paris: Al- appaisa le peuple prêt » lons tuer ces maf- à faire main-basse sur » sacreurs. « *Math.* les François. *Mémoires tom. 1, l. 7. à la fin.*

sonne, & pour lui plaire je n'épargnai ni soin ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition; il usa de remises, & enfin prenant son parti un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavalierement qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le prince d'Epinoÿ (14) mon cousin, avoit obtenu sans peine ce qui me coûtoit tant d'affiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je fçus au juste quelle part ses officiers Protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny le dernier des Huguenots, à qui il confioit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat. Et en attendant l'occasion de re-

(14) Robert de Meÿs fils du Marquis de Lun, prince d'Epinoÿ, Richebourg.

1583.

Philippe
Marnix,
sieur de
Sainte-
Aldegon-
de.

passer en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvais tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte Aldegonde, & un Ministre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monsieur, & des Catholiques qui le gouvernoient: » Ces gens ont » des desseins pernicieux, & pour eux » & pour nous, où, à mon avis, ils ne » trouveront pas leur compte. Je vous » prie, Monsieur, ajouta-t'il, en se tournant vers moi, de ne vous pas éloigner de mon logis. « Il pensoit juste, & sa diligence achevant ce que sa prevoyance avoit commencé, Monsieur eut la double honte d'une (15) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la plaine, il sortit d'Anvers un jour du mois de Février, sous

(15) On tentoit au même tems, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua sur Bruges, Ostende, Nieupor, &c. *De Thou, liv. 77.* M. le duc de Montpensier & le Maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Math. ibid.*

prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'affaut, en criant *tue, tue, ville gagnée, vive la Messe*: mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repouffés, taillés en pièces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des aggresseurs, & que presque aussitôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilshommes

françois de la religion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme françois, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françoise, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret, & à son corps défendant, à une action qu'aucun françois ne désaprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Protestant en Flandre ne se raccommoât avec Monsieur: & pour nous, après avoir sçu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluses, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes

de son armée, & autant de chevaux, 1583.
de faim & de froid, dans une saison
aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas
de demeurer encore cinq ou six mois
en Flandre depuis cette funeste entre-
prise; mais son armée avoit été si con-
sidérablement diminuée, le reste étoit
si délabré, les villes étoient si bien sur
leurs gardes, & pour comble de mal-
heur, le prince de Parme revenoit si
supérieur, que Monsieur fut enfin obli-
gé de repasser en France, avec M. le
duc de Montpensier & le maréchal de
Biron, ne laissant de lui dans tous les
Pays-bas, que la mémoire d'un nom
justement détesté. Malheur à tout prin-
ce assez imprudent, pour ne pas pou-
voir cacher sa haine contre ceux dont
le service lui devient nécessaire. Mais
disons tout d'un coup à l'avantage de
la vertu, qu'elle est, tout bien confi-
déré, ce qui assure de la manière la
plus infallible, le succès aux grandes
entreprises. La sagesse, l'équité, la
bonne discipline, l'ordre, le courage;
le bonheur, toutes choses que la ver-
tu fait naître dans l'ordre qu'elles sont
marquées ici; voilà tout l'enchaîne-
ment des actions des hommes vérita-

1583.

blement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagne de l'aveugle ambition, qu'yvresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, prélompion de leur bonne fortune; tous effets de la flaterie, qui pour l'ordinaire, ne subjugué si impérieusement personne que ces prétendus Héros, qui se croyent nés pour subjugué tout le monde.

Claude
de Barlay-
mont sieur
de Haute-
penne.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du comte de Barlaymont, & je vins à la Bassée chez madame de Mastin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ses saints, & qu'il n'adore que le diable; c'est l'idée que le pere Silvestre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant, & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes ayeux, qu'elle y

avoit fait placer, elle prit de là occasion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui entendre débiter les rêveries que le pere Silvestre lui avoit mises dans la tête, elle ne le fut pas moins lorsque pour la détromper je lui récitai le symbole, & toutes les prieres qui nous sont communes avec les Catholiques romains. Les sentimens de la nature se réveillerent dans l'esprit de cette dame avec ceux de la raison ; elle n'avoit manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux, & me promit que non-seulement elle m'assureroit tous ses biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit sincèrement ; sans doute que le pere Sylvestre trouva des raisons encore meilleures, pour détourner l'effet de ses bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

J'avois sur-tout une envie particulière de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y posséderent long-tems des biens considérables. La trahison dont Monsieur avoit usé avec la ville

1583.

d'Anvers tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, pre-

nant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une manière qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contaſſe toutes mes aventures & celles de Monsieur. » Eh bien ! me dit-il ensuite, » n'est-ce pas là l'accomplissement de » tout ce que je vous dis de ce prince » à Coutras ? Mais le vicomte de Tur- » renne que je dissuadai autant qu'il » me fut possible de le suivre, y a enco- » re plus mal fait ses affaires que vous. «

L'expédition de Monsieur dans les Pays-bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France.

Il en reçut la proposition à Hagemau, où il étoit allé voir la comtesse de (16) Guiche : car il étoit alors dans le fort de

Dans l'E-
vêché d'Ai-
re en Gas-
cogne.

(16) Dianne Dan-|de Philibert, com-
doins, vicomtesse de|te de Grammont. Il
Louvigny, &c. épou-|est marqué dans les
ſe & ensuite veuve|observations sur les

1583.

sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens tems. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre; (17) & celui-ci pourroit être du nombre. Quoiqu'il

amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du règne de Henri III. pag. 270.*

le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle Davila, liv. 11. fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux sur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France, *Mém. de la Ligue.*

(17) Ce qui porte à tom. 5.

en soit , le roi de Navarre n'y répon- 1583.
dit point , & ne s'en servit que pour
convaincre le roi & la reine mere de
la pureté de ses intentions. Il m'en-
voya à Paris les informer de cette
démarche de l'Espagne.

On ne parloit presque plus au roi.
Ce prince retiré à Vincennes , étoit
inaccessible à tout autre qu'à ses mi-
gnons , & aux ministres de ses plai-
sirs. Je crus pouvoir trouver le moyen
de l'aborder par la reine de Navarre :
car cette princesse , dont l'humeur ne
pouvoit sympathiser avec celle du roi
son mari , l'avoit encore quitté (18)
pour retourner à la cour de France.
Mais madame de Béthune m'apprit
qu'elle n'étoit pas en meilleure intelli-
gence avec la reine sa mere , & le roi
son frere. J'eus recours à madame de

(18) Depuis ce
tems-là ils vécutent
toujours séparés l'un
de l'autre , malgré les
reproches que faisoit
quelquefois Henri III.
au roi de Navarre sur
ce sujet , & sur quel-
ques autres dont parle
l'Etoile. Un jour que
ce dernier avoit reçu
quelques lettres du
roi assez piquantes :
» Le roi , dit-il , par
» toutes ses lettres me
» fait beaucoup d'hon-
» neur : par les pre-
» mières , il m'appelle
» C & par les
» dernières , fils de
» P «

1583

Sauvai, qui ne menagea une audience de la Catherine. La cécité lui parut de conséquence ; elle en parla au roi ; — y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de sa majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel succès peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti qu'on ne s'en repentit au même-tôt. La reine-mère jugea à propos de ne se servir de cette confiance du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire la roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut être

rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses , que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins ; & je n'en doutai plus , lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit , de la part de ce prince , Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'en-yvroit , je découvris au fond de son cœur une mélancolie , & une amertume secrète qui le dévorait , & dont rien ne pouvoit le distraire : c'étoit le commencement de cette langueur , qui quelque tems après arrêta par

(19) Monsieur pre-
noit les titres de fils
de France , par la gra-
ce de Dieu , duc de
Lauthier , de Brabant,
de Luxembourg , de
Gueldres , d'Alençon,
d'Anjou , de Tourai-
ne , de Berry , d'E-
vreux , & de Château-
Thierry ; comte de
Flandre , de Hollan-
de , de Zélande , de
Zulphen , du Maine ,
du Perche , de Mante ,
Meulan & Beaufort ;
marquis du Saint Em-
pire ; seigneur de Fri-
se & de Malines ; Dé-
fenseur de la liberté
Belgique : il fut nom-
mé Hercule au Bapté-
me , & on changea ce
nom en celui de Fran-
çois , à la Confirma-
tion.

1583. sa mort (20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue, dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit: » Mon ami, souvenez-vous que la principale partie d'un grand courage & d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en sa parole, je ne manquerai jamais à celle que je vous ai donné. « Je

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût toutes les veines rompues. De - Thou, Busbeq. Epist. 33. 35. liv. 78. » Ce fut, disent les Mémoires de Nevers, pour avoir couché avec la... qui lui fit sentir un bouquet empoisonné. « Ibid. p. 163.

n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé me deux (21) jeunes freres à la cour, y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-tems après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante : le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la

personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la confession de Sancy.

1583.

convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté, dans la fleur & la force de mon âge, on entendra sans étonnement que je payai à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperduement amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux, & lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere respectable, & plus encore contre les charmes d'une maîtresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. La-Fond (23) me

(23) La-fond étoit bre ; il en fera encore son valet de cham-parlé.

propofa pour faire diversion, de voir mademoifelle de Courtenay, (24) dont il fouhaitoit que je fiffe la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix ; mais mademoifelle de Saint-Mefmin détruifoit bien-tôt toutes ces fages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres perfonnes. Le hazard y avoit conduit fingulièrement mademoifelle de Saint-Mefmin, & mademoifelle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates ; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en fortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoifelles, à laquelle je refuferois mes foins & ma première vifite. Il n'y a ni ménagement ni adrefse qui puiffe en pareille cas, fatisfaire deux femmes à la fois. La jeune fœur de la Saint-Mefmin descendit en ce mo-

(24) Anne de Courtenay, feigneur de Bontin.
François de Courte-

1583. ment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en aperçut ; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque La-Fond s'approchant de mon oreille : » Tournez à droite, » Monsieur, me dit-il, vous trouverez » des biens, une extraction royale, & » bien autant de beauté lorsqu'elle se- » ra en âge de perfection. « Ces deux mots lâchés à propos rappellèrent ma raison, & fixerent mon irrésolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conseil, & que la seule différence pour la beauté entre mademoiselle de Courtenay & sa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir mademoiselle de Saint-Mesmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je soutins l'affaut ; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sçut gré de la préférence, je m'en applau-

dis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle maîtresse, & que quelques visites de plus, m'eurent fait connoître son caractère. Elle agréa mes soins, & peu de tems après cette aventure, je l'épousai (25).

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny pendant cette année 1584. entière dans les occupations, les exercices & les divertissemens de la campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement : mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisayeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin,

1584.

étrangers où ils étoient à vil prix; je les envoyois vendre en Gascogne à la cour du roi de Navarre où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une let-

<p>(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison.</p>	<p>» Un jour, dit-il, chassant es Forêts d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine Michau, bien monté, ayant une couple de pistolets à canons bandés & amorcés, le roi seul, & mal assisté, comme c'est l'ordinaire des chasseurs de s'écarter.... Le roi le voyant approcher, lui dit, d'une façon hardie & assurée; Capitaine</p>
---	---

tre du roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le tems qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs ; que l'état & la religion étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus

» Michau, mers pied qui résidoit alors à Pa-
 » à terre, je veux es- ris, en qualité d'am-
 » fayer ton cheval, bassadeur de l'Empe-
 » s'il est si bon que tu reur Rodolphe II.
 » dis. Le capitaine Mi nous assure encore
 » chau obéit, & met dans ses lettres, qu'un
 » pied à terre, Le roi homme aposté (il ne
 » monte sur son che- marque pas par qui)
 » val, & prenant les empoisonna en ce
 » deux pistolets: veux- tems-là le roi de
 » tu, ce dit-il, tuer Navarre: mais que ce
 » quelqu'un? On m'a prince n'en souffrit au-
 » dit que tu veux me cun mal, soit par
 » tuer, mais je te puis la force de son tempé-
 » maintenant tuer toi- rament, soit par la
 » même si je veux: & foiblesse du poison;
 » disant cela, tira les que ce même homme
 » deux pistolets en le manqua ensuite
 » l'air, lui comman- d'un coup de pistolet;
 » dant de le suivre. & qu'ayant été pris &
 » Le capitaine s'étant appiqué à la question,
 » fort excusé, prend on connut par les dé-
 » congé deux jours marches que fit Hen-
 » après, & oncques ri III. en cette occa-
 » depuis ne parut. « sion, qu'il n'avoit au-
 » Décade. d'Henri le cune part à cet assassi-
 » Grand, liv. 8. Bulbec, nat. Epist. 469

1584. rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaye, que je fis à cette intention.

1585. En effet, c'est dans cette année qu'éclatèrent les hardies entreprises de la Ligue (27); & l'on ne pense

(27) La première de toutes les démarches qui donnerent naissance à la ligue, fut une association des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Protestans. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modèle à toutes les autres provinces & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année; & dont les résolutions mirent Henri III. dans la nécessité de se déclarer chef des Catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule religion catholique dans le royaume: mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la couronne, & on y fit entrer le pape, & le roi d'Espagne. Voyez la formule de ces associations dans le *Vol. cotté 8826. des Mss. de la Bibliot. du roi*, p. 160. La confédération de la Noblesse de Normandie, avec serment de conserver la religion en France

penſe point ſans frémir, qu'en moins de quatre ans il fondit ſur le roi de Navarre dix armées royales, lorsque le danger qui menaçoit égale-

1585.

France, & la couronne dans la maiſon de Valois ſe voit. *V. 8832. p. 5.* Tout ce volume eſt encore rempli de mémoires, concernant la ligue, & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Espagne, paſſé au château de Joinville, & ſigné des parties reſpectives, & pluſieurs autres pièces ſur le même ſujet. *Vol. 8866.* On trouve auſſi ces mêmes pièces en tout ou en partie, avec des circonſtances curieufes ſur ce ſujet, dans différens auteurs, tels que *les mémoires de Nevers tom. 1. Les mémoires de la Ligue, tom. 1. Les mémoires d'état de Villeroi, tom. 2. De Thou, liv. 63. & 81. D'Aub. tom. 2. liv. 3. chap. 3. Math. tom. 1. liv. 7. & 8. Le novenaire de Cayet, tom. 1.*

au commencement, & autres.

Bien des perſonnes veulent que l'origine de la ligue ſoit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naiſſance dans le concile de Trente, par les ſoins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de ſon côté le duc François de Guiſe en formoit auſſi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en ſuspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, paſſant par la France pour ſe rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guiſe: le collège du Fortet a paſſé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le pre-

1585.

ment les deux rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henri III. qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la

mier tome des mémoires de la Ligue, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la première certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a guères de vraisemblance. Pour Henri III. il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles :
 » j'ai grand peur
 » qu'en voulant perdre le préche, nous
 » ne hazardions fort
 » la Messe. « On assure que tous les secrets de

la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais-Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le roi venoit l'attaquer :
 » me retirer, lui répondit le duc, au
 » plus vite en Allemagne en attendant
 » une occasion plus favorable. «

LIVRE SECOND, 183

main qui cherchoit à renverser son autorité.

1585.

Henri III. voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la létargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse, (28) pour l'opposer en Normandie au Duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de Juillet, (29) par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'al-

Claude de Lorraine.

(28) Anne duc de Joyeuse, l'ainé des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte d'Henri III. Henri IV. dit au marquis de la Force, en présence de Mathieu qui le rapporte, *liv. 8.* qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse d'Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V. lui-même en

parut indigné; & par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunia ceux qui donneroient du secours aux Huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévint dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les détachés de la ligue, soit en France, soit à Rome dans le 1. tom. *des mém. de Nevers, p. 661. & suiv.*

1585.

ler à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny & m'engagea sans peine à aller avec lui: en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible: mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot (30) qui voulut don-

(30) » Chicot étoit	» le trouvât mauvais.
» un Gascon, brave,	» Quand le duc de
» riche, & bouffon. Il	» Parme vint en Fran-
» blessa à la cuisse	» ce, Chicot dit au roi
» Henri de Lorraine	» devant tout le mon-
» comte de Chaligny	» de: Monsieur mon
» (pendant le siège	» amis, je vois bien
» de Rouen) & l'ayant	» que tout ce que tu
» fait prisonnier, le	» fais ne te servira de
» présenta au roi	» rien, si tu ne te fais,
» Henri IV. en lui	» ou contrefais Ca-
» disant, tiens, voilà	» tholique. Une autre
» ce que je te donne.	» fois: de moi je tiens
» Le comte fâché de	» tout assuré que tu
» se voir pris par un	» donnerois en un be-
» fou, lui donna du	» soin les Papistes &
» pommeau* de son	» Huguenots aux pro-
» épée sur la tête, & il	» tonotaires de luci-
» mourut du coup. Il	» fer, & que tu fusses
» disoit au roi tout	» paisible roi de Fran-
» ce qu'il vouloit,	» ce; aussi-bien dit-
» sans que sa majesté	» on que vous autres

ner carrière à son humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*; lui envoya dire avec mystère que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier le *sourdaut*: autre surnom qu'il donnoit au duc de Joyeuse. Lavardin sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques, & vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

1585.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous

» rois n'avez de re- » ligation qu'en appa- » rence. Je ne m'éba- » his pas, dit-il enco- » re à sa majesté, s'il » y a tant de gens qui » abboient après être » rois, le métier en » est bon: car en tra- » vaillant une heure » de jour, il y a » moyen de vivre le » reste de la semaine » & se passer de ses » voisins; mais pour » Dieu, Monsieur	» mon ami, gardez- » vous de tomber en- » tre les mains des li- » gueurs, car vous » pourriez tomber en- » tre celles de tel, qui » vous pendroit com- » me une andouille; » & puis feroit écrire » sur votre potence: à » l'écu de France & » de Navarre, céans » bon logis pour y » rester. « <i>Mém. pour l'hist. de France, tom.</i>
---	--

1585.

partis tous ensemble qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la ligue & que son intention est qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la ligue. (31) Joyeuse me l'apprit, en me disant : » Hé bien, M. » le baron de Rosny, c'est à ce coup » que j'aurai vos beaux chevaux à bon » marché, car la guerre est déclarée » contre ceux de la religion : mais je » m'assure que vous ne ferai pas » si sot que d'aller trouver le roi de

(31) Les ligueurs dans le conseil l'occa-
 assemblés à Châlons sion de réunir les Pays-
 y obligèrent le roi ; Bas à la couronne, en
 qui s'en excusa secret- renvoyant sans répon-
 tement au roi de Na- se les députés de ces
 varre sur la nécessité. provinces, qui étoient
 Ce prince & la reine venus offrir au roi
 sa mere se laisserent cette souveraineté,
 effrayer mal à propos s'il vouloit faire mar-
 par les menaces de la cher ses troupes de ce
 ligue, dont on leur côté-là ; & qui paroif-
 exagéra les forces, soient souhaiter ar-
 quoiqu'il fût très-fa- demment qu'il l'ac-
 cile de la détruire dans ceptât. Voilà deux
 ses commencemens. grandes fautes à la
 On manqua encore fois. *De Thou, liv. 11.*

» Navarre, & vous embarquer dans
» un parti qui sera infailliblement rui-
» né, & vous feroit perdre votre belle
« terre de Rosny. » Le duc de Joyeu-
se auroit pû parler encore long-tems
sans que je l'eusse interrompu. Je con-
noissois assez la cour, pour que rien
dût me surprendre de sa part. Mais je
pensois avec étonnement, par com-
bien de traverses la fortune se plaisoit
à faire passer le roi de Navarre, avant
qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui
destinoit : car j'en étois toujours inté-
rieurement persuadé, & les prédic-
tions de la Brosse ne me fortoient point
de l'esprit. Aussi toute ma réponse à
Joyeuse ne roula que là-dessus, &
après cela je le quittai brusquement.
L'écart dut lui paroître un peu fort ;
& j'ai sçu qu'il avoit dit à ceux qui
étoient à côté de lui : « Voilà un
» maître fou ! mais il pourroit bien
» s'abuser avec son forcier. »

Je revins chez moi, d'où je repar-
tis incontinent, après avoir pris quel-
ques nouvelles mesures conformes au
changement subit qui venoit d'arri-
ver, & je passai promptement en
Guyenne où étoit le roi de Navarre.

1585. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce tems-là, plutôt à leur agrandissement particulier, qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premières marques de cet esprit inquiet,

Dans l'é-
véché de
Castres.

double & ambitieux, qui formoit son caractère. Il avoit projeté, de concert avec ce Butrick, un nouveau système (32) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Constats, d'Aubigné, de Saint Germain-Beaupré, de Saint Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calviniste, une espèce d'état républicain, sous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendrait en son nom, cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on verra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnaissance envers ces messieurs; puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religieux, & qu'on les ré-

<p>(32) L'historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France,</p>	<p>& très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.</p>
---	--

1585.

duisoit à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains; & ils ne voyoient pas que par là, ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits faci-

lement en les attaquant séparément. 1585.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une manière assez cachées, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se tint uni, & se mit efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit :
 » M. le Baron de Rosny, ce n'est
 » pas tout que de bien dire, il faut
 » encore mieux faire. N'êtes-vous
 » pas résolu que nous mourions en-
 » semble ? Il n'est plus tems d'être
 » bon ménager. Il faut que tous les
 » gens d'honneur & ceux qui ont de
 » la conscience, employent la moitié
 » de leurs biens pour sauver l'autre.

(33) C'est Henri, devenu duc de Montmaréchal de Danville, morency.

1585.

» Je m'assure que vous serez des pre-
» miers à m'assister, aussi je vous
» promets que si j'ai jamais bonne
» fortune, vous y participerez. Non,
» non, Sire, lui répondis-je, je
» ne veux point que nous mourions
» ensemble, mais que nous vivions;
» & que nous cassions la tête à tous
» nos ennemis. Mon bon ménage
» n'y nuira pas. J'ai encore pour
» cent mille francs de bois à ven-
» dre que j'employerai à cela. Vous
» m'en donnerai un jour davantage,
» lorsque vous serez bien riche.
» Cela arriva. J'ai eu un précep-
» teur qui avoit le diable au corps,
» qui me l'a prédit. « Le roi de Na-
» varre ne put s'empêcher de rire de
» cette faillie. » Or bien, mon bon
» ami, me dit-il, en m'embrassant
» étroitement, retournez-vous - en
» chez vous, faites diligence, & me
» venez retrouver au plutôt avec le
» plus de vos amis que vous pourrez;
» & n'oubliez pas vos bois de haute-
» futaye. « Il me communiqua ensuite
» le dessein qu'il avoit d'approcher la
» guerre de Paris, ou du moins de la
» Loire; c'étoit en effet le seul moyen

de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par sa précipitation n'y mît plus d'obstacles que les Catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit ; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presque au même moment qu'y arrivoient aussi le cardinal de Lénoncourt, (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une dernière représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du roi, & de changer de religion. (35) Poigny vint

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims, Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier, Jean d'Angennes seigneur de Poigny. de Michel de Montagne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. » Comme ils s'entretenoient, dit l'auteur, des causes des troubles, Montagne lui dit (à ce président) qu'il avoit servi de médiateur entre le roi de Navarre &

1585. me trouver le lendemain, & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'affurai qu'il

» le duc de Guise, » croiroient jamais en-
» lorsque ces deux » sûreté tant que le
» princes étoient à la » roi de Navarre vi-
» cour; que ce der- » vroit; que celui-ci
» nier avoit fait tou- » de son côté étoit per-
» tes les avances par » suadé, qu'il ne pour-
» ses soins, ses servi- » roit faire valoir son
» ces, & par ses assi- » droit à la succession
» duités, pour ga- » à la couronne pen-
» gner l'amitié du roi » dant la vie du duc.
» de Navarre: mais » Pour la religion,
» qu'ayant reconnu » ajouta-t'il, dont tous
» qu'il le jouoit, & » les deux font para-
» qu'après toutes ses » de, c'est un beau
» démarches, n'ayant » prétexte pour se fai-
» trouvé en lui qu'un » re suivre par ceux
» ennemi implacable, » de son parti: mais
» il avoit eu recours à » la religion ne les
» la guerre, comme » touche ni l'un ni
» à la dernière res- » l'autre. La crainte
» source, qui pût dé- » d'être abandonné
» fendre l'honneur de » des Protestans em-
» sa maison; que l'ai- » pêche seule le roi
» greur de ces deux » de Navarre de ren-
» esprits étoit le prin- » trer dans la reli-
» cipe d'une guerre, » gion de ses peres; &
» qu'on voyoit au- » le duc ne s'éloigne-
» jourd'hui si allumée; » roit point de la con-
» que la mort seule de » fession d'Aufbourg,
» l'un ou de l'autre » que son oncle Char-
» pouvoit la faire finir: » les cardinal de Lor-
» que le duc, ni ceux » raine lui a fait gou-
» de sa maison ne se » ter, s'il pouvoit la

prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occasion où la religion, l'état & l'autorité royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de répliquer : « Je crois, me dit-il, qu'une messe est de difficile conquête en cette ville. » Je l'y conduisis moi-même avec les autres députés ; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la

» suivre sans préjudi- | » reconnu dans ces.
 « cier à ses intérêts : | » princes, lorsqu'il se
 » & que c'étoient là les | » méloit de leurs af-
 » sentimens qu'il avoit | » faire. «

1585.

196 MEMOIRES DE SULLY;

honteuse démarche du roi; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attireroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec M M. de Rambouillet, (36) de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de La-Rocheguion, des-Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroïssoit aux environs de la Loire, il verroit bien-tôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour

(36) Nicolas d'An-
gennes, marquis de
Rambouillet. Louis de
Rohan, fait duc de
Montbazon en 1588.
Jean d'Aumont, ma-
réchal de France, N...
de Silly, comte de la
Rochequion. Louis du
Bois, seigneur des-
Arpentis, maître de
la garderobe du roi,
gouverneur de Tou-
raine.

(37) Il est parlé dans
M. De Thou, liv. 82.
de cette négociation
de M. de Rosny au-
près d'Henri III.

en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant, nommé le capitaine Grec avec vingt Soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la Religion, se laissèrent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III. s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisième parti en faveur du premier, conduit par Du-Hallot (38) qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-tems en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi ils se faisirent du château, sans que Du-Hallot, qui

1585.

Charles
de Cossé,
comte de
Brissac.

(38) Michel Bour-] Rochemorte. Leon
rouge Du-Hallot. de Fresne.
Louis Boucherau de

1585.

n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du roi que les deux soldats avoient agi, & il demeura dans son erreur jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une roue. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé ; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont, par les Catholiques qui tenoient le château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissoit acheve de le mettre en pièces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours

(39) Le roi crai- ment l'entreprise de
 gnoit si fort la ligue, Du-Hallot.
 qu'il défavoua haute-

après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire, de plus de cinq cens pas, le renversa mort : après quoi les Catholiques chassent le reste des Huguenots de la ville & du château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le roi de Navarre avoit conduit seul l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée produisit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siège, pour venir seconder ses créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore dispersées & dans l'inaction, se rassemblèrent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en

1585.

refaisir, précipita les actions de la campagne & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bien-tôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de Royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente; & que si je n'avois reçu aucunes nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. Messieurs de Mouy, (40) de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hasardeuse, & refusèrent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre

(40) Isaac Vaudré, ou Vaudray, sieur de Mouy. N..... de Pas de Feuquieres.

en chemin, avec six gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un portemanteau chacun six mille écus en or.

1585.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina par tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotin, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissements, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41) je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : il répondit juste, & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui

Dans le
Perche.

Dans le
pays Char-
train.

(41) Jaques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

1585. nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en assurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conseilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince qui avoit été repoullée de devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, & faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, cela rendoit le séjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous représentoit comme un malheur: mais il falloit bien se donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la ville: ce fut à moi qui faisois le domestique à y mettre sous-main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embarras de tous ceux qui délogoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres, mais après que nos chevaux se furent repus & délassés, la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais au lieu de rentrer dans la ville,

nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remède, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la première troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux-légers de Flandre. Au *qui vive*, nous répondîmes; *Vive le roi*; & Flandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumières de deux ou trois compagnies

1585.

d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernières paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y disposâmes comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive*, que nous fit la première compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé, s'é-

(42) Ainsi appellés quebufes furent devenues en usage, on les appellent d'abord armés. appella, arquebusiers Ils servoient à pied & à cheval, & ce dernier nom est employé aujourd'hui les dragons plus communément gons. Lorsque les ar- dans ces mémoires.
toient

toient écartés du chemin & s'étoient jettés dans le bois ; au lieu d'eux , c'étoient quatre compagnies du prince , à qui nous avions affaire ; ce que nous comprîmes sans peine , voyant que toute la troupe fondoit sur nous , en nous couchant en joue , & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoissance , dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître ; mais je fis réflexion que dans ces fortes de rencontres , la premiere parole , le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer , sont ordinairement pris pour un refus de se rendre , suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces officiers , je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis , laissai prendre mes chevaux & marchai à la suite , jusqu'à ce que je fusse proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gelais , que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage , & jusqu'aux malles où étoit mon or.

George de
Clermont
d'Amboise,
marquis de
Galerande.

Le prince de Condé suivoit de

1585.

près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement dans des écuelles de bois; & lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce prince qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un simple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre & me perdre avec lui; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille, & je ne me chargeai que de Messieurs de Fors, du Plessis, de Vêrac & d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, & trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cens chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & mar-

Claude,
duc de la
Trimouille.

chant lui-même par de semblables chemins, il échappa lui douzième à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

1585.

Le mien ne fut guerre moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes moustaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguisoit pas si bien, que je n'entendisse dire à mes côtés par tout où je passois, que je ressemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Protestans par le duc de Joyeuse. Je vins de cette manière coucher à Château-

En Touraine.

Renaud. La grande difficulté étoit de passer la Loire. J'en ferois venu difficilement à bout sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des

1585.

pires de bon chrétien ; & je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part , que quoique connu dans cet endroit , je cédai à la priere qu'il me fit d'y séjourner trois jours. Nous en avions besoin , nos chevaux commençant à être fatigués. La mort enlevant peu de tems après. M. de Montbazon(43), m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentimens se portoient au bien de l'état.

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

A la faveur de mon nouveau déguisement , je traversai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suisse , qui se rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire , parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins ; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux , même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses , & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés , que je fus reconnu par Puiferret , au passage de

(43) il fut tué à la journée d'Arques.

la riviere à Saint-Marfaud. Il s'avan- 1585.
 ça avec sa compagnie jusque sur le Village en
 bord de la riviere : heureusement j'é- Saintonge.
 tois déjà sur l'autre bord ; & ayant
 de l'avance , je gagnai la maison de
 M. de Neufvy. (44) A Marton je En An-
 descendis à mon ordinaire dans le goumois.
 fauxbourg , & aussi-tôt , je ne sçais
 par quel pressentiment , je rentrai
 dans la ville. J'appris le lendemain
 que pendant la nuit on avoit fait
 sauter avec un pétard la porte de l'é-
 curie où l'on croyoit qu'étoient mes
 chevaux. Je faisois sur cet accident
 mes réflexions , sans que cela m'em-
 pêchât de donner les ordres du dé-
 part , lorsque je fus abordé par un in-
 connu , qui me dit : « Monsieur , je
 » ne veux point m'informer qui vous
 » êtes , mais si vous êtes Huguenot ,
 » & que vous partiez d'ici , vous êtes
 » perdu. Il y a une embuscade à cinq
 » mille pas d'ici de cinquante cava-
 » liers bien armés , qui à mon avis
 » vous attendent. « Je remerciai cet

(44) Le cadet , qui delaine de Melet de
 s'appelloit Bertrand Fayoles, sœur de Neuf-
 de Melet de Fayoles vy, son aîné, étoit dans
 de Neufvy : car Mag-le parti de la ligue.

1585.

homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point Huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis défeller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en payfan périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de là, où ils se retirèrent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; & il revint aussi-tôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour par-

tir. J'arrivai après quelques autres petites aventures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergérac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-tems embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Maïenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castilion & de Mont-

Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.

1585.

vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de février, nous y arrivâmes assez à tems pour faire lever ce siège.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Maienne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc; l'autre plus loin encore; un troisième vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans remède, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai: Que l'extrémité n'étoit

pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon ; qu'il seroit assez tems d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête partout ; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lefdigières en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle & les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangères qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit :
» Mais, ajouta-t'il, le duc de Maien-
» ne n'est pas si mauvais garçon,
» qu'il ne me permette de me pro-
» mener encore quelque tems dans
» la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle ; & fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours ; & pen-

1585.

dant cette intervalle les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant faisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'affurer un passage. (45) Il partit de Nérac suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Ville de Sainte-Foi pour rendez-vous, puis Guyenne sur la Dordogne. tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyères, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Autre ville de la Guyenne. Nous passâmes la riviere après soleil

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans d'Aubigné; tom. 3. Mathieu, tom. 1. liv. 18. Cayet, liv. 1. & autres historiens.

couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & jusques sur les fossés de Marmande. Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous les gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Maïenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colère sur Montinac-le-Comte, où le capitaine Roux & le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazaille. Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme, ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-tems la permission que je lui demandois; en

1586.

Ville de
Périgord,
sur la Vé-
zère.

Ville du
Bazadois,
sur la Dor-
dogne.

1586. fin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise, fans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque tems: mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis qui traitèrent la ville comme ils jugèrent à propos. Le roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colére se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment, que quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la dernière extrê-

mité , & après avoir disputé le terrain
 pied à pied. En se retirant il jetta ce

1586.

qui lui restoit de monde dans Mon-
 fégur , Castillon & Sainte-Foi. Je lui

Sur la Dor-
 dogne.

prêtai encore six mille livres pour for-
 tifier Mont-flanquin , où commandoit

Florestan
 de Béthune.

Béthune. Enfin craignant quelque

Ville de la
 Saintonge.

événement fâcheux du côté de la Ro-
 chelle , il laissa le vicomte de Turen-
 ne avec quelques troupes en Guyenne,
 & prit le chemin de cette ville par
 Pons & Saint Jean d'Angely.

Il y avoit des momens où Henri
 III. indigné du personnage honteux
 que la ligue lui faisoit jouer , auroit
 fort souhaité de trouver quelque
 moyen de s'en venger : (46) mais il
 eût voulu le faire sans rien risquer ; &
 rejettoit toujours par ce motif la pen-
 sée qui lui vint plusieurs fois d'appel-
 ler le roi de Navarre , & de s'unir
 avec lui. Les députés des quatre can-
 tons Suisses catholiques étant ar-
 rivés à Paris , pour traiter du se-
 cours qu'on avoit demandé quelque

(46) C'est dans ces *meis vindicabo inimi-*
 momens qu'il disoit , *cos meos* ; voulant par-
 comme le rapporte *ler des ligueurs & des*
 l'Etoile : *De inimicis* Huguenots.

1586. tems auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suiffes; lesquels avec les troupes dont il pouvoit particulièrement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suiffes. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroy, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits

chiens pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la ligue, dont il me fit juger à son emportement qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de son union avec le roi de Navarre, comme d'une chose dont il sentoit toute l'utilité: mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajoûter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi: Qu'inutilement on proposeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant il agiroit contre sa conscience: mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdrait tous les secours qu'il pouvoit espérer des Réformés, sans que pour cela il détachât un seul

1586. homme de la ligue ; qu'au contraire tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua , & je persistai toujours à soutenir que le roi de Navarre , en embrassant le moyen proposé , ne lui apporteroit que sa seule personne ; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit , & sans exiger le sacrifice de sa religion , on fortifioit le parti du roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mère , & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raisons ; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion , étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup ; & par la manière non-seulement gracieuse , mais encore franche & ouverte , dont leurs majestés agirent avec moi , j'eus lieu de me flater de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions , pour aller conférer à Paris avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de

dépense en bonne chere, & sur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent sans restriction un secours de vingt mille Suiffes, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné : & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il desiroit passionément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suiffes, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir s'il en avoit besoin contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement ;

1586. & je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Le traité ayant été fait entre les deux rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsillière à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée : mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne à la première occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestans de ces pays avoient promis au roi de Navarre. Marsillière exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-fatisfait du succès de ma commission.

☞ Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.

Ce prince ne put se résoudre à de-

meurer resserré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens fantassins, deux cens chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes d'emblée le bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maronière qui étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous déterminâ à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince

1586.

Ville du
bas-Poitou.Jean de
Sourches,
seigneur de Ma-
licorne.

1586.

leva promptement aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaisseaux y mouillèrent l'un après l'autre, & les assiégés apprenant que le roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

Dans le
Haut-Poi-
rou, sur la
Boutonne.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle qui y commandoit, se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule pièce d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque comme une chose singulière, que Madame ayant envoyé son maître d'hôtel porter un billet au roi son frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart d'heure.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que sans lui laisser le tems d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête & le renversa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres troupes protestantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fit marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir. Les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire. Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vû un si grand partage de sentiment; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les

François,
de Coligny,
fils de l'a-
miral.

1586. faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert, mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Autres villes du haut-Poitou. Ce prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixant. Le bruit de cinquou six canons, dont l'usage avoit été fort rare jusque là dans les sièges, produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, & lorsqu'il se vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui amenèrent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel-général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siège de Fontenai, la seconde place de Poitou, quoi-
 Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou, qu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint Barthelemi; il fut tué en 1591.

une forte garnison. Ce gouverneur nommé la Rouffiere, voulut défendre non-seulement la ville, mais encore le faux-bourg des Loges, plus grand & plus riche que la ville même, & revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rozhefoucalt à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquières, de Brasseuses, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repouffés trois fois, Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraîâmes sur nous en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant

Louis de
Courcillon
de Dan-
geau.

1586.

les maîtres de la barricade ne songèrent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entraissions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même tems la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort périlleuse: avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobaï du moins aux assiégés la vûe des allans
&

& venans. Ensuite on s'appliqua fans relâche à la tranchée & à la fappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduisit lui-même les mineurs, dès-qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages & toutes les routes qui conduisoient à la ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de la rivière, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens, qui ne me laissa point douter que je ne dusse bientôt être attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'aperçus que ce qui m'avoit donné une allarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la rivière. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me scus fort bon gré

1586.

d'avoir ordonné à celui que j'envoyoit chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce siège fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux assiégés, qui demeurèrent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demandèrent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voix : les articles en furent dressés, ou plutôt dictés par le roi de Navarre : la sùreté de sa parole étoit si connue des assiégés qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plai-

fant stratagème pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bierre, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres: il en vint un qui conduisit le convoi au travers des faux-bourgs dans un cimetière hors la ville, avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme vinrent déterrer le mort, & se dispoïent à le reporter dans la ville; mais ils furent apperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardèrent pas le secret: ce n'en étoit plus un dans la ville; un prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu partout cette aventure.

Le roi de Navarre laissant le sieur

1586. de La-Boulaye gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place régulière: il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles parent de La-Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauléon, ensuite du château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere: elle se retira à Beauvois petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Charles Echalarde, sieur de La-Boulaye.

Autres places dans le bas-Poitou.

Je ne me trouvai point à ces sié-

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, tom. 3. liv. 1. chap. 10. » La dame de la Garnache, dit-il, » sœur du duc de Rohan, tenoit la ville de la Garnache, & le château de Beauvois sur mer en neutralité. Son fils nommé le prince de Genevois, pour sa prétention du mariage de sa mere avec » le duc de Nemours, » s'étant saisi de la Garnache, par l'intelligence des domestiques..... entreprit aussi sur Beauvois..... mais il se trouva prisonnier de sa mere. La cadence de tout cela fut que le roi de Navarre se mêlant de sa liberté, l'obtint, & par même moyen la place, » &c. »

ges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligèrent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauvegarde pour mon château & mes biens de Rosny, & tous les passe-ports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos: ce qui me tranquillisoit par rapport à mon épouse, dans un tems où toutes les violences étoient autorisées contre les Protestans. J'appris que ce bourg venoit d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ses domestiques; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me sçavoir si proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courrois en venant me mêler avec des pestiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit trop besoin de secours & de consolation.

1586. tion pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce tems inutilement pour le roi de Navarre. Je preschai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les Religioneux, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avoit été lente jusques-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort

& Parthenay , & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes les places contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie ; & ne conserva que Fontenai , Talmont , Maillezais & Saint-Maixant , en se retirant dans la Rochelle , où je trouvai qu'il étoit rentré.

1586.

Toutes
ces places
font en Poi-
tou.

Le traité d'alliance entre les deux rois , dont il a été fait mention plus haut , sembloit promettre toute autre chose ; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question ; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible , si l'on ne savoit dans quelles variations est capable de se jeter un prince livré à l'irrésolution , à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut , dans les conjonctures difficiles , tout abandonner ni tout refuser au hazard ; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides , il faut que toutes les démarches qu'on fait , tendent à y par-

1586. venir. On ne sçauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire : mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que se conduisoit le conseil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment & jamais pour la fin ; & c'étoit toujours d'une manière si timide, qu'on ne remédioit au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche, de manière à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le roi, ou plutôt la reine-mère en joignent un autre qui y met

le comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelque petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henri III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le remède qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vit dans une extrémité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince.

Catherine eut recours à ses fines- ses ordinaires, & crut avoir beaucoup

(49) On a soutenu qu'on lui entendit dire que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine: *qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: Hé bien, nous priérons Dieu en français.*

1586. fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant: elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On

(50) » La reine lui » demande ce qu'il » vouloit, il lui ré- » pondit, en regar- » dant les filles qu'elle avoit amenées: il n'y a rien là que je veuille, madame, » *Peref. Hist. de Henri le grand.* Mathieu y ajoute que Catherine le pressant de faire quelque ouverture: » Madame, lui dit-il, il n'y a point ici d'ouverture pour moi. » *Tom. 1, liv. 8. p. 518.* Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 Septembre. » A Saint-Brix, un jour allant à la » chasse, & voulant » montrer que son » cheval étoit plus vif » que deux très-beaux » chevaux appartenans à Bellievre, » une bande de cochons derrière une haie, fit peur à son cheval, qui se renversa sur lui. Il demeura sans connoissance, jettant le sang par le nez & par la bouche: on l'enleva comme mort au château. Cependant deux ou trois jours après il n'y parut pas. » *Mem. de Nevers, tom. 2. p. 588.*

peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre : parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? & n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion , qu'elle mettoit sans cesse en avant , n'étoit au fond qu'un piège adroit pour le priver du secours des Protestans , lui faire contremander les troupes qui lui venoient d'Allemagne , l'attirer à la cour , le perdre , & après lui tous ses partisans ? J'ai particulièrement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences , auxquelles j'assistois avec le roi ; j'en liai de particulières par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves , qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine , & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient , je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjectu-

1586.

rer; & je me plaignis de ce que la reine-mere cherchoit par toutes fortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouèrent confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne seroit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurèrent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince: & quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sincères.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mere (51), elle s'en re-

(51) » Après un long entretien, comme la reine-mere lui demanda, si la peine qu'elle avoit prise ne produiroit aucun fruit, elle qui ne souhaitoit que le repos, il lui répondit: madame, je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit, c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le mien: la peine que vous prenez vous plaît, & vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi de votre vie. *Peres. 1. Part.*

tourna sans avoir rien obtenu, & Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystère que la conduite d'une armée, donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit? Etoit-ce simplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes grâces du roi? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures mêmes les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la dernière, c'est que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales for-

1587.

ces du royaume; qu'elle étoit sur-
tout remplie d'une noblesse d'élite,
& abondamment pourvue de tout ce
qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha prin-
cipalement à mettre Saint-Maixant
en état de défense: il y fit un voyage
si précipitamment, que succombant
au sommeil & à la fatigue, il fut obli-
gé en s'en revenant à la Rochelle de
se jeter dans une charette à bœufs,
où il dormoit comme dans le meilleur
lit. Afin de ne pas consumer les vivres
de Saint-Maixant, il avoit ordonné

Gabriel
Prévot de
Charbon-
nières.
N.... Des-
Bories..

aux deux régimens de Charbonnières
& Des-Bories, nommés pour le dé-
fendre, de se poster à La Motte Saint-
Eloi, en attendant l'arrivée de l'enne-
mi. Tout cela ne put empêcher ni la
prise de cette dernière place & de son
château, ni celles de Saint-Maixant,
de Maillezais & de plusieurs autres,
non plus que la défaite de quelques
compagnies, entr'autres de celle de
Despueilles qui fut emportée presque à
la vûe de la Rochelle. La manière
cruelle dont se comportoient les vain-
queurs, rendoit ces malheurs encore
plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit

faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Un jour que le duc de Joyeuse l'amenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'en venir d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les

1587.

derniers rangs marchoient si ferrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze restèrent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je scûs que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgères. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit curieusement qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Ro-

Bourg au
pays d'Au-
nis.

chelle, je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecoffois de celle d'Ouïmes, mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre & inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montrefor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrâce étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochelle ; & je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laissois tromper par

1587.

mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence, qui alloit laisser l'armée catholique sans chefs, car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son armée, déjà assez mal disciplinée, vécut sans règle & sans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit assemblé secrettement douze cens hommes tirés de ses garnisons, tomba si à propos sur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Refnel, de Ronfoy, & de Pienne, & sur celle du duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pièces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin : il a suivit jusqu'à la-Haye en Touraine, & trouva moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette

Sur les
confins du
Poitou.

occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus long-tems, je crois que la faim la lui auroit entièrement livrée. Les soldats se répandant dans les villages, & s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la rivière & les surprinions à tous momens.

1587.

Dans ce peu de tems il y en eut plus de six cens pris ou tués. Je donnai avec six chevaux seulement dans un village plein de soldats : ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes qui étoient sur les lits & les tables, & éteindre leur meche, fans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avoit long-tems que M. le comte de Soissons (52) mécontent

(52) Charles de Bourbon, quatrième fils de Louis I. prince de Condé, tué à Jarnac; & frere d'Henri I. prince de Condé, de François prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, François d'Orléans de Longueville.

1587. de la cour, faisoit espérer au roi de Navarre, qu'il passeroit dans son parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire; & le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers, pour faciliter à ce prince le passage de la rivière. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit, fut attaqué sur la levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entièrement pillé: ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée; je leur avois obtenu un passeport pour fortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense: ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent,

ils ne voyoient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuses, que le zèle de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoient que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs de-

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au

maintien de la bonne religion ; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion ; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit

1587. voirs à cet égard. Ils ne sçauroient se-
vir trop rigoureusement contre toute
espèce d'action qui blesse la nature,
la société ou les loix. Une religion
capable d'autoriser ces actions, de-
vient nécessairement l'objet de la ri-
gueur de leur justice ; & c'est même
par cet endroit seul , que la religion est
soumise au pouvoir des Têtes couron-
nées : mais leur ressort ne s'étend
point sur l'intérieur des consciences.
Dans le précepte de la charité par
rapport à Dieu, dont les différens sens

faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolu- ment toutes les dispu- tes en matière de re- ligion, que sur le si- lence qu'on peut im- poser lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si sou- vent dans ses mémoi- res de l'esprit de ré- volte & d'indépen- dence qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres maximes, ce	corps méritoit de su- bir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des senti- mens de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité: l'obscurité est ordi- nairement une preuve de la fausseté des prin- cipes, & de la foiblesse des raisons.
--	---

forment les différentes religions , le souverain maître se réserve tout ce qui ne fort point de la spéculation , & abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisoient mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris , prenoient ce parti comme le moins dangereux encore : par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse & si tumultueuse.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque tems , avec la précaution de prendre un nom supposé ; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une grossesse , pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme , la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état , fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle , à qui je donnai pour parrain le sieur de Rueres prisonnier en la conciergerie , & qui fut levé des fonts

1587.

au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille & sa femme : car le prêche & les assemblées des Protestans ne laissoient pas de se tenir malgré les informations sévères qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce tems-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet : je courus moi-même les plus grands hazards ; & je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville , & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échaper ; je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-tems dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguilé ; je m'enfuis à Villepreux , d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges , qui devoient le faire rougir secrettement de ne les avoir pas mieux méritées Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le roi à son

à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien, Tous les courtisans s'attachèrent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse Françoisé, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

1587.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la datte de mon passe-port, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il

(54) » Dans son » cretaires d'état ;
 » ambassade à Rome » dans l'anticham-
 » il avoit été traité » bre du roi, il leur
 » comme frere du » en fit ses excu-
 » roi. Il avoit un » ses, leur abandon-
 » cœur digne de sa » nant un don de
 » grande fortune. Un » cent mille écus que
 » jour ayant fait at- » le roi venoit de lui
 » tendre trop long- » faire. « Notes sur
 » tems les deux se- » la Henriade.

1587

ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucaut, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnais, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais, (55) toujours observé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Périgord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échaper une occasion, que peut être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déjà, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la rivière entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage: il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après

(56) Coutras, ville rigord, au confluent de Guyenne, aussi des rivières de Lille sur les confins du Pé- & de Droume.

1587.

une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particulièrement de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mêmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arrivèrent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-seulement inutile, mais encore fort dangereux; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage,

il ne pouvoit éviter l'entière défaite de cette partie de la sienne, qui seroit restée en deçà de la rivière, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fit repasser promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas de nous montrer une éminence, sur laquelle il auroit bien souhaité que son artillerie fût placée, mais comme n'osant espérer que nous eussions le tems de gagner jusques là. En effet on découvroit déjà la tête de l'armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connoissoit pas assez bien le terrain, ou se

(57) Mignonville, d'un mérite & d'un qui fut tué bientôt talent peu communs. après devant Nonancour, lorsque Henri Tels étoient Montgommery, Bellezuns, IV. força cette ville, Montausier, Vaudoiré, des Ageaux, Favas, dont les historiens font mention avec éloge en parlant de cette bataille. officiers subalternes

1587.

laissoit trop emporter à son ardeur ; avoit donné ordre de placer son artillerie en un endroit si bas , qu'il vit dans la fuite qu'elle lui seroit inutile , & la fit changer de place : ce qui nous donna une espace de tems , dont nous scûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fit ce général , il ne tira presqu'aucun service de son artillerie , & ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille ; ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée , que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrège les voies , & prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déjà enga-

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ses soldats : Mes amis , voici une curieuse qui se présente , bien autre que les butins passés. C'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son maria-

» ge en ses coffres ;
 » toute l'élite des
 » courtisans est avec
 » lui. « *Décade d'Hen-*
 » *ri le Gr. liv. 4.*
 (59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin , il étoit fini à dix. La victoire fut complete , il demeura sur la pla-

gé, lorsque notre artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois pièces de canon, se trouva établie, & il étoit tems de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des

ce cinq mille morts des ennemis, & cinq cens prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou, liv. 87. Mém. de du Plessis, liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. Math. tom. 1. liv. 8. p. 533. Le P. Daniel, dans son histoire de*

France, tom. 2. in-4°. fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) » Le premier coup d'artillerie, dit » Le Grain, emporta » sept capitaines du » régiment de Picardie, le meilleur & le » plus aguerri de l'armée du duc. « *Liv. 4.*

1587.

ennemis & les incommoda si fort; que pour se mettre à couvert ils s'écartèrent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renversèrent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passèrent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, & la

(61) » Je ne vous » à dessein de défen-
 » dirai rien autre cho- » dre & couvrir sa
 » se, leur dit le roi » personne : il leur
 » de Navarre, sinon » cria : A quartier je
 » que vous êtes de la » vous prie, ne m'of-
 » maison de Bourbon; » fusquez pas, je veux
 » & vive Dieu, je » paroître. Il enfonça
 » vous montrerai que » les premiers rangs
 » je suis votre aîné..... » des ennemis, fit des
 » Sa valeur brilla ce » prisonniers de sa
 » jour là par-dessus » main, & en vint
 » celle de tous les » jusqu'à colleter un
 » autres. Il avoit mis » nommé Château
 » sur son casque un » Renard, Cornette
 » bouquet de plumes » d'une compagnie
 » blanches pour se » de gens d'armes,
 » faire remarquer..... » lui disant, rends-
 » Quelques-uns se » toi Philistin. « Pé-
 » mettant devant lui, » ref. *ibid.*

mort (62) du général catholique
acheva de donner aux Protestans une
victoire complete,

1587.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre
la fuite, j'abandonnai le canon com-
me inutile; je me fis donner mon
cheval que Bois-Breuil tenoit derrié-
re l'artillerie, & je courus appren-
dre des nouvelles de mes freres. J'eus
la consolation de sçavoir qu'il n'en
étoit resté aucun des deux dans le
combat. Je rencontrai le roi de
Navarre, occupé à dissiper les (63)
fuyards, & à achever sa victoire,
qu'il ne tint assurée que quand il ne
vit plus rien qui pût lui tenir tête.
Le corps de Joyeuse & celui de Saint-
Sauveur (64) son frere, furent reti-

(62) Tué de sang
froid par la Mothe,
Saint-Heray; d'au-
tres disent par deux
capitaines d'infante-
rie, nommés Bor-
deaux & Descentiers.

(63) « Quelqu'un
ayant vû les fuyards
qui faisoient alte,
lui vint dire, que
l'armée du maré-
chal de Matignon
paroissoit. Il reçut

» cette nouvelle com-
» me un nouveau fu-
» jet de gloire, & se
» tournant bravement
» vers ses gens: al-
» lons, dit-il, mes
» amis, ce sera ce
» qu'on n'a jamais vû,
» deux batailles en un
» jour. « *Péref. ibid.*

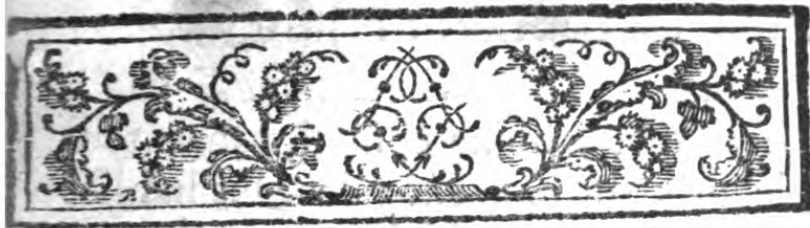
(64) Claude de
Joyeuse, le plus jeune
de sept fils de Guillau-
me, duc de Joyeuse.

1587.

rés du milieu d'un tas de cadavres ; & portés dans une salle du château de Coutras ; où il demeurèrent sur une table couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux. (65)

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité ; mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houffaye, tom. 2. p. 443. qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi : » Le roi de Navarre remporta la victoire, au grand contentement du roi de France, lequel avoit secrète correspondance avec le victorieux par l'entremise fidele du marquis de Rosny de la maison de Béthune présentement duc de Sully, qui demouroit inconnu à Paris. » ris. « Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secretes du duc de Sully avec Henry III. qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince ; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille ; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque tems auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son épouse.

Fin du Livre second.



MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE TROISIÈME.



Il est également vrai qu'on

pouvoit tirer de grands

avantages pour le parti

1587.
Protestant de la victoire
de Coutras, & qu'on n'en retira au-
cun. Je suis assez sincère pour conve-
nir que le roi de Navarre ne fit pas en
cette occasion tout ce qu'il pouvoit
faire. Si avec une armée victorieuse &
maîtresse de la campagne, on se fût
avancé à la rencontre des secours
étrangers, rien n'en auroit pu empê-
cher la jonction; & le parti deve-
noit après ce coup important, du

Ovj

1587.

moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y font trompés. Mais ce que très-peu de personnes (1) sçavent, c'est que les vûes intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Claude,
duc de la
Trimouille.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis longtems, de démembler de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maî-

(1) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses, que le roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince; & n'accuse que lui-seul, tom. 3. liv. 1. chap. 15.

tre de Sainte & de Brouage qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la première alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable; qui a l'aile forte, & une faim insatiable. (2)

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Pleffis - Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vûes qu'il attribue en cette occasion au prince & au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Courtras, il dit: Que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut,

qu'on allât au-devant des troupes étrangères le long de la Loire; & qu'on leur assurât un passage sur cette rivière, en se saisissant de Saumur: que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises: Qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin: Que le roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-

1587.

Le vicomte de Turenne , avec des desseins tous pareils sur le Limosin & le Périgord , où il possédoit déjà de grands biens , tint la même

Foi en Agenois , d'où il avoit pris la route de Pau , laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne ; que le vicomte , pour ne pas laisser ses soldats inutiles , avoit assiégé Sarlat en Périgord , à dessein de la mettre du moins à contribution , s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et

que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-tems inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne , quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels ; & de trouver mauvais

conduite, & se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée; il les mena faire le siège de Sarlat, en les flatant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus

d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son tems. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur: mais les loix de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à répliquer. *De Thou, liv. 87. Mém. de du Plessis. liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. chap. 15. Marsolier, histoire d'Henri, duc de Bouillon, tom. 1. liv. 3.*

1587.

finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincère, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'appanage de la maison d'Albret, en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa dernière victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse,

que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnaissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas,) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi à contre tems, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particulièrement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beaufrere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit : Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de

1587. lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussitôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piège qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me ferois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sentées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de tems marcher avec toutes

ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger ; ou ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en deça de cette rivière ; & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissent pas difficiles à prendre. Par-là ce prince s'assûroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures provinces dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un tems considérables.

1587.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut être dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'armée étrangère, & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête ; il auroit fort souhaité que M. le prince de (3) Conty se fût chargé de cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller join-

Louis de Harlai, sieur de Montglat.

(3) François de Bourbon, prince de Conty, second fils de Louis I. prince de Condé, & d'Eleonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

1587. dre les restes de l'armée royale, pou-
voit servir à M. le prince de Conty,
à se rendre sans risque jusqu'à l'armée
auxiliaire. Le roi me chargea de por-
ter le prince à faire cette démarche, &
me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour
tout écrit d'une lettre de trois lignes:
j'envoyai mon équipage à Pons, &
je passai dans le Maine, où je croyois
trouver M. le prince de Conty, à la
faveur des connoissances que j'avois
avec les gouverneurs des places du
passage. J'appris en arrivant, que le
prince de Conty étoit parti de lui-
même deux jours auparavant, & qu'il
n'avoit pu tenir sa marche si secrète,
qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit
d'intelligence avec les étrangers, ce
qui avoit fait détacher après lui plu-
sieurs partis, qui remplissoient encore
les chemins. Je fus donc obligé de
faire un circuit pour chercher à le re-
joindre, & de prendre par Rosny,
d'où étant venu à Neauffe, ce fut en
arrivant dans ce bourg, que j'appris
que les Allemands, engagés sans or-
dre & sans guide au milieu de pro-
vinces inconnues, arrêtés par de

grosses rivières & sans cesse harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau : (4) que les Suiffes, pour éviter un semblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue : que le roi de Navarre étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés.

(4) Voyez ce détail dans de Thou, liv. 87. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. Mathieu, tom. 1. liv. 8. p. 537. La Cronol. Novenaire, tom. 1. fol. 39. & surtout les mémoires de la ligue, tom. 1. où il est marqué : Que dans le tems que cette armée étoit campée près de la rivière d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugèrent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant,

Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ses troupes ; & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, liv. 8. rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. » Ceux, dit-il, » qui ne sont pas d'hommeur de combattre, » peuvent demeurer » ici : ce que je ne résoudrai pas en un quart d'heure, je ne le résoudrois pas en toute ma vie. «

1587.

Ces tristes nouvelles abrégant mon voyage & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny, où tandis que je déplorais dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté de prendre part aux réjouissances publiques qui suivirent la défaite d'Aunau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remèdes que le tems & le retour du roi de Navarre

1588.

Sur la
Dordogne.

pouvoient apporter à nos malheurs; & lorsque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergérac, où la nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Maienne pour faire le siège de cette place, que le vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

Par le
moyen d'une
échelle
de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de tems après, de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte

(5) » Quoiqu'il y eût une secrète liaison entre le prince de Condé & le

& aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6) qui fut

1588.

» roi de Navarre, ce septembre suivant.
 » roi ressentit cette (6) Ce domestique
 » perte avec une ex- s'appelloit Brillant.
 » trême douleur ; & Un de ses pages fut
 » s'étant enfermé exécuté en éffigie. La
 » dans son cabinet princesse de Condé
 » avec le comte de elle-même fut com-
 » Soissons, il fut oui prise dans cette accu-
 » en jeter les hauts sation. René Cumont,
 » cris, & dire qu'il a lieutenant particu-
 » voit perdu son bras lier de Saint-Jean,
 » droit. « *Péref. Hist.* commença contr'elle
d'Henri le Gr. 1. Part. une procédure, que la
 Ce prince s'appelloit naissance d'Henri II.
 Henri, & étoit fils de prince de Condé fit
 Louis de Bourbon, surseoir. Après six ans
 premier prince de de prison, la princesse
 Condé. Il n'eut point présenta requête au
 d'enfans de sa pre- parlement de Paris
 mière femme, après qui évoqua cette affai-
 laquelle il épousa re à son tribunal : &
 Charlotte-Catherine déchargea Charlotte-
 de la Trimouille, Catherine de la Tri-
 qu'il laissa grosse de mouille du crime dont
 trois mois. C'est une on avoit voulu la ren-
 erreur grossière, & dre complice. Le prin-
 qui n'a cours que parmi ce de Condé mourut
 le peuple, que Henri à Saint-Jean d'Ange-
 de Condé, deuxième ly, le 5 mars 1588, âgé
 du nom, est venu au de trente-cinq ans. De
 monde treize mois à *Thou, liv. 90.* Morisot
 près la mort de son dit, je ne sçais pas sur
 père. Il naquit le premier quelle autorité, que

1588.

Le jeudi
12 mars.

tiré à quatre chevaux , ne laissèrent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades, (7) & de la sortie du roi

la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap. 12. p. 27.*

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III. pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différents quartiers de la ville; le peuple se souleva, amenté par quelques-uns des chefs de la ligue; se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa ma-

jesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. Que Henri III. prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrètement par les tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mère, & le duc de Guise, & que l'entière décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III. que les troupes se fussent saisies & maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré, & des derrières des tuileries; & que personne du côté de la ligue ne songea à s'em-

parce

roi hors de Paris, suivit celle-ci de près, & fut répandue par le courrier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epéron. Voilà à quel-

parer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirèrent de loin sur la troupe du roi, & voyant venir le bac des tuilleries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronolo. Novenaire. tom. 1.*

Henri III. de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes Françoises, de s'emparer de la place Maubert, & du quartier de l'Université; & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du roi, que

fia dans deux lettres, qu'il lui enyoia l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute comme le remarque l'historien Mathieu, *tom. 1. l. 8.* de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres; comme il fit en effet chez la reine la veille des barricades, en présence du roi & de Bellièvre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courrier.

Le duc d'Epéron conseilla à Henri III.

1588. le scène honteuse se vit exposé un roi, qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit

de faire assassiner par ses gardes le duc de Guise, lorsqu'il vint au louvre: & ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere. fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne sçaurois pourtant beaucoup m'étendre; sçavoir, quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matière, le pour & le contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuyent sur des pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au premier tom. des mém.

agir ; qui ne fit aucun usage ni de la prudence , ni de la fermeté ; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit , ni ceux

de la ligue, & au volume de la bibliothèque du roi, coteé 8866. Les principales sont : Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même le lendemain des barricades au gouverneur d'Orléans où on lit ces paroles : » J'ai défait » les Suisses, taillé en » pièces une partie des » gardes du roi, & » tiens le louvre in- » vesti de si près, que » je rendrai bon com- » pte de ce qui est de- » dans. Cette victoi- » re est si grande, » qu'il en sera mé- » moire à jamais, &c. Plusieurs autres lettres, où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le

dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mère, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne : sans parler d'une infinité d'autres pièces ; qui à vrai dire ne sont qu'autant de libelles satyriques, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence ; & au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'empereur : projet dont la

1588.

qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne sont point un effet du hazard, ni du caprice des peu-

vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du roi son maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou espèce de manifeste, qu'il écrivit le même jour 13 mai. Il y expose, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures

après minuit pour le calmer; qu'il avoit sauvé les Suisses: & empêché le massacre; qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale bien loin d'oser attenter à la personne du roi, » que j'eusse pu, » dit-il, mille fois arrêter si je l'avois voulu, &c. « Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la reine-mère, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisit le parti protestant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise, que le

ples. Rien ne révolte les grands d'un royaume comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer

dessein de se mettre sur le trône après la mort d'Henri III. & celle du cardinal de Bourbon, & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement, (*Davila, liv. 9.*) c'est que le duc de Guise avoit fait trop de semblant, & frappé trop peu; qu'il se devoit souvenir, que qui met l'épée à la main contre son prince, en doit à l'instant jeter le fourreau. « Sixte V. en en recevant la nouvelle, s'écria: » O le téméraire duc, & le lâche roi! « Le sieur de Straford,

ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de Le-Grain,) *liv. 4.* » ayant été conseillé de prendre un faulx conduit du duc de Guise: Je ne veux, dit-il, d'autre assurance que le droit des gens & la protection du roi vers lequel je suis envoyé, & duquel vous & lui, (le duc de Guise) êtes fermes & sujets. « Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise: Qu'en l'absence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une pièce qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre *Procès-verbal de Nico-*

1588.

qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III. ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son sang, & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, & l'avis de défendre & de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son secretaire, pour assurer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le comte de Soissons livré à de perpétuelles chimères, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puif-

las Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Isle de France, sur la ligue, depuis 1585, jusqu'en 1588. Ce Nicolas Poulain qui favorisoit secrettement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils : mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'historique dans le 1. tom. du Journal du regne d'Henri III. pag. 132. & suiv.

fant dans le conseil & à la cour d'Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce prince, & pour donner plus de relief à son action, il voulut paroître devant le roi, suivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi les plus affectionnés serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre sentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé: mais dissimulant son ressentiment, & faisant réflexion qu'il étoit de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau système qu'on alloit suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne ressentois point. Le comte de Soissons se laissa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu secrètement les instructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce

1588. que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoît pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruit l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré,

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer ; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au duc d'Epéron la charge d'Amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III, auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyèrent des députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins ; qui entrèrent dans la cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines : menace qui allarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588. maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendrait dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien apercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi, la peine que leur faisoit mon discours. La faiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la manière sanglante dont ils venoient de lever le masque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la

reine-mere, (9) & par elle, à ses per-
fécuteurs avec lesquels elle le rac-
commoda. Pourvû cependant que
cette derniere démarche ne fût point

1588.

(9) Dans la lettre
circulaire que Henri
III. envoya dans les
provinces, après l'ac-
tion des barricades,
& qui commence ain-
si: » Chers & bien-
» aimés, vous aurez
» comme nous esti-
» mons, entendu les
» raisons qui nous ont
» mû de partir de
» ma ville de Paris le
» 13 de ce mois, &c. «
ce prince parle moins
en roi qu'en sup-
pliant. Il se défend
d'avoir voulu faire
entrer une garnison
étrangere dans Paris,
& douté de la fidélité
des Parisiens. Il don-
ne une fausse & mau-
vaise couleur à son
évasion. Il témoigne
qu'il est prêt à com-
mencer la guerre con-
tre les Huguenots, à
la tête de la ligue.
Mss. de la Bibl. Royale,
n. 8866, 8991.

L'auteur veut en-
core parler des con-

férences que la reine-
mere eut, par ordre
de ce prince, avec le
cardinal de Bourbon
& le duc de Guise; où
furent aussi admis,
comme je le trouve
dans le *Vol. 8906.*
Mss. de la Bibl. Royale,
les sieurs de Lansac,
de Lénoncourt, Des-
Châteillers & Miron,
premier médecin de
sa majesté, qui avoit
déjà été employé à
porter des paroles de
part & d'autre, le jour
des barricades. Ces
conférences se tinrent
à Châlons, à Sarry,
maison appartenante
à l'évêque de Châ-
lons, à Nemours, &c.
La ligue y fit des de-
mandes exorbitan-
tes: comme, l'aboli-
tion totale de la Re-
ligion prétendue ré-
formée, & la privation
d'emploi de tous les
officiers calvinistes,
quand même ils abju-
reroient; la publica-

1583.

dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation ; car le coup hardi (10) qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il

tion du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue, tom. 1. Mém. de Nevers, tom. 1. Math. tom. 1. liv. 8. Chronol. Novenn. tom. 1. & autres.*

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes, la sur-veille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise pri-

rent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui, & qu'elle ne put par raisons ni par prieres. l'empêcher d'aller le lendemain au conseil,

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III. entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tom. 2.*

ne perdit pas un moment de vue sa vengeance, & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit

1588.

p. 175. Mais les plus judicieux de nos historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits

de l'autorité royale, l'ont tous détestée.

» Les circonstances odieuses du meurtre des Guises, dit Pérefixe, l'ont fait paroître horrible, » même aux yeux des Huguenots, qui disoient que cela ressembloit fort au massacre de la saint Barthélemi. » D'un

autre côté, on ne sauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III. de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vrai semblance, que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, tom. 1. p. 25. Que sans

voit se rendre maître des délibérations des états à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité. il va bien-tôt lui-même assûrer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la jour-

1588.

un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réuffite découvrit dans les uns & qui font demeuré cachées de la part de ceux qui y succomberent.

née de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III. dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, &

rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III. n'eut d'abord desseïn que d'arrêter le duc de Guise, mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours (11) l'assassinat du

1589.

France & l'Espagne, non-seulement pour exterminer le parti calviniste, mais même pour détrôner Elifabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans blâmer Henri III. J'avois, dit-il, tous jours bien prévu & dit, que messieurs de Guise n'étoient pas capables de remuer l'entreprise qu'ils avoient mise en leurs entendemens, & en venir à bout sans le péril de leur vie. « Cayet, tom. 1. fol. 114. Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henri IV. Maudit soit le Lorrain, dit Hubert de Vins, dans les mémoires de Castelnau, a-t'il bien si peu de jugement, » qu'il puisse croire, » qu'un roi à qui il a » voulu ôter la couronne, en dissimulant, ne dissimule pas envers lui pour lui ôter la vie. « Puisqu'ils sont si près l'un de l'autre, dit aussi madame de Fourbin, sœur de de Vins, nous apprendrons au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué son compagnon. « Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques un vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres astrologues, que cette année seroit l'année climatique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science. (11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom

1589.

duc de Guise, Henri III. ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner

de politique, de sçavoir tout ramener à être les remords de soi & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne pensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler dès-qu'elle fut morte. *De Thou, liv. 94.* Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut de cesser la persécution contre les Calvinistes, & d'établir en France une entière liberté sur la religion. *Chron. Novenn. tom. 1. fol. 132.* On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine. *Tom. 7. de ses mém. p. 31.* *suiv.* Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en

les grands , à appaifer le pape , à contenir l'Espagne , à ménager tous les Catholiques , très-disposés à prendre ombrage de sa religion après cette exécution. Henri suivant le caractère des gens foibles , se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons , & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti , que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus , & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple , aussi insolent dans sa puissance que rempant dans l'obéissance , par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse , c'étoit à ce prince à se déclarer hautement agresseur , & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti , conjointement avec le roi de Navarre , peut-être ne se seroit-il pas vû en-

étranger mal instruit des affaires de notre cour en ce tems-là , comme n'étant venu en France que long-

tems après la mort de cette reine. *Mém. recon d di Vittorio Siri.* vol. 1. pag. 26.

1589.

vre , pour ſçavoir l'endroit où j'étois
descendu. M. de Rambouillet étoit
un homme droit , qui alloit toujours
au bien de l'état ſans aucune confi-
dération d'intérêt. Il crut devoir ſe
ſervir de cette rencontre pour faire
un dernier effort ſur l'eſprit du roi , &
l'engager enfin à ſe jeter entre les
bras du roi de Navarre. Il trouva ce
prince dans toutes les diſpoſitions où
il le ſouhaitoit , & le roi conſentit
d'autant plus volontiers à ſe ſervir de
moi en cette occaſion , qu'il ſe ſou-
vint que je lui avois déjà été député
à ce ſujet.

Rambouillet étant venu me cher-
cher par ſon ordre , nous concertâmes
enſemble tout ce qu'il y avoit à faire
en cette occurrence , après quoi il me
présenta à ſa majeſté , qui me confir-
ma ſon intention de ſa propre bouche.
Après toutes les paroles qu'on avoit
données au roi de Navarre ſans aucun
effet , je crus devoir demander au roi
une lettre de créance pour ce prince ;
il me la refuſa , dans la crainte qu'elle
ne tombât entre les mains du (14)

(14) Jean-François Bresce. Louis de Gon-
Morosini , évêque de Zagage, duc de Nevers.

nonce Morosini, ou du duc de Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc se passer de lettre. Je demandai ensuite, pour la sûreté du roi de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire, ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa majesté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontaire-

Sixte-Quint venoit de publier contre Henri III. une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce pape aussi propre à gouverner un grand royaume qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secrettement la justice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans *les mém. d'état de Villeroy*, l. 2. p. 175. Les lettres du cardinal de Joyeuse, déjà citées plus haut. Sixte V. prédit que la ligue mettroit Henri III. dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre & des Huguenots.

1589.

ment dépendante. Je ne crus pas pourtant que sans ce dernier article surtout, le roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses troupes : mais la difficulté fut en quelque manière levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin que le roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre; aimant mieux perdre sa place & suivre ce prince, simple volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écouloit pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le roi agissoit en cette fois sincèrement. Je l'en assurai & j'y joi-

gnis le témoignage de Rambouillet.

1589.

» Je ne veux donc pas, reprit ce
 » prince, prendre fes villes, pen-
 » dant qu'il traite de bonne foi avec
 » moi. « Il venoit de prendre ce jour
 même Châtelleraud : » Retournez,
 » continua-t'il, lui porter mes lettres,
 » car je ne crains ni Morosini ni Ne-
 » vers. « Il me fit apporter dans le
 moment même à déjeuner dans son
 cabinet, & je pris la poste pour Blois.

En Poitou.

Le roi qui ne doutoit pas que la
 réponse du roi de Navarre ne fût
 telle qu'il la demandoit, s'étoit avan-
 cé par impatience jusqu'à Montri-
 chard avec toute la suite. Je trou-
 vai tous les logemens de ce petit
 endroit pris, ou marqués, & com-
 me j'y arrivai fort tard, je crus que
 j'allois être obligé de passer la nuit
 dans la rue. Heureusement Maignan
 me découvrit le logement du mar-
 quis de Rambouillet, qui me fit don-
 ner celui qui avoit été destiné à un
 de mes freres alors à Tours. J'allai
 à minuit trouver le roi, qui m'atten-
 doit dans le galetas du château. Il
 approuva & signa tout jusqu'au passa-
 ge sur la Loire, & voulut que je re-

1589.

partisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déjà répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Dans le
haut - Poi-
sou.

Le roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le château, & fait un état des munitions de la place.

Philippe
Du-Plessis-
Mornay.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fièvre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Plessis sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup

(15) Il est juste d'a-
vertir que ces faits
sont rapportés d'une
manière très différen-
te

beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Pleffis-lez-Tours au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, & Du-Pleffis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejetai fort loin cette pensée; & ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit

te dans la vie de Du-| auquel des deux écri-
Pleffis-Mornay, l. 1. | vains on doit ajoûter
p. 131. Reste à sçavoir | plus de foy.

1589. obligé d'y faire une continuelle résidence & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du prince pour toujours, je trouve que ce qui me paroïsoit alors un passe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Pleffis-lez-Tours. Combattu par un reste de défiance (16) dont il avoit de la peine à se défaire, je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des gentilshommes qui composoient sa suite, pensoit sur la démarche qu'il faisoit. J'étois de cette troupe, & le souvenir

(16) » Ses vieux capitaines huguenots craignoient, » disoient-ils, qu'en un tems où une trahison étoit si nécessaire à Henri III. » pour se retirer du labyrinthe, où l'action de Blois l'avoit jetté, (il avoit été » excommunié par » Sixte V.) il ne vou-
» lut acheter son ab- » solution au prix de » la vie du roi de Na- » varre. « *Feref. ibid.* » Ce prince avoit sou- » vent dit lui-même, à ce que rapporte De- » Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'en- » trer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées ran- » gées en haie.

de ce que j'appellois une injustice me tenoit dans le silence. Le roi de Navarre se tournant vers moi : » Vous ne » dites mot, me dit-il ; que vous en » semble ? « Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre sur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hazard, & se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggerer. Ce prince réfléchit encore quelques momens ; ensuite se tournant vers nous : » Allons (17) » allons, nous dit-il, la résolution en » est prise, il n'y faut plus penser. «

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre ; & la joie d'une union si désirée y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cin-

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Plessis-Mornay : » Monsieur Du-Plessis, la glace est rompue, non sans nombre d'aver-

» tiffemens, que si j'y allois, j'étois mort, » j'ai passé l'eau en » me recommandant » à Dieu, &c.

1589.

quante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale (18) & prirent ensemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parens & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Abbaye
proche
Tours.

Le duc de Mayenne armé pour venger la mort du duc de Guise & pour soutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le roi qui étoit allé se promener à Marmouëtiers sans armes & suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchan-

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours » courage, monseigneur, » du Henri IV. à Henri III. deux Henris » valent mieux qu'un » Carolus « Mathieu, tom. 1. p. 752. Le duc de Mayenne s'appeloit Charles.

tes barricades construites à la hâte par six ou sept régimens royalistes qui les défendoient , je quittai le fauxbourg Saint - Symphorien & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers , mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la colline , où l'on s'étoit posté ; il fallut bien-tôt les abandonner , pour se retrancher derriere les barricades : comme on s'attendoit à les voir bien-tôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville , qui m'y fit rentrer , en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord ; & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé , la retraite dans la ville se fit si à découvert , & avec tant de confusion , que je me suis toujours étonné que les ennemis

1589.

n'ayent pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux pièces de canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de tems & d'ordre tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment

(19) Lisez l'Isle. vile populace, est de
Ce quartier qui n'est grande conséquence
habité que par des ba- pour la défense de
teliers & par la plus Tours.

Jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la première nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur.

Les deux rois passèrent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projetée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cens chevaux, & pareil nombre d'arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit

(20) Henri IV. loua hautement la conduite d'Henri III. qui montra beaucoup de

valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers*, tom. 2. p. 589.

1589.

Louis
d'Angen-
nes, sei-
gneur de
Mainte-
non.

Bourg, sur
les confins
du Perche.

N. . . de
Montgom-
mery de
Lorge.

que Maintenon travailloit foudrement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instrumens, & nous vînmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21) Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Château-dun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâ-

(21) Charles de Sa- ville, sieur de Re-
veuse, & Anne de clainville, ou l'Ar-
Brosse, son frere, de clainville, comman-
la maison de Tierce- dant dans Chartres
lin. pour le duc de Mayen-

(22) Louis d'Alon- ne.

mes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres.

1589.

On en vint aux mains sans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé; mon cheval qui n'avoit que la machoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me retrouvai dessus. Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtrière. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussitôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvèrent

Le 18 Mai.

(23) François de de Mouy. Louis de Châtillon, fils de l'A-Rohan, duc de Montmiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré

1589. rent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissèrent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guères en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrâce, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de l'assidue & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant ré-

pandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Baugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince également porté à carref-fer les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le con-soler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens & presque tous les amis avoient péri dans le combat, cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel dé-sespoir qu'il devint furieux. Il mou-rut dans l'ardeur d'une fièvre fréné-tique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courrier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accom-pagner. Tout tenoit pour la ligue en

Nicolas
d'Ortho-
man natif
d'Arnhem.

1589.

ce canton ; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse étoit malade eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé ; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déjà appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassements. Tous les remèdes furent inutiles ; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chère, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui en tout autre tems, m'auroient enflammé d'un desir violent d'y pren-

(24) C'est sans doute / appeller le baron de
 de l'aîné qui se faisoit / Rosny.

dre quelque part : car c'est pendant ce tems-là que se firent les sièges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres, (25) Poissi; Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne se fit honneur d'arrêter son roi; il ne trouvoit par-tout que révolte & désobéissance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des soldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce mestre-de-camp.

Gabriel
Prévôt.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Pa-

(25) Villes aux environs de Paris dans l'Isle de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les historiens.

(26) S'il faut en croire Mathieu, rom. 2. p. 3. ces deux rois n'étoient pas fort contents l'un de l'autre. Henri III, ne pouvoit cacher sa jalousie contre Henri IV. qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit pour

1589. en entrant dans l'appartement de ce prince , qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang , le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha

» vert à l'article de » Judith... Il jeûna , » se confessa , & » communia , avant » de partir pour aller » assassiner le roi... » Il fut loué à Rome » dans la chaire où » l'on auroit dû pro- » noncer l'oraison fu- » nébre de Henri III. » On mit son portrait » à Paris sur les au- » tels avec l'Eucha- » ristie. Le cardinal » de Retz rapporte » que le jour des bar- » ricades , sous la mi- » norité de Louis » XIV. il vit un Hauf- » se-col , sur lequel » étoit gravé ce moi- » ne , avec ces mots : » Saint-Jacques Clé- » ment. « *Notes sur la » Henriade.* » Le roi » de Navarre, dit Vic- » tor Cayet, *Chronol.* » *Nov. t. 1. fol. 223.* » s'étant mis à ge- » noux les yeux pleins » de chaudes larmes , » & le cœur de gros » sanglots , ne lui put » dire un seul mot , & » ayant pris les mains » du roi les baisa. Sa » majesté voyant qu'il » ne lui pouvoit rien » répondre à cause de » ses larmes , l'em- » brassa par la tête , » & l'ayant baisé lui » donna sa bénédic- » tion... Le couteau » étoit empoisonné ; » sans quoi il ne se- » roit pas mort , la » blessure n'étant pas » profonde, & n'ayant » pas offensé les intes- » tins. *f. 217. Bour-* » goin , prieur des Ja- » cobins , fut tiré à » quatre chevaux. On » ne put arracher de » lui que ces paroles : » *Nous avons bien » fait ce que nous » avons pu, & non pas » ce que nous avons » voulu.* Ce qui a » fait croire que Hen- » ri IV. devoit aussi » être assassiné en mê- » me tems. Le sieur

du lit de sa majesté avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa cham-

» de Rougemont fut
 » arrêté comme ac-
 » cusé d'avoir voulu
 » faire le coup. « f.
 228. Il mourut dans
 des sentimens tout-à-
 fait chrétiens : « il
 » pardonna à ses en-
 » nemis, & même à
 » Clément, dit l'His-
 » torien Mathieu, &c.
 Voyez plus en détail
 sa mort dans les hi-
 storiens. Son caracte-
 re se connoît assez par
 tout ce qui en a été
 dit dans ces mémoi-
 res. Il fut nommé au
 Batême Edouard-Ale-

xandre, par Edouard
 VI. roi d'Angleterre,
 & par Antoine roi de
 Navarre; mais Cathé-
 rine lui fit prendre
 dans la suite le nom
 de son pere.

On a dit que dix-
 sept ou dix-huit per-
 sonnes, qui avoient
 ramassé des cendres
 de Clément dispersées
 par le vent, s'étant
 mises dans un batteau
 avec ces cendres, le
 batteau fut englouti
 dans la Seine avec
 toute sa charge.

1589.

bre & retourna à Meudon où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret son secrétaire, qui me dit : « Monsieur, le roi de Navarre, & peut-être le roi de France vous mande dans l'instant. » Je tressaillis à ce discours, & sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire sçavoir au roi de Navarre par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous felloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tînrent quelque tems dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni

le succès d'un combat ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône & l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté, déjà si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands ; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Na-

1589.

varre avec une poignée de fidèles ferviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions, qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un; & combien de choses auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du tems, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances!

La réponse que je fis au roi fut

selon ces maximes, il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convînmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince resteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ses droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur & le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi se portoit mieux, & on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit vers le château & je le suivois, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : « Ah mon Dieu, nous sommes » perdus. » Le roi de Navarre fit venir cet homme qui continuoit en disant : « Ah ! le roi est mort : » Et lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossaise qui vint se jeter à ses pieds, en lui disant : « Ah ! Sire, vous êtes pré-

1589. » sentement notre roi & notre maî-
» tre : « Et quelques instans après,
MM. de (28) Biron , de Bellegarde ,
d'O , de Châteaueux , de Dampier-
re & plusieurs autres firent la même
chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il
étoit dans un de ces momens crit-
ques, dont le bon ou le mauvais em-
ploi pouvoit décider de son sort pour
tout le reste de sa vie. Sans se laisser
éblouir par la vue d'un trône où cet
instant le plaçoit , ni se laisser abat-
tre par le découragement , ou par
une douleur inutile , il commença à
donner tranquillement des ordres ,
pour tenir tout dans le devoir &
prévenir les soulevemens. Il se tour-
na vers moi , & avec cet air de fami-
liarité dont il entretenoit ceux qu'il
connoissoit lui être affectionnés , il
me dit d'aller au quartier du maré-
chal d'Aumont (29) , d'y femer par-

(28) Armant de Gontaut , maréchal de Biron. Roger de Saint Larry de Belle- garde , grand-écuyer de France. François d'O , gouverneur de Paris , & sur-inten- dant des finances , Joachim de Château- vieux.
(29) Jean , duc d'Au- mont , maréchal de France.

mi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher d'avantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajoûta, que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangères, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel événement & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution

1589.

Dans l'isle
de France.

1589.

m'en paroïſſoit aſſez facile , & le roi l'ayant approuvée , j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, ſur des choſes que je diſois être de grande conféquence pour lui. Il ſortit, & tandis que je l'amuſois d'une feinte confiance , le maréchal d'Aumont ſe préſenta avec des troupes pour paſſer ſur le pont , & profitant d'un premier moment de ſurpriſe , pour ſe faire paſſage juſques dans le château, il ſ'en rendit le maître, & nous en chaffâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement , que pluſieurs conſidérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impoſſible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epéron , (30) ni quantité d'autres Catholiques

(30) L'auteur de ſa vie donne de ſi mauvaiſes raiſons de cette retraite , qu'on voit bien que rien ne peut le diſculper. Il parut en cette occaſion qu'outre le parti Proteſtant , on en pouvoit encore compter trois différens parmi les ſeuls Catholiques : le premier de ceux qui abandonnèrent Henri IV. après la mort d'Henri III. Le ſecond de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embraiſoit la Religion Catholique

tholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur désertion le réduisoit presqu'aux seules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangères, ou ne lui

tholiques restèrent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troisième de ceux qui parlèrent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henry IV. fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent qu'ils alloient se reti-

rer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté, qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, & sur-tout d'Aubigné, tom. 3. liv. 2. chap. 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henry IV. furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi ; & on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom. 3. p. 356.*

326 MEMOIRES DE SULLY,
1589. rendoient que de belles paroles ou ne
lui offroient que des secours qui n'ap-
portoient pas un remede à des maux
actuels. Il alloit donc être obligé de
se retirer vers le centre du royaume,
& il avoit déjà répandu parmi les gens
de guerre, sans pourtant leur en dé-
couvrir le vrai motif, le bruit d'un
voyage qu'il étoit sur le point de faire
à Tours. Cette retraite n'importoit
pas moins à la conservation de sa per-
sonne, qu'à l'état de ses affaires. Mille
dangers le menaçoient aux environs
d'une ville, où le roi son prédécesseur,
tout catholique qu'il étoit, & ayant
sous ses ordres une armée puissante,
n'avoit pu éviter une fin tragique. On
y prenoit en ce moment les dernières
résolutions pour se défaire de ce prin-
ce, & il y a de quoi frémir, lorsqu'on
songe que ces conseils cruels se te-
noient au milieu même de son ar-
mée, & que les assassins étoient peut-
être à ses côtés. Dans une conjonc-
ture si embarrassante, on ne pouvoit
mettre dans Meulan qu'un homme
qui eût actuellement un régiment
prêt, avec lequel il pût défendre une
place, dont la ligue, devenue in-

folente par la mort du roi, devoit
la conquête. Je n'en avois point, ni
assez de tems pour en composer un.
Ce gouvernement fut donné à Bel-
lengreville. (31)

En se retirant le roi prit Clermont, vaisis Beau.
& quelques autres petites places. Le
peu de monde qu'il avoit avec lui,
l'empêcha de faire des entreprises plus
considérables, & cette même raison
me fit aussi manquer Louviers, sur la-
quelle j'avois un dessein, qui suivant Ville de
Norman-
die.
toutes les apparences auroit réussi. Je
l'expliquai au roi en lui demandant
des forces pour l'exécuter. Il ne put
me donner que la compagnie de ses
chevaux-legers, que conduisoit d'A-
rambure, ce qui n'étoit pas suffisant ;
mais il m'assura que je serois joint à
Louviers par un régiment de douze
cens hommes, qui étoit alors à No-
gent, & il écrivit à ce sujet à Couron-
neau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette espérance de-
vant Louviers, où j'attendis inutile-
ment le secours qui m'avoit été pro-
mis. La riviere d'Eure qui coule

(31) Joachim de Berengueville, mieux
que Bellengreville.

1589.

dans les fossés de Louviers ayant été détournée , laissoit à sec un grand aquéduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué , & c'est par cet endroit que je comptois y entrer ; mais comme il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale , (32) de la Londe , de Fontaine-Martel , de Madavy , de Contenant , & plusieurs autres officiers de la ligue , dont cette ville étoit pleine se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup férir ; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la justification de ce que j'avois avancé , de faire entrer plusieurs personnes dans cet aquéduc , dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée en faisant sauter avec le pétard la grille qui le fermoit ; ils pénétrèrent jusques dans la ville , & en ressortirent à plusieurs reprises sans être apperçus ; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

(32) Charles de Lorraine , duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel. Charles-François de Rouxel de Médavy. Thimoléon de Bauves de Contenant.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecoüy, d'où il espéroit passer incessamment en Tourraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siège important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous primes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi qui n'avoit à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déjà fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce gou-

Dans la
haute Nor-
mandie.

(33) Aimar de Chaf-Saint-Lazarre, gou-
tes, commandeur de verneur de Dieppe.

1589.

Dans le
pays de
Caux.

verneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, & voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête jusqu'à la dernière extrémité, il vint se poster devant Arques.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long coteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est une espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux hayes épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cete ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

de ce terrain labouré, est une espèce de grand marais, ou terre fangeuse. Un village nommé Martinglife borne le côteau environ à une demie lieue de la chaussée. C'est dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

1589.

Ou Martin-Eglise.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guère plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foiblesse de son parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, & le dessus aussi bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cens Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cens lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, & en plaça mille ou douze cens autres dans une chapelle;

1589. qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte

de (35) Belin, qu'ils avoient pris. 1589.
 Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en fouriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. » Vous ne les voyez pas tous, » lui dit le roi avec la même gayeté; » car vous n'y comptez pas Dieu & le » bon droit qui m'assistent. « Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le tems de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, par-

(35) François de de Belin, sou-gou-
 Faudoas d'Averton verneur de Paris pour
 de Serillac, comte le duc de Mayenne.

1589.

ce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux : ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chassèrent ensuite les nôtres, & de ce poste avantageux ils nous incommodèrent extrêmement. Je perdis bientôt de vûe tout ce qui se fit du côté du bois; parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cens chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne, (36) qui

(36) Charles de Valois nous a donné dans son histoire de France, tom. 9. une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légèrement différente de nos mémoi-

amenoit à notre secours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant pour la seconde fois les escadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-tems. Trois cens chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en désordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette

res. Voyez aussi P. Mathieu, tom. 2. pag. 14. & suiv. Cayet, tom. 1. liv. 2. fol. 263. & suiv. Les mémoires de Nevers, tom. 2. p. 597. La relation du médecin du Chesne, &c. Ce combat se donna le mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les escarmouches du Pollet. Mon compere, dit Henri IV. à Arreguer, colonel du régiment de So-

leure, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. Il rechassa les lanquenets traîtres, &c. « Le-Grain, liv. 5. » Mon pere, dit encore ce prince au colonel Galati, gardez-moi ici une pique, car je veux combattre à la tête de votre bataillon. » Mathieu, *ibid.* p. 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : » Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. » Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers. «

1589. cavalerie, & engagèrent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reste de ses lansquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poste, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soutint le choc & nous donna le tems de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugèrent à propos de faire prendre à cinq cens chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en

(37) Jean Babou, (Louis de Rohan, J^o comte de Sagonne. / fias de la Rochefou-
Les comtes de Mont- / cault) y perdirent aussi
bazou & de Rouff, la vie,

queue, & enveloppé facilement avec les Suisses & le reste des combattans ; mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurèrent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirèrent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le combat s'étant encore soutenu quelque tems en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient ; au lieu que nos ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit désarmée & démontée. Dans cette extrémité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passoit dans notre quartier : « Mon ami, me dit-il, je n'ai personne à vous envoyer ; mais pour cela il ne faut pas perdre courage. » En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me

1589.
Roger de
Saint-Sar-
ry de Belle-
garde.

suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un secours sur lequel je ne comptois guere. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables : couverts d'un brouillard fort épais qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrèrent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déjà si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant chèrement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard ; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre feules

pièces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entière, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du valon, derrière lequel se perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonné sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ses rencontres, où se croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espèce de jeu militaire, il essuya une décharge de deux cens fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade le ventre à terre entre deux

Le Saut
de l'Alle-
mand.

1589. hayes , à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henry auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit ; mais par sa valeur (38) & son habileté à disputer le terrain , il donna le tems à quatre mille Anglois & Ecoffois, que lui envoyoit la reine Elizabeth , de passer la mer , & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand , que lui amenèrent MM. le comte de Soissons , Henry d'Orléans , duc de Longueville , d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe , que par la fau-

(38) » Sixte V. pro- 2. Part. Le même pa-
 » nostiqua que le pe appliqua à Henry
 » Béarnois auroit le IV. après la journée
 » dessus , puisqu'il n'é- d'Arques , ces paro-
 » toit pas plus long- les : *Super aspidem &*
 » tems [au lit que le *basiliscum ambulabis,*
 » duc de Mayenne *& conculcabis leonem*
 » étoit à table. . . . Le *& draconem* : Enten-
 » duc de Mayenne dant par l'Aspic , le
 » étoit extrêmement duc de Mayenne , par
 » lent ; s'il n'y va pas le Basilic , le duc de
 » d'une autre façon , Savoye ; le roi d'Es-
 » dit le roi , je suis af- pagne , par le lion ,
 » sûré de le battre tou- & lui-même par le
 » jours à la campa- Dragon.
 » gne. « Feref. *ibid.*

te du comte de Soissons, qui s'amu-
soit à disputer sur le commandement,
au lieu de voler au secours du roi.

1589.

Mayenne n'osa attendre la jon-
tion de toutes ses troupes ; il disparut
avec son armée, & le laissa maître de
la campagne. Henry ne parla plus alors
de tenir la Normandie ; il reprit le che-
min de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à
regret. Il vint passer à Meulan & à
Poissy, & me détacha en cet endroit
avec M. le duc de (39) Montpensier,
pour aller essayer de faire réussir une
intelligence qu'il pratiquoit depuis
longtems dans Vernon, ou s'emparer
de cette ville à la faveur de l'épou-
vante que son approche y auroit cau-
sée. Nous trouvâmes l'un & l'autre
sans apparence. M. de Montpensier
retourna en Normandie, & moi je re-
joignis le roi à Villepreux.

Ces villes
sont sur la
Seine.

Son dessein étoit de jeter l'alar-
me dans Paris, de l'insulter même,

(39) Henry de Bour-
bon - Montpensier, | lui avoit ôté sans au-
prince du sang, fils | cune raison le gou-
unique de François, | vernement de Breta-
& de Renée d'Anjou, | gne, pour le donner
pour lors âgé de vingt- | au duc de Mercœur,
sept ans. Henry III, | il eut bien sujet de s'en
repentir.

1589.

Sur la r-
viere d'Oi-
se.

& suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit secourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les fauxbourgs fussent attaqués en même-tems. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immense, à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans une espace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes sur la place en un moment plus de quatre cens: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la

porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrèrent même dans la ville, & vinrent fort près du pont-neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fut infailli-

(40) De Thou mar- à Henry IV. par ces que que ce pont avoit trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv. 97*. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli gentilhomme Florentin donna

à Henry IV. par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom. 2. liv. 3. pag. 17. Cayet, tom. 1. p. 170.*

1589.

blement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant en même-tems à soumettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée: nos soldats ne fortirent point de celui de St Germain, (41) qu'ils n'eussent enlevé

(41) » Les sieurs
 » de Châtillon & la
 » Noue, dit le Grain,
 » liv. 5. assaillirent
 » les fauxbourgs de
 » Saint-Germain, de
 » Buffi & de Nesle,
 » qui étoient les plus
 » beaux & les plus ri-
 » ches, & où il devoit
 » y avoir plus de résis-
 » tance, tant à cause
 » des bonnes maisons
 » qui sont au fau-
 » bourg Saint-Ger-
 » main, qui vaut au-
 » tant que la deuxiè-
 » me ville de France,
 » qu'à cause de l'Ab-
 » baye Saint-Germain
 » qui étoit fortifiée....
 » Châtillon montra

tout ce qu'ils trouvèrent propre à l'entre. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable.

1589.

Deux jours après cette expédition le roi alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de tems quantité de petites villes de la Touraine, (42) de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Normandie. Il laissa quelque troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante

Dans la Beauce.

1590.

» qu'il se souvenoit laise, Lisieux, Bayeux,
 » de la journée de Ponteau - de - Mer ,
 » Saint Barthelemy , Pont-l'Evêque , Hon-
 » & voulut par des fleur , le Havre-de-
 » matines contraires Grace, Donfront, &c.
 » expier le meurtre, *De Thou, livre 97.*
 » & appaiser les Ma- *d'Aubigné, tom. 3.*
 » nes de l'amiral son *liv. 3. chap. 4. &c.*
 » pere. « Voyez aussi les mé-

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gon- lières de ces expédi- rier, Mayenne, La- tions, imprimées en val, Argentan, Fa- ce tems-là.

1590.

& de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny; je me joignis ensuite au maréchal de Biron, pour le siège d'Evreux. Je ne puis circonscire davantage des actions si peu considérables: il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je prévient donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires que les événemens de quelque considération, & ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains: pour tous les autres, c'est assez de les indiquer; afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire, me fit au commencement jeter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les discours que

le roi m'avoit tenu, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres; mais sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de la corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduellement. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires. Je reviens à mon sujet.

L'armée de la ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le siège devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'un extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre, (43) & d'y faire entrer quel-

1590.

Dans l'Île
de France.

(43) Le duc de Sul- de ce siège, par *M. de*
ly est nommé avec dit- *Thou*, liv. 98. & *P.*
tinction dans le détail *Math. tom. 2. p. 22.*

1590.

qu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même tems avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se determina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. » Par votre importunité, je m'achemine au secours de Meulan; c'est ainsi qu'il m'en écrivit: » s'il m'en arrive inconvénient, je vous » le reprocherai à jamais. « Il étoit, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ; ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une armée entière qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagnée.

Dans le
Perche.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour
gagner

gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte je vis que l'armée entière de la ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ses ennemis ; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes terres du pillage, en l'y appelant. Il m'étoit facile de me justifier, & ce prince qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à son armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en deçà de la riviere, & sans lever entièrement le siège, il en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fais ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche pour éviter tout inconvenient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les cou-

1590.

Sur la riviere d'Eure, Evêché d'Evreux.

1590.

350 MEMOIRES DE SULLY,

reurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, il en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bien-tôt démontées: ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en rirer le moindre service; & les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fut venue pour retirer ces quatre pièces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi

(44) » Comme Hen- » de canon lui passa
» ry IV. montoit au » entre les jambes. »
» clocher de Saint-*Mathieu, ibid.* 24.
» Nicaise, un boulet

& eux , firent encore un effort terrible sur le pont qui est par de-là ; mais aussi ce fut le dernier , le roi étant venu se poster aux Orgreux , ils eurent peur d'être coupés & décampèrent tout-à-fait.

1590.

Le marquis d'Alegre réussit mieux à se saisir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise , se mit incontinent en marche vers Rouen ; mais il apprit en arrivant à Gaillon , que le mal étoit sans remède ; en échange il alla assiéger Dreux , après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols , passa la rivière , & se répandit aux environs de Mante & de Rosny , résolu de faire lever ce siège.

Christophe d'Alegre ,
gouverneur
de Gisors,

Dans l'é-
vêché d'E-
vreux.

L'avant-garde de cette armée , que conduisoit un de mes parens , & qui portoit mon nom , eut ordre du général de se saisir , chemin faisant , de Passy. Je donnai avis de son approche au roi , qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre ;

1590.

& quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de là témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fit offrir des conditions très-avantageuses, (45) il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du tems à une prise si médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des bagages me fit

(45) P. Mathieu parle ici de ce fait précisément comme nos mémoires: il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. « Voilà le roi qui est prêt à donner la batarde; dites au duc de Mayenne qu'il pense à la gagner. » & puis je penserai si je me dois perdre. « La seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du baron de Rosny, est selon Mathieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroît comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Comparez les deux écrits, *Economies royales, &c. Tom. 1. pag. 71.* & l'histoire de Mathieu, t. 2. l. 1. p. 25.

comprendre que l'armée avoit poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entière dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité, ou illusion, mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne jointe aux Espagnols, c'étoit appro-

(46) Davila qui remarque aussi ce phénomène, *liv. II.* le décrit en cette manière : » Les tonnerres, les foudres & les éclairs s'entremêlant aux ténèbres, les rendirent encore plus effroyables qu'elles n'étoient, & il tomba tout-à-coup de si grosses ravines de pluie, que toute l'armée en fut en allarme . . . Ce qui augmenta la frayeur ce fut une prodigieuse apparition

» qui se fit au Ciel incontinent qu'il eut cessé de pleuvoir ; car alors durant le bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, furent remarquées manifestement deux grosses armées qui s'entrechoquerent quelque tems, puis se couvrant d'un épais nuage, disparurent aux yeux des regardans qui ne purent voir l'effet de ce combat.

1590.

354 MEMOIRES DE SULLY;

ché à dessein de lui livrer bataille ; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots : » Je vous » conjure donc de venir, & d'amener » tout ce que vous pourrez, sur-tout » votre compagnie & les deux com- » pagnies d'arquebusiers à cheval de » Badet & de James, que je vous ai » laissé, car je les connois, & m'en » veux servir. «

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aîle droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya

les chevaux parmi le bagage , ayant dessein de s'en servir , comme d'enfans perdus. Après cet ordre , il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées , afin , ajouta-il , que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son escadron , (47) qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action ,

(47) » Il dit à son escadron : mes compagnons , si vous courez aujourd'hui ma fortune , je cours aussi la vôtre : je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez - bien vos rangs , je vous prie , si la chaleur du combat vous les fait quitter , pensez aussi - tôt au ralliement , c'est le gain de la bataille ; vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là - haut à ma droite , & si vous perdez vos enseignes , cornettes

» ou guidons , ne perdez point de vue mon panache blanc , vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire. « *Péref. ibid. 2. part.* » on le perdit de vue dans la mêlée , où il se trouva seul avec douze ou treize au milieu des ennemis. . . . Il tua de sa main l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut jouer du pistolet , dit-il , à sa troupe. . . Plus de gens ; plus de gloire. « *Math. tom. 2. liv. 1. p. 26. & suiv.*

1590. pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la manière dont notre artillerie & celle des ennemis furent servies, & plus que tout cela, les talens singuliers du roi qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliment, la discipline, la prompte & entière obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux,

qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force ; & de l'autre, on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand ; par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron (48) du roi où j'é-

(48) Voyez sur cette action, *De-Thou, liv. 98. d'Aubigné. tom. 3. liv. 3. chap. 3. Le-Grain, liv. 5. Les mémoires de la ligue, P. Mathieu, idem. La Chronolog. Novenn. de Cayet, tom. 2. fol. 327. La relation imprimée en 1590. & autres. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henry IV. n'avoit déjà fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du roi de Navarre, au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henry IV. fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légère, comman-*

1590.

tois eut à soutenir le comte d'Egmont , qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres , qui étoient de même religion que nos soldats , tirèrent presque tous en l'air , mais pour le comte d'Egmont , il lui faut rendre la justice , qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie , que malgré la défection des Reîtres , après un feu terrible &

dée par Du-Terrail, &	huit mille fantassins.
sur le gros du duc de	Le comte d'Egmont
Mayenne, qui s'étant	s'étoit vanté, que son
trop avancé, fut obligé	escadron seul suffiroit
de faire une demilieue	pour vaincre l'armée
en retraite. Il paroît	royale : il fut tué dans
qu'il n'y eut guere que	la mêlée. Il étoit fils
la cavalerie qui se bat-	de Lamoral d'Eg-
tit, & si l'on en croît	mont, décapité à Bru-
Le-Grain, douze cens	xelles avec le prince
chevaux défirent une	de Horn. On rappor-
armée de vingt mille	te de lui, que celui
hommes : mais il y a	qui le harangua lors-
ici un peu d'exagéra-	qu'il vint à Paris,
tion. L'armée du roi	ayant mêlé dans son
étoit composée d'en-	discours les louanges
viron deux mille hom-	de Lamoral son pe-
mes de cavalerie, &	re, il répondit : » Ne
six ou sept mille d'in-	» parlez pas de lui,
fanterie ; & celle de	» il méritoit la mort,
de la ligue d'environ	» c'étoit un rébelle.
cinq mille chevaux, &	

une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisième, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisième blessure plus considérable, la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui couper la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont

1590. l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, si l'on se fut comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sçai, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de tems, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés, autre augure qui ne me paroïssoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure, la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune, proche d'un poirier, sous lequel je me traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre, las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquières n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a

été depuis à moi , étant venu à passer
en ce moment, je lui demandai un pe- 1590.
tit bidet qu'il menoit , pour lequel je
lui donnai sur le champ trente écus.
J'ai toujours cru que dans ces fortes
d'occasions, il est à propos de porter
quelque argent sur soi.

Je cherchois , ainsi monté , à appren-
dre des nouvelles de la bataille , que
je croyois perdue , lorsque je vis ve-
nir droit à moi sept des ennemis ,
dont l'un portoit la cornette-blanche
de la compagnie du duc de Mayenne,
nouveau danger , dont je ne jugeai pas
pour cette fois pouvoir échapper. On
cria , qui vive , & je me nommai prêt
à me rendre prisonnier. Quelle fut ma
surprise , quand je vis qu'au lieu de
m'attaquer , quatre de ces personnes
me prièrent de les recevoir eux-mê-
mes pour mes prisonniers , & de leur
sauver la vie ; & qu'ils se rangoient
autour de moi , paroissant charmés de
m'avoir rencontré. Je les laissois faire.
Il me paroissoit si singulier , que qua-
tre hommes sains & bien armés vins-
sent se rendre à un homme désarmé ,
tout couvert de sang , pouvant à grande
peine se soutenir , & monté sur un très-

1590. méchant bidet , que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion , ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même-tems en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de

(49) Jean de Vivonne, sieur de La-Châtaigneraie, Charles de Beaufoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept... On crut pendant quelque tems que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour là comme le roi, enveloppé par les ennemis recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

1590.
Charles de
de Savoye,
duc de Ne-
mours.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suiffes, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50)

(50) » Le roi fit
» crier : Sauvez les
» François, & main
» basse sur l'Etranger:
Peref. Idid. part. 2.
» Henri, dit l'Auteur
de la henriade, » fut
» redevable de la vic-
» toire à la supério-
» rité de ses connoif-
» sances & de sa va-
» leur, mais il avoua
» que Mayenne avoit
» rempli tous les de-
» voirs d'un grand
» général. Il n'a pé-
ché, dit-il, que dans
» la cause qu'il soute-
» noit. « Le duc de
Mayenne auroit été
pris, s'il n'avoit pas
eu la précaution, en

1590.

roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morquoient les piques baissées sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette - blanche semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire & par horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les

fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par là les Reitres & les Lansquenets dont il demeura douze cens sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : quelques - uns font	monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.
---	--

premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambray, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Basseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussière avoit entièrement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie, il fut apperçu au bout de quelques momens par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirèrent à bout portant, & le renversèrent mort en lui disant : « A Mordieu ! traître à ton prince, tu t'es réjoui du meurtre de ton

1590.

» roi & as porté l'écharpe verte de fa
 » mort. « Je pouvois faire payer au
 comte de Torigny la rançon de ce
 prisonnier, & plusieurs me le con-
 seilloient, mais je ne voulus pas ajoû-
 ter ce sujet de douleur à celle qu'il
 ressentoit de la mort d'un homme,
 que j'avois moi-même connu parti-
 culièrement.

Je ne fus pas long-temps sans voir
 autour de moi beaucoup de gens ras-
 semblés, dont il n'y en avoit pas un
 qui n'enviât ma bonne fortune. D'An-
 delot (51) arriva après les autres, &
 perçant la foule, il apperçut Sigogne &
 le page qui portoit la cornette. Il se dis-
 posoit à s'en saisir, croyant que son
 bon destin lui gardoit cette proie,
 lorsqu'un bruit qui se répandit que
 les ennemis se rallioient, l'obligea à
 partir brusquement. Je n'eus pas le
 temps de le tirer de son erreur, parce
 qu'après avoir dit au page de lui con-
 server cette cornette, il s'éloigna com-
 me un trait. La nouvelle se trouva
 fausse, & n'avoit d'autre fondement
 que l'arrivée de deux cens Picards que

(51) Charles de Co- | delot, l'un des fils de
 ligny, marquis d'An- | l'amiral de Coligny.

MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de la Boissiere amenoient au duc de Mayenne.

1590.

Débarassé de la foule & ayant besoin de secours, sur-tout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentoient approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve qu'il commandoit, au roi, qui sans s'arrêter après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des

Bertrand
de Vignolles.

(52) Charles d'Humiers. Le Vol. des actions. Isaac de Vaurdré de Mouy. Christophe de Lanoy de la Boissiere, gouverneur de Corbie. n'est cote 8930. n'est plein que de ses belles

1590. ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit. (53).

D'Andelot arriva à Anet, après que

(53) » Le soir com- » gent; & qu'il lui
» me il soupoit au » avoit dit en colère:
» château de Rosny, » que ce n'étoit pas le
» ayant été averti que » fait d'un homme
» le maréchal d'Au- » d'honneur de de-
» mont venoit lui ren- » mander de l'argent
» dre compte de ce » quand il faut pren-
» qu'il avoit fait, il » dre les ordres pour
» se leva pour aller » combattre. Il alla le
» au-devant de lui; » trouver après qu'il
» l'ayant étroitement » eut rangé ses trou-
» embrassé, il le con- » pes, & lui dit: Co-
» via à souper, & le » lonel: nous voici
» fit asseoir à sa ta- » dans l'occasion; il
» ble avec ces obli- » se peut faire que j'y
» geantes paroles: » demeurerai; il n'est
» qu'il étoit bien rai- » pas juste que j'em-
» sonnable qu'il fût au » porte l'honneur d'un
» festin, puisqu'il l'a » brave gentilhomme
» voit si bien servi à » comme vous: je dé-
» ses nôces. » Peref. » clare donc que je
ibid. 2. Part. M. de » vous reconnois pour
Pérefixe rapporte en- » un homme de bien.
core au même endroit » & incapable de faire
un autre trait qui fait » aucune lâcheté. Ce-
honneur au roi. « Il » la dit, il l'embrassa
» se souvint que la » cordialement. Alors
» veille de la bataille, » le colonel, ayant
» il avoit maltraité de » de tendresse la lar-
» paroles le colonel » me à l'œil, lui ré-
» Théodoric Schom- » pondit: Ah! Sire,
» berg, qui lui avoit » me rendant l'hon-
» demandé de l'ar- » neur que vous m'a-

le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avoit enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même, car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échauffèrent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers

1590.

» viez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serois indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service: si j'en avois mille, je les voudrois toutes répandre à vos pieds. De fait il fut tué en cette occasion, » *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henry IV. » Sire, » vous avez fait ce que devoit faire Biron, » & Biron ce que devoit faire le roi. «

1590. armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot: il fortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre; celui-ci le refusa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage, s'y étoient retirés, ne sçachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire & se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pû sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laissèrent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient blessés:

Comme j'étois hors d'état de pou-

voir souffrir le cheval, je me fis faire 1590.
à la hâte une espèce de brancard avec
des branches d'arbres encore couver-
tes de leurs écorces, & des cercles de
tonneau, & je pris par Beurons, pour
éviter les montées & descentes de la
Rougevoie & de Châtillon. Maignan,
garçon plein de gaieté & d'imagina-
tion, jugea à propos de donner à cette
marche l'air d'un petit triomphe. Deux
de mes palferniers étoient à la tête du
cortège, menant en main deux de mes
plus beaux chevaux. Ils étoient suivis
de mes pages, dont l'un montoit mon
cheval, celui-là même qui ayant été
bleffé de trois coups dans le combat &
terrassé d'un quatrième, s'étoit relevé
sans selle & avoit été heureusement re-
connu, courant dans le champ de ba-
taille, par trois de mes arquebusiers ;
ce page portoit ma cuirasse & la cor-
nette du duc de Mayenne. L'autre por-
toit mes bracelets & mon casque, le
tout si faussé & si martelé, qu'il étoit
impossible de s'en servir. Mon écuyer,
auteur de cette plaisante idée, mar-
choit après, la tête bandée & un bras en
écharpe ; suivoit mon valet de cham-
bre Moreines, vêtu de ma casaque de

1590.

velours orangé à clinquant d'argent ;
 monté sur ma haquenée angloise & te-
 nant à sa main comme un trophée , un
 paquet d'éclats de mes pistolets , de
 tronçons de mes épées & de lambeaux
 de mes panaches. Ensuite marchoit la
 litière où j'étois couché ; couverte seu-
 lement d'un drap , sur lequel on avoit
 attaché les casques de velours ras noir
 de mes prisonniers , avec leurs pana-
 ches & des pieces de leurs pistolets &
 de leurs épées , aux quatre coins. Ces
 prisonniers suivoient ma litière & pré-
 cédoient le reste de mes domestiques ;
 derrière lesquels étoit rangée en ordre
 ma compagnie de gendarmes. La mar-
 che étoit fermée par les deux com-
 pagnies d'arquebusiers de James & de
 Badet. Elles étoient si maltraitées,
 qu'on n'y voyoit que des têtes ban-
 dées & des bras en écharpe. Une par-
 tie de ces braves soldats étoient mê-
 me obligés de se faire porter.

En arrivant sur le côteau de Beau-
 rons , nous apperçumes toute la plai-
 ne couverte de chevaux & de chiens ;
 & le roi lui-même , qui après un lé-
 ger repas s'en retournoit de Rosny
 à Mante , en chassant dans ma ga-
 renne

renne. Ce spectacle parut le réjouir : 1590.
il en trouva l'ordonnance heureuse ,
& rit de la vanité de Maignan , qui
avoit l'honneur d'être connu de ce
prince, depuis que son pere , fort bra-
ve homme , s'en étoit fait remarquer
à la prise d'Eaufe. Le roi s'approcha
de mon brancard , & ne dédaigna pas
à la vûe de toute sa suite de descendre
à tous les témoignages de sensibilité ,
qu'un ami , s'il m'est permis de me ser-
vir de ce terme, pourroit rendre à son
ami. Ne pouvant me jeter à ses pieds
pour lui en marquer ma reconnoissan-
ce ; je l'assûrai , comme je pus , que je
souffrirois avec plaisir mille fois davan-
tage pour son service. Il s'étoit fait
instruire de tous les hazards que j'a-
vois courus dans le combat. Il me
demanda avec une inquiétude obli-
geante, si toutes mes plaies étoient
de nature à pouvoir espérer d'en
guérir, du moins sans être mutilé de
quelque partie du corps : ce qu'il re-
gardoit presque comme impossible ,
sçachant que j'avois été renversé ,
froissé & foulé aux pieds des che-
vaux. Quand il sçut que je n'avois
rien à craindre , il se jetta à mon cou ,

1590.

& se tournant vers les princes & les grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit ; & sans me laisser le tems de lui répondre, il s'éloigna en me disant : » Adieu, mon ami ; » portez-vous bien, & soyez sur que » vous avez un bon maître. » On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du premier Volume.



TABLE GÉNÉRALE

DES

MATIÈRES

Contenues dans ce premier Volume:

A.

- A**GEAUX (des) fert d') gouverneur de Gi-
Henri IV. à la ba- fors , 351.
taille de Coutras , page
257. N. 57. ALENÇON, pris , 345.
N. 42.
- AGELLE (mademoi- AMBOISE ; restée fidé-
selle d') aimée par Hen- le à Henri III. 294.
ry IV. II. N. 5. ANDELOT (Charles de
AGEN, pris , 113. Coligny , marquis d')
AIGUES - MORTES , dispute au duc de Sully
engagé au prince Casi- ses prisonniers , 366. N.
mir , 133. 5. p. 368 , 369.
- ALBE. (I^{er} duc d') ANJOU , voyez HEN-
s'abouche à yonne RI IV.
avec Catherine de Mé- ANJOU (Charles d')
dicis , 36. N. 41. voyez BETHUNE.
- ALBRET (Henry d') ANJOU (François de
roi de Navarre. Trait Valois , duc d'Alençon
de ce prince sur la nais- puis duc d') autrement
sance de son petit-fils , Monsieur , veut engager
16. N. 19. le roi de Navarre à
étrangler Catherine de
ALBRET (Jeanne d') Medicis , 26. N. 31. On
reine de Navarre, voyez travaille à le marier avec
JEANNE , &c la reine Elizabeth , 34.
- ALBRET (Henry d') Il est obligé de lever le
baron de Miossens , siège de la Rochelle.
voyez MIOSSENS. 76 . 77. se joint aux mé-
ALEGRE (Christophe

- contens, 78, est gardé, 172. N. 20. Titres qu'il
 81. se fauve de sa prison, prenoit, 171. N. 19.
88. Sa haine contre ANTECHRITS. Les
 Henri III. 87. N. 79. Protestans donnoient
 Il unit ses forces avec ce nom aux Medicis, 39.
- celles du roi de Navarre ANTOINE de Bourbon,
 & du prince de Condé, roi de Navarre, 1. N. 1.
 90. Voyez CATHERINE p. 21. N. 24. manque d'être
 de Medicis. Traits sur tué par le duc de Gui-
 ce prince & son caracte- se; trait sur ce monarque,
 re, 146. 147. Voyez 22. N. Sa mort, 27. N. 32.
- SAUVES, Il passe en ANTON (Claude Ba-
 Flandres, 150. est re- tarnay d') premier mair
 çu dans Cambray & em- de l'amirale de Coligny,
 porte d'assaut Cateau- 31. N. 37.
- Cambresis, 152. attaque ANTONIN, fils de la
 Arleux, 153, 154. Trahi- comtesse de Guiche; sa ré-
 son dont il use envers- ponse à Henri IV. 168. N.
- d'Inchy, 154. 155. Il pas- ANVERS. Soulèvement
 se en Angleterre; con- qui y arrive à l'occa-
 tracte une sorte d'enga- sion de la blessure du
 gagement avec la reine prince d'Orange, 157,
 Elizabeth, 156. N. 11, 158. N. 12.
- revient en Flandre où ARCHANT (N. de l')
 il est reconnu duc de se trouve à la bataille
 Brabant, 157. Ce qui le d'Ivri, 365.
- rend odieux aux Fla- ARCHIDUCS & AR-
 mandis, 157-162. Resfen- CHIDUCHESSES. Princes
 timent qu'il conserve & princesses qui ont
 contre la ville d'Anvers, porté ce nom, voyez
 158. Mécontentement AUTRICHE.
- qu'il donne à Sully & ARGENTAN, pris, 345.
 aux Protestans, 159. N. 42.
- Il tente envain de s'em- ARGENTON, la ligue
 parer d'Anvers, 160- en est chassée, 300.
162. Il perd son armée ARGOULETS, Ceux
 & revient en France, qu'on appelloit ainsi &
 162. 163. Il se retire, dis- pourquoi, 204. N. 42.
- gracié, à Château-Thier- ARLEUX, voyez AN-
 ry, 170, 171, Il y meurt, JOU.

ARNES (N. d') évite le massacre de la Saint Barthelemi, 56.

ARPENTIS (Louis du Bois des) gouverneur de Touraine, 196. N. 36. Services qu'il rend à Sully, 207. 208.

ARQUES, voyez BATAILLES.

ARRAS. Ancêtres du duc de Sully qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 10. N. 9.

ARREGUER, colonel du régiment de Soleurre. Paroles que lui adresse Henri IV. 335. N.

AVANTIGNY, officier calviniste, 159. se trouve au siège de Fontenaille-Comte, 227. au combat de Saveuse, 309. à la journée d'Arques, 332.

AUBETERRE, voyez HENRI IV.

AUBIGNÉ ou AUBIGNY (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV. 189.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') sert la ligue, 328. est presque fait prisonnier, 346.

AUMALE (Claude de Lorraine, duc d') souche de la maison de Guise, 22. N. 26.

AUMALE (le chevalier d') combat pour la li-

gue à Ivry, 363.

AUMONT (Jean d') maréchal de France, 196. N. 36 prête serment de fidélité à Henry IV. 322. N. 29. surprend Meulan, 324. amène des troupes à Henry IV. 340. emporte d'emblée le Faubourg Saint-Germain, 342. a beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 356. Voyez HENRI IV.

AUNEAU, voyez GUISE (François de)

AURILLY. Gentilhomme, 171.

AUFREVILLE. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 345.

AUTRICHE. (maison d') Sentiment de l'auteur sur l'origine de cette maison, 7. & suiv. D'ou elle descend ; distinction de la première & seconde maison d'Autriche ; noms de différens princes de cette maison ; erreurs à tous ces égards rectifiées, 7. N. 7. 8.

AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') se trouve à la journée d'Arques, 334. 335. N. 36.

B.

BADET (Compagnie de) sert d'enfans

- perdus à la bataille d'I-
vry, 354.
- BALAGNY (Jean de
Montluc de) a le gou-
vernement du château
de Cambray, 155, 156.
N. 10
- BARLAYMONT (com-
te de) donne un passe-
port à Sully, 164.
- BARRICADES (journée
des) Circonstances de
la maniere dont elle se
passa, 276. N. 7.
- BATAILLES & COM-
BATS...d'*Arnay-le-Duc*,
4, 5. N. 4. d'*Arques*,
330. devant *Beaumont*,
106. de *Bonneval*, 308.
de *Coutras*, 255. N. 56.
- Fautes commises après
cette bataille, à qui elles
doivent-êtré attribuées,
263-266. N. 1. 2. de
Dieppe, 330. N. 34. d'*I-*
vry, 353-355. N. 46,
47. de *Lepante*, 20, 21.
N. 23, de *Meaux*, 38.
N. 45. du *Pollet*, 34. N.
36. de *Saint-Quentin*,
23. Combat de *Saveuse*,
308, 309.
- BAUDOUIN. Comte de
Flandre, 11. *Voyez* FLAN-
DRE.
- BAUGENCY resté fi-
dèle à Henri III. 294.
accordée à ce prince, 298.
- BEAUDISNER (Galiot
de *Cruffol* de) gentil-
homme, 45. N. 49. tué
à la *Saint Barthelemy*,
61. N.
- BEAULIEU (couvent)
où est donné l'édit de
LXIII. Articles. 91. N.
83.
- BEAUMANOIR, *voyez*
LAVARDIN.
- BEAUMONT, pris, 312.
313. N. 26.
- BEAUVAIS (N. de)
gouverneur de *Henry*
IV. persuade à la reine
de *Navarre* & aux chefs
du parti Calviniste, de
venir à *Paris*, 35. N.
40 est tué à la *Saint*
Barthelemy, 61. N. *Voyez*
USSEAU.
- BEAUVAIS-la-NOCLE,
(*Jean de Lafin de*) est
député par les Calvinis-
tes à *Charles IX*. 30, est
en partie cause de la
défaite d'*Auneau*, 273.
N. 4.
- BEHOLENS ou BEGO-
LE. Officier Calviniste
97.
- BÉLIN (*François Fau-*
doas d'Averton de Sé-
fillac, comte de) souf-
gouverneur de *Paris*,
est fait prisonnier, 333.
N. 35.
- BELLEGARDE (*Roger*
de *Saint-Larry*, duc de)
grand-écuyer de *France*,
reconnoît *Henry*

DES MATIERES. 379

- IV. pour roi**, 322. N. 28. se trouve à la journée d'Arques, 337, 338.
- BELLEMANIERE.** Sa compagnie est défaite, 246.
- BELLEZUNS**, se trouve à la bataille de Coutras, 257. N. 57.
- BENEHART** (Jacques de Mailly de) gouverneur de Vendôme, 201. N. 41.
- BERENGUEVILLE** ou **BELLENGREVILLE** (Joaachim de) gouverneur de Meulan, 327 N. 31.
- BERTICHERE.** (la) se court le duc de Sully, 126.
- BETHUNE.** Ville & première baronnie du comté d'Artois, 10 N. 9.
- BETHUNE** (maison de) son origine, ses alliances ; grands hommes qui en sont sortis, 7. & *suiv.* Erreurs à ce sujet rectifiées, 7-10. N. 7. 8. 9. Cette maison sert utilement Charles d'ANJOU dans ses guerres, 10. N. 9.
- BETHUNE.** Différentes personnes de ce nom. Ancêtres du duc de Sully, 7, 177. N. 25. Leurs actions, 10. N. 9.
- BETHUNE** (Antoine de) ses actions, 11. N. 10.
- BETHUNE** (Gui de) épouse Françoise de Courtenay Bontin, 177. N. 25.
- BETHUNE** (Coëfne ou Conon de) Ses belles actions ; est fait régent de l'empire de Constantinople, 11. N. 10.
- BETHUNE** (François de) *voyez* ROSNY.
- BETHUNE** (Florestan de) commande dans Montflanquin, 217.
- BETHUNE** (Jacques de) évêque de Cambrai, 11.
- BETHUNE** (Jean de) abbé d'Anchin, 11.
- BETHUNE** (Jean de) chef de la branche d'où sort le duc de Sully, 33. N. 14.
- BETHUNE** (Maximilien de) *voyez* SULLY, (duc de)
- BETHUNE** (Philippe de) le comte de Bethune, frère du duc de Sully, 15. N. l'un des mignons de Henri III. disgracié, 173. N. 21
- BETHUNE** (Salomon de) frère du duc de Sully, 15. N. l'un des mignons de Henri III. disgracié, 173. 21. Il se fait Catholique, *ibid.*

- BEZE (Théodore de) ville demeure fidèle au roi, 294.
- accusé d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Guise, 23. N. 26.
- BIRAGUE (René de) BOISBREUIL. Gentilhomme, 201.
- chancelier, 52. 53. N. 54.
- BIRON (Armand de) BOIS-DU-LYS. Officier Huguenot, 223.
- Gontaut, maréchal de) BOISSEC. Gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemy, 56.
6. N. 5. Député par Charles IX. vers les Calvinistes, 32, 33. se fortifie dans l'Arsenal à la Saint Barthelemy, 66. N. 61. conclut une Trêve avec Henry IV, 99. commande l'armée royale, 131. insulte Nérac, 136. dissuade le duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 160. N. 15. se soumet à Henry III. 322. N. 28. Service important qu'il lui rend, 325. N. Bon conseil qu'il lui donne 330. N. 34. Il lui amène des troupes 340. prend Evreux, 345. contribue au gain de la bataille d'Ivry, 367. N. 52. Bon mot de Biron à Henry IV. 369. N.
- BLOIS. Premiers états tenus en cette ville ; ils députent à Henry IV. 110. Seconds états où le duc de Guise est tué : objet de ces états, 288. & *suiv.* N. 10. Cette
- ville demeure fidèle au roi, 294.
- BOIS (Louis du) voyez ARPENTIS.
- BOISBREUIL. Gentilhomme, 201.
- BOIS-DU-LYS. Officier Huguenot, 223.
- BOISSEC. Gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemy, 56.
- BOISSIERE (Christophe de Lanoy de la) amène au duc de Mayenne un secours, 367. N. 52.
- BOURDEAUX. Lettres de cette ville sur la personne de Henry IV. 19. N. Elle ferme ses portes à ce prince, 37.
- BOUCHAVANES (N. de Bayancourt, sieur de) seigneur Calviniste, 45. N. 49. Charles IX. lui pardonne, 61. N.
- BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) s'attache au roi, 96. Sa haine pour Sully, 97. est appelé en duel par le prince de Condé, 112. se bat avec lui, 121. avec les Duras, *ibid.* N. 97. Sentimens, sur ce duel, 122. N. Il déconcerte les desseins du prince de Con-

- dé, 134. est fait prisonnier devant Cambray, 151. 152. N. 7. forme le projet d'établir une république calviniste en France, 188. 189. Son caractère, 189. N. 32. commande un corps de troupes en Guienne, 213. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 259. Ses desseins après cette bataille, 266. N. Il manque Sarlat, 267. prend Castillon, 274. songe à démembrer la monarchie, 294.
- BOULAYE (Charles Echalard sieur de la) gouverneur de Fontenay, 232.
- BOURBON (maison de) ses riches appanages, 15. N. 18.
- BOURBON-MONTPENSIER, voyez MONTPENSIER.
- BOURBON-RUBENPRÉ, voyez RUBEMPRÉ.
- BOURBON-SOISSONS, voyez SOISSONS.
- BOURBON (Charles de) duc de Vendôme, 1. N. 3.
- BOURBON (Antoine de) roi de Navarre, voyez ANTOINE.
- BOURBON (Charles I, cardinal de) s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 51. Ses conférences avec Catherine de Médicis après la journée des Barricades, 287. N. 9. est mis en prison lors du meurtre des Guises, 288. N. 10.
- BOURBON (madame Catherine de) Voyez MADAME.
- BOURGES, pris, 39.
- BOURGOIN, prieur des Jacobins, tiré à quatre chevaux ; ses dernières paroles, 316. N.
- BOURSAULT (N. de) gentilhomme Calviniste, conseille à la reine de Navarre de se rendre à Paris, 35.
- BRASSEUSES. Officier Calviniste, 227. se trouve à la journée d'Arques. 332. à celle d'Ivry, 365.
- BREUL (du) gentilhomme Calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemy, 56.
- BRESOLLES (N. de) Protestant, 189.
- BRIGNEUX. Gouverneur de Baugency remet cette place à Henry IV. 298.
- BRILLANT. Domestique

- que du prince de Condé tiré à quatre chevaux, 275, 276. N. 6.
- BRIQUEMAUT (François de) député vers Charles IX. 30.
- BRISSAC (Charles de Coiffé, comte de) Gouverneur du château d'Angers, 197.
- BROSSE (La) 187.
- BROSSE - SAVEUSE, voyez SAVEUSE.
- BROUAGE, pris, 5. N. repris, 112. N. 92.
- BUHY (Pierre de Mornay, seigneur de) est du complot pour enlever les princes à Saint - Germain en Laye, 81. N. 68.
- BUSSY - D'AMBOISE. (Louis de Clermont de) perd la faveur de Monsieur, 98. N. 86.
- BUTRICK. Envoyé de l'électeur Palatin aux assemblées des Calvinistes en France, 188. 189.
- d'Espagne à Henry IV. 168.
- CALVINISTES, voyez PROTESTANTS.
- CAMBRAY. Le blocus en est levé, 152.
- CAMBRAY (N. de) se trouve à la bataille d'Ivry, 365.
- CAMPAGNAC (Madame de) séjour que fait Sully chez elle pendant la peste à Rosny, 233; 234.
- CANTONS SUISSES, voyez SUISSES.
- CAPUCINS. Députés par les Parisiens vers Henry III. à Chartres, 285. N. 8.
- CARLOS (Dom) prince d'Espagne, voyez PHILIPPE II.
- CARNAVALET (tiré Henry IV. de son erreur 89.
- CAROUGE. (N. de) voyez VENEUR. (Tannegui le)

C.

- CABRIERES. Gouverneur de Cahors, 130, 131.
- CAHORS, pris, 130. N. 100.
- CALAIS, acquis à la France, 24.
- CAIDEXON. Envoyé
- (Le prince) entre en France avec une armée, 88. On l'en fait sortir à force d'argent, voyez MÉDICIS.
- PAIX DE MONSIEUR. Villes que lui engage le prince de Condé, 133.
- CASTEL-JALOUX. Ville calviniste, 110.
- CASTETS, mar-

qué, 211, 212.

CASTILLON, pris par le duc de Mayenne & repris par le vicomte de Turenne, 274.

CATEAU CAMBRESIS, forcé par Monsieur, 152.

CATHERINE de Médicis, reine de France & régente, réussit mal dans la guerre contre les Calvinistes, 3, 4. favorise les princes de Lorraine par haine pour la maison de Bourbon, 25. *suiv.* Sujet de l'entrevue qu'elle eut à Bayonne avec le duc d'Albe, 36. N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots à Paris, 35, 36. Moyens qu'elle met en usage pour perdre les Calvinistes, 45-49. Elle s'attire les grands contre elle, 78. Ses desseins pour l'établissement de ses enfans, 78, 79. Ses artifices pour désunir Monsieur & Henri IV. 87. Elle les trompe par la paix de Monsieur, 91. N. 83. Conférences en différens endroits entre elle & Henri IV. sans fruit, 114. N. 95. Ses moyens pour enlever à ce prince une partie de ses officiers, 120. Lettre

où elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour, 134. N. 102. Elle brigue la souveraineté des Pays - Bas, & le royaume d'Alger pour le duc d'ANJOU, 141, 142. N. Sa mauvaise foi en traitant avec Sully, 170. Elle manque l'occasion d'abatre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Réflexions sur sa mauvaise polique, 236-238. Elle va en Poitou où elle s'abouche en différens endroits avec Henri IV. 238-240. Parole d'elle qui montre qu'elle se foucioit peu de la Religion, 237. N. 49. Elle s'en retourne sans avoir rien obtenu, 240, 241. Différentes négociations entre elle, le duc de Guise, &c. 276. *suiv.* N. 7. Elle recommande les Guises avec Henri III. 287. confere avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, &c. *Ibid.* N. 9. Sa mort, 291. Jugement peu favorable à cette princesse, 291. N. 11.

CATHERINE (Madame) voyez MADAME.

CATHOLIQUE (Reli-

- gion (voyez RELIGION.
- CAVAGNE (Arnaud de) Député par les Huguenots à Charles IX. 30. N. 35.
- CAUMONT. (François Nompar de) tué à la Saint Barthelemi , 60. N. 60.
- CHALAIS, voyez HENRI IV.
- CHALIGNY. (Henry de Lorraine , comte de) tue Chicot , 184. N. 39.
- CHALANDEAU. Officier Huguenot , 227.
- CHAMBRE-MI-PARTIE, voyez Paix de MONSIEUR , Paix de 1577.
- CHANTELOUP. (N. de) prisonnier à la bataille d'Ivry , 362.
- CHARBONNIERES (Gabriel , Prevôt de) se poste vis-à-vis la Motte Saint Elcy , 242.
- CHARITÉ (la) rendez-vous des Calvinistes , 3.
- CHARLES IX. roi de France affectionne Henry IV. 21. partage sa faveur entre les princes du sang , les Guises & le connétable , 25. Profonde dissimulation dont il use pour perdre les Huguenots , 29. N. 3. Traits sur sa haine pour le duc de Guise , 29. N. 34. Il attire les Calvinistes à Paris , 35. manque à être pris par eux à Meaux , 38. N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti , 45. & suiv. Sécurité qu'il leur inspire , 47. Réflexions sur sa conduite avec Coligny , 46. N. 51. Violence de ce prince à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé , 66-68. Il en sent des remors & désavoue le massacre , 71. 72. Traits de sa cruauté , 73. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere qu'il soupçonne de l'avoir empoisonnée , 79. Regret qu'il témoigne du massacre de la Saint Barthelemi à sa mort , 83. 84. Sa mort ; ses bonnes & mauvaises qualités , 84. N. 74.
- CHARNY (Eleonor de Chabot , comte de) sauve les Huguenots de son gouvernement , du massacre de la Saint Barthelemi , 73. 74. N. 64.
- CHARTRES, pris , 313.
- CHARTRES. (Jean de Ferrières , vicomte de)

DES MATIERES. 385

- échappe au massacre de la Saint Barthelemi , 56. N. 57. se trouve à la journée d'Arques , 332.
- CHASTES** (Aymar de) gouverneur de Dieppe, 329. 330. N. 33.
- CHATAIGNERAIE** (Jean de Vivonne, sieur de la) prisonnier à la bataille d'Ivry , 362. N. 49. Comment il fut tué, 365.
- CHATEAU-THIERRY**, donné à d'Inchy par Monsieur , 156. N. 20.
- CHATEAUVIEUX** (Joachim de) capitaine des gardes , fait serment à Henry IV. 322. N. 28.
- CHATELLERAUT**, pris, 299. 300.
- CHATILLON** (Odes de) cardinal , se marie ; sa négociation en Angleterre ; sa mort , 32. N. 38.
- CHATILLON-COLIGNY** (François de) fils de l'Amiral , se trouve à Genève au massacre de la Saint Barthelemi , 66. N. 61. son conseil sur l'entrée des troupes étrangères en France , n'est point suivi , 225. est employé à la défense de Tours , 306. Il gagne le combat contre
- Saveuse , 308. emporte le Fauxbourg Saint-Germain , 342.
- CHASTRE** (Claude de le) maréchal de France, 3. N. 3.
- CHICOT**, Gascon , tour qu'il joue à LAVERDIN... 184. 185. est tué, 184. N. 30.
- CLAIRVANT** (Claude-Antoine de Vienne, sieur de) négocie en Allemagne , 222.
- COCONAS**, Annibal comte de) décapité , 81. N. 69.
- COLIGNY**, Gaspard de Châtillon. (amiral de France , passe à la Rochelle , 28. Son mariage , 31. N. 37. Son dessein sur le roi , 38. N. 45. Il est blessé , 46. N. 51. assassiné , 58. 59. N. 60.
- CONDÉ** (Louis I. prince de) est fait prisonnier, 1. N: 1. pag. 42. N. 47. Son dessein sur le roi , 38. N. 45. Il est tué , 1. N. 1.
- CONDÉ** (Henri I. prince de) 197. 198. Ses mariages , 31. N. 36. Il échappe au massacre de la Saint Barthelemi , 66. Ses menées en Allemagne , 88. Il se sépare du roi de Navarre , 112. est appelé en duel , 121. Villes qu'il attire dans son par-

- ti, 133. & s'empare....
134. Il assiége Brouage;
marche au secours d'An-
gers, 199. 200. Danger
qu'il court, 204, 207.
amène du secours au roi
de Navarre, 226. se signa-
le à la bataille de Cou-
tras, 260. Projet qu'il
s'efforce d'exécuter, 264.
265. Sa mort, 274. n. 5.
- CONTY (François de
Bourbon, prince de)
271. N. 3. pag. 272. Sa
mort, 271. n. 3.
- COSSÉ (Artus de)
seigneur de Gonnor,
maréchal de France....
4. N. 4. page. 28, 30, 31.
- CREIL, pris, 313.
- CREVECŒUR (N. de
Montmorency) se trouve
à la bataille d'Ivry, 365.
- CRUSSOL, voyez
BEAUDISNER. UZÈS.
- D.
- D**ANGEAU, officier
calviniste, 227.
- DAMVILLE, voyez
MONTMORENCY (Hen-
ri de)
- DAVAILLES, gou-
verneur de Maillezais,
232.
- DESCHAMPS (N.) 135.
- DES-HAYES, Gasque,
échappe du massacre de
la Saint Barthelemi,
56. N.
- DESPEUILLES rend
lâchement Sainte Ba-
zeille, 216. Sa com-
pagnie est défait devant
la Rochelle, 242.
- DEVEZE (la) com-
bat singulier proposé
entre lui & Lavardin,
106.
- DOMFRONT, pris, 345.
n. 42.
- DOMINGE, gentil-
homme, 135.
- DURANDIERE (la)
précepteur de Sully,
41.
- DURAS (Jean de Du-
refort, vicomte de)
l'un des chefs Protec-
tans, 45. obtient son
pardon, 61. N. Il passe
dans le parti des Catho-
liques, 120. se bat, ac-
compagné de Durefort
de Rosan son frere, con-
tre le vicomte de Tu-
renne, 121. Sentimens
sur ce duel, *ibid.* N.
97.
- E.
- E**AUSE, prise, 101-
104.
- ECOSSOIS. Quatre
mille Anglois & Ecof-
fois arrivent au secours
de Henri IV. 340.
- ÉGLISE aliégée,
108. 109.

DES MATIÈRES. 387

EGMONT (Lamoral d')
décapité à Bruxelles,
355-358. n.

EGMONT (Comte d')
sa valeur à Ivry, il y est
tué, 355-358. n.

ELIZABETH de France
reine d'Espagne, voyez
PHILIPPE II.

ELIZABETH, reine
d'Angleterre. Négocia-
tions pour lui faire
épouser Monsieur, 32.
N. 38. Raisons qui l'em-
pêchèrent de se marier,
156. N. 11. Elle en-
voie une armée à Hen-
ry IV. 340.

ENTREMONT (Jacque-
line de Montbel, com-
tesse d') épouse l'ami-
ral de Coligny, 31. n.
37.

EPERNON (Jean de
Nogaret, père du duc
d') 3. n. 3.

EPERNON (Jean-Louis
de Nogaret de la Va-
lette, duc d') conseille
à Henri III. de faire
assassiner le duc de Gui-
se le jour des baricades,
277. N. est fait ami-
ral & gouverneur de
Normandie, 285. quitte
le parti de Henri IV.
324. n. 30.

EPINOY (Robert de
Melun, prince d') 159.
n. 4.

**ESPAGNE & ESPA-
GNOLS.** Ses offres à Hen-
ri IV. 167. L'armée Es-
pagne se joint à celle
du duc de Mayenne,
351. se bat avec valeur
à Ivry, 357-359.

ÉTAMPES, pris, 313.
repris, 345.

ÉTATS GÉNÉRAUX,
à Blois, premiers & se-
conds, voyez **BLOIS.**

EU (ville d') prise,
329.

F.

F A V A S, officier
caviniste, 96. se
trouve à la bataille
de Coutras, 257. N.
57.

FAYOLLE, gouverneur
de Chizay, 224.

FERE (la) prise, 123.
reprise, 134. N. 102.

FERVAQUES (Guillau-
me de Hauteemer, comte
de Grancey, seigneur
de) maréchal de France,
143. 150. envoyé à la
cour de Henri III.
pour redemander Mada-
me, 90. N. 82.

FEUQUIERES (N. de
Pas de) officier calvi-
niste, 200. N. 40 p.
227. tué à Ivry, 360.

FIGEAC, surpris &
abandonné par les roya-

- listes , 122. 123.
- FLANDRE, Pays-bas & Provinces - unies. Charles IX. en y envoyant une armée trompe les Protestans, 33. Origine de la révolte des Provinces-unies, 142. N. 2. Elles se donnent à l'archiduc Matthias, 142. ensuite à Monsieur, 143.
- FONT (La) valet de chambre de Sully, 174. N. 23. lui fait connoître & épouser Mademoiselle de Courtenay, 175. 177. N. 24.
- FONTAINE - MARTEL (François de) gouverneur de Neuf - Châtel 328. N. 32.
- FONTENAI-le-COMTE, pris, 83. assiégé & repris ; aventure comique pendant ce siège, 226. & *suiv.*
- FONTENAY (Jean de Rohan, sieur de) échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 55. 56. N. 57.
- FOSSEUSE (Mademoiselle de (aimée par Henry IV. 115. N.
- FOUCRAINVILLE. Village où se donne la bataille d'Îvry, 364. N.
- FOUQUEROLLES, officier, 223.
- FOURBIN (Madame de) prédit, l'assassinat des Guises, 291. N.
- FRANCE (Claude de) épouse du duc de Lorraine, 26. N. 30.
- FRANÇOIS II. roi de France, sa mort, 25. N. 29.
- FRANCOURT (Gervais Barbier, sieur de) chancelier du roi de Navarre, l'un des auteurs du conseil de venir à la cour, 35. N. 40. tué à la Saint Barthelemi, 61. N.
- FRESNE (Leon de) s'empare d'Angers, 197. 198. N. 38. reperd cette place & y est tué, 198. 199.
- FRONTENAC. Officier calviniste , a querelle avec Sully, 97.
- G.
- G**ALATY, colonel Suisse. Parole que lui adresse Henry IV. au combat d'Arques, 335. N.
- GALERANDE (Georges de Clermont d'Ambroise, marquis de) 205.
- GAMACHE (Nicolas Rouault, sieur de) calviniste, 45. N. 49.
- GAND (vicomte de voyez MELUN.

DES MATIERES. 389

- GARDE** (baron de la) cherche à surprendre la Rochelle, 37. N. 42.
- GARNACHE** (La) prise 232. N. 48. reprise 295. N. 13.
- GARNACHE** (la dame de la) fait son fils prisonnier après avoir été prise par lui, 232. N. 48.
- GATINE** (Philippe de) affaire de la Croix de Gâtine 39. N. 46.
- GAUCHERIE** (La) précepteur de Henry IV. 18. N. 21
- GENEVOIS** (prince de) 232. N. 48.
- GENLIS** (Jean d'Angeſt d'Ivoy de) défait en Flandre, 52. N. 53.
- GERGEAU**, pris, 313. N. 25.
- GIVRY** (Anne d'Anglure de) s'attache à Henry IV. 325. N.
- GONDY** (Albert de) duc de Retz, voyez **RETZ**.
- GONTAUT DE BIRON**. (Jean de) baron de Salignac, 121. N. 97.
- GORDES** (Bertrand de Simiane, ſieur de) cherche à ſauver les Proteſtans à la Saint Barthelemi, 74. N.
- GOURDON** (N. de Terride, vicomte de) auteur de l'entreprise ſur Cahors, 124.
- GOURNAY**, pris, 329.
- GRAMMONT** (Antoine de) ſeigneur calviniſte, 45. N. 49. obtient ſon pardon, 61 N.
- GRAMMONT** (Philibert de) quitte le parti de Henry IV. 120. N. 96.
- GRANDRY** (Pierre de) gentilhomme calviniſte, échappe au maſſacre de la Saint Barthelemi, 56. N.
- GRAVELINES** (Déroutte de) 23.
- GREC**, capitaine, lieutenant dans Angers, y eſt tué, 197.
- GREGOIRE XIII.** Pape. Joie qu'il témoigne de la Saint Barthelemi, 59. N. 60.
- GRILLON** (Louis Berton de) conſeil qu'il avoit donné à Henri III. 277. N. Lettre que lui écrit Henry IV. 335. N.
- GUELE** (La) diſſuade Henry III. de faire aſſaſſiner le duc de Guiſe, 278. N. tue Jacques Clément, 315. N.
- GUERCHY** (Antoine de Marafin, ſieur de) tué au maſſacre de la Saint Barthelemi, 61. N.

GUICHE (Diane Dandoins , comtesse de) aimée de Henry IV. 167. N. 16. auquel elle envoyoit des troupes à ses frais, 168. N.

GUISE (maison de) s'établit en France, 22. N. 26.

GUISE (François de Lorraine , duc de) rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 22. 23. Parole de lui sur François II. 22. N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 24. & perd la faveur à la mort de François II. 25. Ses titres, 23. N. Il forme le plan de la ligue, 181. N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c. 279. N.

GUISE (Henri de Lorraine , duc de) forme avec la reine mere le projet du massacre de la Saint Barthelemi, 52. conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 59. N. 60. poursuit Montgommery, 61. N. Son amitié pour le roi de Navarre, 87. N. 79. Foible de son parti dans le commencement, 182.

N. 27. accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 194. N. Il défait les troupes étrangères à Auneau, 273. N. 4. Son objet quant aux barricades, Jugemens différens sur son objet dans cette entreprise, 273. N. 4. p. 276. N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c. 281. N. Ses conférences avec Catherine de Médicis, 287. N. 9. Il est assassiné à Blois, 288. N. 10. Son caractère, ses projets, &c. 290. 291. N.

GUISE (Louis de Lorraine cardinal de) assassiné à Blois, 288. n. 10.

GUIRIY (Jean de Chaumont, marquis de) manque d'enlever les princes à Saint-Germain en Laye, 81. N. 68. négocie en Allemagne pour le Parti Protestant, 222. est en partie cause de la défaite d'Auneau, 273. N. 4.

H.

H A B S B O U R G (Raoul ou Rodolphe d') Auteur de

DES MATIERES. 391

- la grandeur de la maison d'Autriche, 7. N. 9.
- HALLOT** (Michel Bourrouge du) gouverneur d'Angers. Son supplice, 197, 198. N. 38. 39.
- HARLAY** (Achille de) premier président, sa réponse ferme au duc de Guise après les barricades, 281. N. 7.
- HARLAY-MONGLAT**, voyez **MONGLAT**.
- HAVRE-DE-GRACE**, livré aux Anglois par les Huguenots, 39. pris par les troupes de Henry IV. 345. N. 42.
- HAUTEVILLE** (Elisabeth de) son mariage, 32. n. 38.
- HAYE** (La) en Touraine. Escarmouches en cet endroit, 246. 247.
- HENRI II.** roi de France. Parole de lui au prince de Navarre, 18. N. 21. Rupture entre les rois de France & d'Espagne, 22. Il est tué dans un Tournoi, 24. n. 27.
- HENRI III.** roi de France, accusé d'avoir fait assassiner le prince de Condé, 1. N. 1. Son discours à Miron son premier médecin, 47. N. Il est élu Roi de Pologne, & lève le siège de la Rochelle, 76. 77. Il déclare la guerre aux Huguenots à son retour de Pologne; lève le siège de Livron, &c. 85. 86. épouse Louise de Lorraine, 86. N. 78. Traits de son aversion contre Monsieur, 87. N. 79. Il fait la paix de 1577. en haine des Guises. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 112. 113. N. 93. Il reçoit mal Monsieur à son retour de Flandre, 170. Reproches qu'il fait au roi de Navarre au sujet de Marguerite de Valois, 169. N. 18. Il se brouille & se raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 180. N. 27. Il manque l'occasion de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Il soutient la ligue par foiblesse, 195. 196. Commencement de la négociation pour l'union des deux rois, 217. Ce qu'il entreprend sur les Protestans & sur la ligue, 217. N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangères à Auneau, 221. 222. Mau-

conseil, 236. 237. Son dessein en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 241. 242. Faute qu'il commet en la journée des Barricades; il se retire à Chartres, 276. 277. N. 7. Sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue; il est obligé de lui accorder tout, 285.-287. N. 9. Sa conversation avec Sully dont il ne suit point le conseil, 286. Il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise, Jugement sur cette action, 288. 289. N. 10. Il se met dans la dépendance de la ligue, 292-294. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 293. 294. Il n'ose résister au nonce du pape, 296. 297. conclut le traité avec le roi de Navarre & ils s'abouchent ensemble, 299, 303. 304. N. 18. manque d'être pris, 304. Sa jalousie contre Henri IV. 313. N. 26. Succès de ses armes; il assiège Paris, 314. N. 27. Il est blessé à Saint Cloud, & meurt. Sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henry IV. 317. Circonstances sur cet événement, 314. N. 27. Faute qu'il fit de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 341. n. 39.

HENRI IV. roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-Le-Duc, 4. N. 4. Son discours sur le combat d'Arnay-le-Duc, 5. N. 5. Fautes qu'il remarque sur l'escarmouche de Loudun, sur la journée de Jarnac, & la bataille de Montcontour, 17. N. 20. Particularités sur sa naissance, 16. N. 19. Son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talens pour la guerre, 20. 21. Il est déclaré chef des Protestans. Ennemis puissans qu'il a à combattre, 27. Complot entre lui & le duc d'Anjou d'étrangler Catherine de Médicis, 26. N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle 27. 28. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 31. Il entend quelque chose du résultat de la conférence de Bayonne, 36. N. 41. il épouse Marguerite, 49. 50. N. 52. On ne peut

l'engager à sortir de Paris, 57. Comment il évite la mort au massacre de la Saint Barthelemy. Il est obligé à changer de religion & retenu prisonnier, 65. *Et suiv.* N. 62. se brouille avec Monsieur, 87. 88. Il a horreur de tuer ce prince. Trait de son amitié avec le duc de Guise, 87. N. 79. Il se sauve de la cour & se joint à Monsieur & au prince de Condé, 89. 90. est abandonné par Monsieur, 92. N. 84. reprend les armes sans beaucoup de fruit, 93. manque Marmande, 98. L'amour le conduit en Béarn, 100. N. 97. Il emporte Eauze de vive force, 101. 102. se retire à Jegun, 106. Coup hardi qu'il fait devant Nérac, 111. Son entrevue avec le prince de Condé; se brouillent ensemble; Henri IV. ne peut empêcher la prise de Brouage, 112. Il s'abouche avec la reine-mere: propositions qu'il accepte & qu'il refuse, 114. 115. N. 95. Ses réponses à Catherine de Médicis; ses galanteries pour les filles de la reine 115. N. Il prend Fleurance, 118, & Saint Emilion, 118. 119. conduit dans le comté de Foix la cour de Catherine de Medicis, 119. 120. Valeur surprenante avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 123-130. Il fait échouer le projet du prince de Condé, 134. prend Monségur & s'enferme dans Nérac, 136. Amitié qu'il prend pour Sully auquel il reproche & pardonne ses fautes, 138. Sa Conversation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à Monsieur en Flandre, 145. 146. Accueil qu'il lui fait à son retour de cette expédition, 167. Il l'envoie communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 169. & observer les démarches de la ligue, 172. Réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III. 169. N. 18. On lui donne du poison qui ne fait aucun effet. Autre danger qu'il court, 178. N. 26. Il se prépare à résister aux forces de la ligue: son indignation du trait-

té de Nemours, 183. N. 29. Traits de sa confiance en Sully, 191. Il reçoit des députés de la cour, 193. Son parti manque Angers, 196-198. Ses vrais sentimens sur la religion, 194. N. Il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 211. 212. Il va à la Rochelle, 213. Il prend Talmont, Chizai, 224. Sanzai, Saint Maixent & Fontenay, 226. 227. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangères, 225. Il prend Maillezais, Mauleon, la Garnache; manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 228. 229. Il s'abouche avec la reine-mere, 238. 239. Réponse qu'il fait à cette princesse; péril qu'il court à Saint Brix, 238. N. 50. Saint-Maixent, Maillezais lui sont enlevés, 242. Avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 243. Il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre; gagne la bataille de Coutras, 255. 256. Actions & paroles de lui & particularités sur sa personne pendant & après cette bataille, 256. n. 58. Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 263. 264. N. 1. Il va en Béarn & y découvre les complots du comte de Soissons, 269. Sa douleur de la mort du prince de Condé, 275. N. 6. Il s'offre à Henry III. 282. Ce qu'il dit sur l'assassinat des Guises, 291. n. Il cherche à déconcerter les desseins des chefs du parti Protestant, 294, 295. reprend la Garnache & Niort; tombe malade à la Mote-Frélon. Il s'abouche avec Henri III. Conseils qu'il prend & paroles de lui à ce sujet; ce qu'il en écrit à du Plessis-Mornay, 303. N. 17. Il chasse le duc de Mayenne de Tours; loue la conduite d'Henry III. 307 n. 20. Succès des armes des deux rois, grands services que rend Henri IV. & dangers auxquels il s'expose, 313. Il va voir ce prince blessé, 315-317. Il prend conseil de Sully, 318. Il est reconnu par une partie des Principaux officiers royalistes & abandon-

né par d'autres ; mesures qu'il prend dans cette conjoncture , 321-324. N. 28. 29. 30. Il surprend Meulan , 324. Raifons qui l'obligent de s'éloigner de Paris , 326 Il prend Clermont & autres villes de Normandie , 327. Victoire qu'il remporte à Arques , 330-334. Il s'assure de Dieppe pour place de retraite , 330. Bon mot de lui en cette occasion & autres traits durant & après l'action , 335. & *suiv.* N. Il harcèle ses ennemis. Danger qu'il court près de Dieppe , 339. Il manque Vernon & autres villes , 341. se rapproche de Paris dont il fait attaquer les fauxbourgs sans succès , 342 - 344. n. 41. prend Étampes & plusieurs villes d'Anjou , 345. n. 42. fait lever le siège de Meulan , 347-351. Danger qu'il y court , 350. n. 44. ne peut empêcher la prise de Rouen , 351. Particularités sur la manière dont ce prince s'est comporté à la bataille d'Ivry , 354. & *suiv.* N. 47. Careffes qu'il fait au maréchal d'Aumont , 368 , à Sully en le faisant Chevalier , 372-374.

HARTRAY (René de Saint Denis de) se fait d'Alençon , 89.

HONFLEUR, pris , 345. n. 42.

HORN (prince de) décapité à Bruxelles , 358. n. 48.

HORTES (N. vicomte d') sa réponse à Charles IX. 74. n.

HUGUENOTS, massacrés à Paris, voyez SAINT BARTHELEMI. (la)

HUMIERES (Charles d') amène un secours au duc de Mayenne , 366. 367. n. 52.

J.

JAMES, sa compagnie sert d'enfans perdus à Ivry , 354 , 355.

JAUREGUY (Jean de) Basque, manque le prince d'Orange ; est tué , 157. n. 12.

JEANNE d'Albert, reine de Navarre , 16. n. 19. se retire à la Rochelle , 27. 28. Motif de son retour à Paris , 32. 33. Sa cession à son fils en faveur de mariage , 51.

- N. Sa mort, 51. le duc de Guise, 181.
 INCHY (Charles de n.
 Gaure d') reçoit Mon- IVRY, voyez BATAIL-
 sieur dans Cambrai, LES.
 152. par lequel il est
 chassé du château, 155.
 JOYEUSE (Anne, duc
 de) maréchal de France,
 conduit l'armée roya- L
 liste contre la ligue, & ANDEREAU (Char-
 la tourne tout d'un coup les Rouhault du)
 contre les Huguenots, tente de surprendre la
 183. n. 28. Ce qu'il dit Rochelle, 37. n. 42.
 à cette occasion à Sully, LANGLOIRAN (N. de
 186. conduit l'armée de Montferrant, baron de)
 Henri III. en Guienne, échappe au massacre de
 211. marche contre Hen- la Saint Barthelemi, 55.
 ri IV, 234. Il prend N. 57. prend le parti de
 Saint Maixant, Maille- Sully contre Bouillon,
 zais, &c. 242. Ses trou- 97.
 pes sont maltraitées, LANSAC le jeune,
 246. 247. Il vient se cherche à surprendre la
 mettre à leur tête, 252. Trait Rochelle, 37. N. 42.
 de générosité de lui, LANSQUENETS trahif-
 253. N. 54. Sa conduite sent Henri IV. à Ar-
 à la bataille de Coutras, ques, 334. sont taillés
 254-259. Il y est tué, en pièces à Ivry, 363.
 260. 261. n. 62. 64. N. 50.
 JOYEUSE (N. d') car- LAVAL, pris, 345.
 dinal, veut justifier à N. 42.
 Rome l'assassinat de LAVAL (Charlotte de)
 des Guises, 288. n. première femme de l'a-
 JOYEUSE (Guillaume miral de Coligny, 31.
 de) 183. n. 28. N. 37.
 ISLE-ADAM (l') pris LAVAL (Guy de) fils
 313. de d'Andelot, se sauve
 JUAN D'AUTRICHE, du massacre de la Saint
 (D.) gagne la bataille Barthelemi, 66. N. 61.
 de Lépante, 20, n. 23. LAVARDIN. (Jean de
 concerte la ligue avec Beaumanoir de) prend
 le parti de Sully contre
 Frontenac & Bouillon,

97. Combat singulier proposé entre lui & la Devezze, 106. Il quitte le parti de Henri IV. 120. Voyez CHICOT. Il est chassé du poste de Coutras, 255.

LAVERDIN. (Charles de Beaumanoir de) tué à la Saint Barthelemi, 61. N. 60.

LENONCOURT (Philippe de) cardinal, député de la cour à Henri IV. 193. N. 34. p. 221.

LESDIGUIERES (N.) commande pour Henri IV. 213.

LESIGNAN. (Louis de Saint Gélais de) officier, 96.

LIBERGE Valet de chambre de Sully, 228.

LIGUE (La) rend puifans les Guises, 113. leve l'étendard de la révolte, 180. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 180-182. N. 27. Son

assemblée à Châlons où elle oblige Henri III. à se joindre à elle, 186.

N. 31. & dispose de ses troupes, 195, 196. Elle fait marcher trois armées contre Henri IV.

211. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 232, 234. 235. défait les troupes étrangères à Au-

neau, 273. Elle oblige Henri III. à sortir de Paris; son insolence avant & après cette action 276-282. N. 7. Elle manque Meulan & prend Pontoise, 348-351. s'empare de Rouen, 351.

LIVRON, manqué, 83. 86.

LONDE (N. de la) Maire de Rouen, 328. N. 32.

LANGA (N. de) gentilhomme, 211.

LONGAUNAY, gentilhomme se sauve à la Saint Barthelemi, 56.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de) reste fidèle à Henri IV. 325. N. lui amene des trou-

pes, 340.

LORGES surprend Châteaudun. 308.

LORRAINE (maison de) droits chimériques de cette maison à la couronne, 278-279. N.

LORRAINE (Charles cardinal de) 22. 23. N. 26. Ses véritables senti-

mens sur la Religion, 194. Ses prétentions sur Metz, &c. 279. N. Sa mort, 84. 85. N. 75.

LORRAINE (Charles de) duc de Mayenne. voyez MAYENNE.

LORRAINE (Charles de)

duc d'Aumale, voyez AUMALE (Charles de Lorraine duc d')

LORRAINE (Claude de) duc d'Aumale, voyez AUMALE (Claude de Lorraine, duc d')

LORRAINE (François de) duc de Guise, voyez GUISE (François de Lorraine.)

LORRAINE (François de) grand prieur de France, 23. N.

LORRAINE (Henri de) duc de Guise, voyez GUISE (Henri de Lorraine.)

LORRAINE (Louis de) cardinal de Guise, voyez GUISE (Louis de.)

LORRAINE (Nicolas de) comte de Vaudemont, voyez VAUDEMONT (Nicolas de &c.)

LORRAINE (Philippe-Emmanuel de) duc de Mercœur, voyez MERCEUR.

LOUDUN, voyez HENRI IV.

LOUISE de Lorraine, reine de France, 86. N. 78.

LOUVIERS manqué, 927.

LUDOVIC (Louis de Nassau, comte) un des chefs des seigneurs religieux.

42. N. 48

LUSIGNAN, pris, 32

M.

MADAME Catherine de Bourbon duchesse de Bar, est renvoyée par Charles IX, à son frere, 90. N. 82. Son goût pour les divertissemens, 101. Ses amours avec le comte de Soissons, 267-269.

MAIGNAN, valet de chambre de Sully, le secourt à propos au siège de Paris. 314. lui sauve la vie à Ivry, 359. le ramène en triomphe à Rosny, 371. 372.

MAILLEZAIS pris, 232. repris, 242.

MAILLY (Jacques de) voyez BÉNÉHART.

MAINE (Villes du) prises, 345. N. 42.

MAINFROY, concurrent de Charles d'Anjou, 10.

MAINTENON (Louis d'Angennes, seigneur de) manque Chartres, pris, 242.

MAIKENCE (pont de Sainte) mal gardé, 341. N. 40.

MALASSISE) N. de Mef

mes de) 6. N. 5. député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 28.

MANDELOT (François de) son humanité envers les Calvinistes à la Saint Barthelemi, 74. N. 64.

MANDOCE (Bernardin de) député de l'Es-gagne vers Henri IV. 168. N. 17.

MARCEL (Emerigot) rebelle, 10.

MARGUERITE de Valois, reine de France célébration de son mariage, 50. N. 52. Elle le quitte & retourne à la cour où elle n'est pas de bonne intelligence avec sa mere & son frere, 169.

MARIE de Lorraine-Guise, reine d'Ecosse; 24. N. 28.

MARIE Stuart, reine d'Ecosse, 24. N. 28.

MARMANDE, manquée, 68. Escarmouches devant cette ville, 131-133.

MARONIERE, gouverneur de Talmont, 223.

MARSILLIERE (N. de) officier, député en Allemagne, 222.

MASTIN (Madame de) comment elle reçoit Sully son neveu, 164.

MATIGNON (Jacques

de) maréchal de France, 254. 255. fait Montgommery prisonnier; jugement sur son procédé, 83. N. 70. conduit une Armée en Guienne; manque Castets, 211. 212.

MATTHIAS, archiduc d'Autriche, devient souverain des Provinces-Unies, 142. 241.

MAULEON pris, 232.

MAUREVERT (Nicolas de Louviers de) blessé l'amiral de Coligny, 46. 48. N. 51.

MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de) prend Brouage, 112.

N. 92. conduit l'armée de la ligue en Guienne; y prend quelques villes & ne peut surprendre Henri IV. 211 - 215.

s'approche de Tours à il manque de prendre Henri III. 304-307. 329 339. & en est chassé par Henri IV. 305-

307. Ses troupes défaites à Arques, 339. Il est obligé d'abandonner les environs de Dieppe & se rapproche de Paris, 341-343. Il prend Pontoise, 347. & manque Meulan, 350. 351. perd la bataille d'Ivry: fautes qu'il y fait, 355. N.

47. pag. 357. N. 48. d'Albret, baron de)
 MÉDAVY, Charles 97.
 François Rouxel de) MIRANDE, piége que
 officier général de la ses habitans tendent à
 ligue, 328. N. 32. Henri IV. 104. 195.
 MEILLES (comte de) MIRON premier mé-
 officier Calviniste, 106. decin de Henri III.
 MELUN (maison d') voyez HENRI III. Con-
 & personnages de ce férences auxquelles il
 nom, 13. n. 13. assiste, 287. n. 9.
 MELUN de ROUBAIS, MOLE (Joseph-Boni-
 voyez ROUBAIS. face de la) décapité, 81,
 N. 69.
 MELUN (Hugues de) MONDOUCET (Clau-
 vicomte de Gand, 13. de) résident dans les
 N. 13. Pays-bas, 52. N. 53.
 MELUN (Anne de) MONS, pris, 33.
 Dame de Rosny, 13. n. MONTAGNE, voyez
 13. pag. 145. n. 5. THOU,
 MENAGER, député des MONTAGU, pris, 123.
 états de Blois à Henri MONTAUBAN, ville
 IV. 110. n. 90. de sureté donnée aux
 MERCŒUR (Philippe Calvinistes, 6. N. 5. Elle
 Emmanuel de Lorraine, maintient ses privilèges.
 duc de) son bagage est 77. Voyez PROTESTANS.
 pris, 248. Il est fait gou- MONTAUSIER, officier,
 verneur de Bretagne, sert Henri IV. à la ba-
 241. n. 39. taille de Coutras, 257,
 MESMES (N. de) N. 57.
 voyez MALASSISE. MONTBAZON (Louis
 MEULAN pris, 324. de Rohan, duc de) 196.
 manqué par la ligue, N. 36. Son accueil à
 249. 350. Sully, 207. 208. Il se
 MICHAUT (le Capi- trouve au combat de Sa-
 talne) 178. n. 26. veuse, 309. N. 23. est
 MIGNONVILLE officier tué, 336. n. 37.
 223. est tué, 257. N. MONTESQUIOU (le
 MILON, officier, con- baron de) tue le prince
 tribue à la prise de Sé- de Condé, 1. n. 1.
 gur, 136. 137. MONTGLAT, (Louis

DES MATIÈRES. 401

- Harlay de) envoyé par Henri IV. audevant de l'Armée étrangère, 271.
- MONTGOMMERY** (Gabriel comte de) tue Henri II. dans un tournoi, 24. N. 27. échappe à la Saint Barthelemi, 61. N. repasse en France, 80. est pris & exécuté; jugement sur la prétendue parole de Matignon 82. 83.
- MONTGOMMERY**, fils du précédent 96. est tué, 257. n. 57.
- MONTLUC** (Blaise de) maréchal de France, commande en Languedoc, 75. Son sentiment sur le siège de la Rochelle, 77. n. 66.
- MONTLUC** (Jean de) évêque de Valence, révèle le secret de la cour sur la Saint Barthelemi, 57.
- MONTMORENCY** (Anne de) connétable, rallume la guerre, 22. N. 25.
- MONTMORENCY** (François maréchal de) envoyé à Rouen pour punir les violences contre les Huguenots, 29. N. 33. traite à Londres du mariage d'Élisabeth avec le duc d'Alençon, 34. refuse de venir à la cour, 38. Pourquoi ses frères
- font épargnés à la Saint Barthelemi, 61. N. 60.
- MONTMORENCY** (Guillaume de) voyez THORÉ.
- MONTMORENCY** (Henri de) maréchal de Damville, se joint aux Calvinistes, 86. n. 77. Son jugement sur le duel de Turenne, & de Duras, 121. n. 97. Son conseil aux Protestans, 191. N. 33. commande les troupes de Henry IV. 213. 225.
- MONTRAZIER & VILLEFRANCHE** se surprennent mutuellement, 95. 96.
- MONTPENSIER** (François de Bourbon, dauphin de) leve le siège de Livron, 83. N. 73. suit Monsieur en Flandre, 157. & cherche à le détourner de la trahison d'Anvers, 160. N. 15.
- MONTPENSIER** (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royalistes en Normandie, 341. n. 36.
- MOREAU** ou **MORÉE** (le commandeur) offenses qu'il fait à Henri IV. de la part de l'Espagne, 168. n. 17.
- MORISQUES** en Espagne, 20.
- MORNAY** (Philippe

du Pleffis) 206. guéris
Henri IV. à la Mothe-
Frelon, 295. N. 13. est fait
gouverneur de Saumur,
301. *Voyez* HENRI IV.

MOROSINI) Jean-
François) nonce du pa-
pe, 296. 297. N. 14.

MORSAN (président)
fait rendre justice aux
Huguenots à Rouen, 29.

MOUY (Isaac-Vaudré
de) officier Calviniste
200. n. 40.

MOTTE SAINT ÉLOI
(la) prise, 242.

N.

NARBONNE (vicom-
té de) acquis par la
maison de Bourbon,
26. N.

NASSAU (Louis com-
te de) un des chefs
des seigneurs religion-
naires, 42. n. 48.

NASSAU (Guillaume
de) prince d'Orange,
voyez ORANGE.

NAVARRE (royaume
de) usurpé par les Espa-
gnols, 20.

NAVARRE (Henri de
Bourbon, prince, puis
roi de) ensuite roi de
France, *voyez* HENRI IV.

NEMOURS (le duc de)
combat pour la ligue à
Ivry, 472. n. 49.

NEMOURS de la GAR-
NACHE, (M. de) 178.

NESLE (le marquis de)
est tué à Ivry, 362. n. 49.

NEVERS (Louis de
Gonzagues, duc de)
craint de Henri III.

296, 297. N. 14. s'atta-
che à Henri IV. 325. n.

NEUF-CHATEL, pris,
329.

NEUFVY (Bertrand
de Melet de Fayoles de)
209. n. 44.

NEUFVY (Magdele-
ne de Melet de Fayoles
de) officier du parti de
la ligue, 209. N. 44.

NIEUPER manqué,
160. n. 15.

NIMES, 77.

NOAILLES (François
de) sujet de son ambassa-
deur à la Porte, 41. n. 1.

NOCLE (Beauvais la)
voyez BEAUVAIS.

NOIRMOUTIER (mar-
quise de) *voyez* SAUVES
(madame de)

NORMANDIE, places
prise de cette provin-
ce, 345. n. 42.

NOUE (François de
la) sa défaite en Flan-
dre, 52. Eloge de cet
officier, *ibid.* n. 53. Il
emporte d'emblée le
fauxbourg Saint Ger-
main, 344. N. 41.

O.

O (François d' (sur-
intendant des fi-

nances, s'attache à Henri IV. 324. N. 28.

OLERON (Isle d') prise, 5. N.

ONAU (baron d') battu à Auneau, 273. N. 4.

ORADOUR (N. d') gentilhomme, 206.

ORANGE (Guillaume de Nassau, Prince d') prend Mons, 33. Lieutenant général de l'archiduc Matthias 142. 143. manque d'être tué à Anvers: révolte qu'il appaise, 157. N. 12. prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 160. 161. Son avis à Sully, 161. 162. Il cherche en vain à reconcilier Monsieur avec les Flamands, 162.

ORLEANS, pris, 38. 39.

ORTES OU HORTES, voyez HORTES.

ORTHOMAN, premier médecin de Henri IV. envoyé par ce prince pour secourir Madame de Rosny, 311.

OSTENDE, manqué à la trahison d'Anvers, 160. n. 15.

OTTOCAR, roi de Bohême, 8. 9.

OURS, chasse de ces animaux dangereuse, 120.

P.

PAIX de 1570. 6. N. 5. de Monsieur, 92 n. 83. de 1577. articles de cette paix, 113, N. 94. Paix de Flex, 144. N. 4.

PALATIN (Electeur) voyez PROTESTANS.

PALCHOUX, officier se trouve à la journée d'Arques, 332. à celle d'Ivry, 365.

PARÉ (Ambroise) chirurgien de Charles IX. Ce qu'il dit à ce prince au sujet de la Saint Barthelemi, 71. 72.

PARIS, voyez SAINT BARTHELEMI. BARRICADES. Consternation de cette ville après la sortie de Henri III. sa députation à ce prince, &c. 285. N. 8. Elle est assiégée, 313. 314. Ses fauxbourgs sont attaqués, 344. 345.

PARLEMENT de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue à la journée des Barricades, 285. n. 8.

PARME (Alexandre Farnese, duc de) tient Cambrai bloqué, 150. lève ce blocus & fait une

V. iv.

belle retraite, 152. oblige Monsieur à sortir de Flandre, 163. Son jugement sur les Barricades, 281. N.

PARTHENAY, manqué 235.

PASSY, voyez SULLY.

PAYS-BAS, voyez FLANDRE.

PÉCAIS engagé au prince Casimir, 133. 134.

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, révèle le complot de la Saint Barthelemi, 57. n. 58.

PÉRONNE (assemblée de où la ligue se forme, 180. n. 27.

PHÉNOMÈNE vu la veille de la bataille d'IVRY, 353. n. 46.

PHILIPPE II. est accusé d'avoir fait empoisonner ELIZABETH de France; il fait mourir DOM CARLOS, 33. n. 39.

PIE IV. Pape dégrade le cardinal de Châtillon, 32. N. 38.

PIE V. refuse la dispense pour le mariage de Henri IV. & de Marguerite de Valois, 49. 50. déplore le massacre de la Saint Barthelemi, 59. n. 60.

PIENNE (compagnie d') défaite, 246.

PILES (Armand de

Clermont, baron de) seigneur, 45. N. 49.

tué à la Saint Barthelemi, 66. n. 61.

PLESSIS MORNAY, voyez MORNAY.

PLUVIAUT-CLAVEAU, Gentilhomme, tué à la Saint Barthelemi, 45. N. 49.

PLUVIERS, pris, 313.

PODINS (M. de) officier.

POIGNY (Jean d'Angennes, seigneur de) député de la cour à Henri IV. 193. n. 34. & pag. 221.

POISSY, pris, 313.

POLTROT de Meré, (Jean) assassin du duc de Guise, 23. N.

PONTOISE, pris, 313. 347.

PRESSAIGNI. Gentilhomme, se trouve au combat de Javeuse, 309.

PRESCHES, leur nombre augmenté, 6. N. 5. diminué, 113. N. 94.

PRISE d'armes du Mardi gras, ce qu'on appelle ainsi, 80.

PROTESTANS, Etat des affaires de ce parti à la paix de 1570. Leurs succès dans la Guerre, 4. N. 4. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille

motifs de défiance, artifices employés pour cet effet, 28. Caref-
fes faites à leurs chefs,
à la cour, 45. Plusieurs
quittent Paris, 55. Ils
rétablissent leurs affaires,
75. prennent plusieurs
villes, 80. n. 67. devien-
nent puissans par leur
jonction avec Monsieur
& le prince Casimir,
88. Traité de paix avan-
tageux pour eux, 92. Ils
reprennent les armes,
93. perdent une partie
de leurs avantages à la
paix de Monsieur, 113.
N. 94. recommencent
la guerre. 122. Entrepri-
ses exécutées & man-
quées, 123. Ce qu'ils
gagnent par le traité de
1580. 144. N. 4. Assem-
blée de MONTAUBAN
& conférence à SAINT
PAUL DE LAMIATTE,
où leurs chefs jettent les
fondemens d'une répu-
blique calviniste en
France, 188. sous la
protection de l'électeur
PALATIN, 189. Trois ar-
mées marchent contre
eux, 211. Conseils sur l'en-
trée des troupes étran-
ges en France, où ils pren-
nent le mauvais parti,
225. 226. Ils sont persé-
cutés, 248. 249. Leurs

desseins pernicioeux con-
tre Henri IV. dans
leur assemblée à la Ro-
chelle, 294.

PROVINCES - UNIES,
voyez FLANDRE.

PROUTIERE (Philip-
pe Gourreau de la) dé-
puté par Catherine de
Médicis à la reine de
Navarre, 28.

Q.

QUASY, gentilhom-
me, son aventure
devant Marmande,
132.

R.

RABODANGES, gen-
tilhomme, évite le
massacre de la Saint Bar-
thelemi, 55. Lettres qu'il
reçoit de Charles IX. 55.
n. 57.

RAMBOUILLET (Ni-
colas d'Angennes, mar-
quis de) 196. N. 86. a
beaucoup de part à l'u-
nion des deux rois,
295. 296.

REBOURS, officier
Calviniste, 268.

RECLAINVILLE (Louis
d'Alonville de) ou l'Ar-
clainville, commande
dans Chartres, 308. N.
22.

RÉFORMÉS, voyez

V v

PROTESTANS.

REISTRES, Lansquenets & autres troupes Etrangères en France, 225. 226. défaits à Auneau, 273. Les Réistres & les Lansquenets trahissent Henri IV. à Arques, 333. 334. tirent en l'air à Ivry, 358. & y sont mis à la Boucherie, 363. N. 50.

RENIERS, sauvé à la Saint Barthelemi, 75. N. 65. rassure Montauban & défait un gros de troupes ligueuses, 75. 76.

RÉPUBLIQUES Calviniste, dessein de l'établir en France, 189.

RESNEL (Antoine de Clermont, marquis de) l'un des Chefs du parti Calviniste, 45. N. 49. tué à la Saint Barthelemi, 60. N.

RESNEL (compagnie de) défaite par Henri IV. 246.

RETZ (Albert de Gondy, duc de) 52.

ROCHEFOUCAULT (François de la) soupçonné du meurtre du duc de Guise. 23. tué à la Saint Barthelemi, 60. N.

ROCHEFOUCAULT (François duc de la) fils du précédent. colo-

nel général de l'Infanterie, se trouve au siège de Fontenai, 226. N. 47. de Coutras, 254.

ROCHE-GUYON (N. de Silly, comte de la) 196. n. 36.

ROCHELLE (La) accordée aux Calvinistes comme ville de sûreté, 6. N. 5. assiégée envain, 76. 77. N. 66. Elle fait son traité, 77. Honneurs qu'elle rend à Henri IV. ceux auxquels elle refuse l'entrée, 93.

ROCHEMORTE (Louis Bouchereau de) surprend Angers, le reprend & y est tué, 166. 177.

ROCHEPOT (Antoine de Silly de la) son avis au duc de Sully, 243.

ROHAN (René vicomte de) défend Lusignan, 83.

ROLET (de) se trouve à la Bataille d'Ivry, 365.

RONSOY (compagnie de) défait, 246.

ROCLAURE (de) l'un des chefs du parti Calviniste; 97.

ROSAN (N. de Dursfort de) voyez DURAS.

ROSNY, château, la

Peste y regne , 233.

ROSNY (François de Béthune , baron de) pere du duc de Sully : se retire chez lui , 6.

Ses alliances , 6. N. 6.

Etat de sa famille & de ses affaires domestiques ,

14. N. 35. & p. 42. N.

47. Il fuit la reine de Navarre à Paris , 40. 41.

Ses paroles à son fils ,

41. 42. est fait prison-

nier , 62. N. 47. Ses

conseils ne sont point

écoutés , 42. 43. Il présente

son fils , le duc de Sully ,

au prince de Navarre &

se retire à Rosny , 44.

Il échappe au massacre

de la Saint Barthelemi ,

56. Précis de sa lettre à

son fils duc de Sully , 65.

ROSNY (Maximilien

de Béthune , Baron , en-

fuite marquis de) duc

de Sully , voyez SULLY.

ROSNY , (baron de)

voyez BÉTHUNE (Salo-

mon de)

ROUBAIS ou ROBECK

(Robert de Melun , mar-

quis de) fait Bouillon

prisonnier , 151. N. 7.

Cause de sa haine pour

SULLY , 154.

ROUEN , pris , 39. re-

pris , 351.

ROUSSIÈRE (la) gouver-

neur de Fontenay , 227.

ROUSSY (N. comte

de) tué à Arques , 336.

N. 37.

ROUXEL , voyez MÉ-

DAVY.

RUBEMPRÉ (André

de Bourbon de) dé-

puté à Henri IV. 110.

N. 90.

RUERES , Parrein du

marquis de Rosny , 251.

S.

SAGONNE (Jean Ba-

bou de) tué à Ar-

ques , 339 n. 37.

SAINT BARTHELEMI

(massacre de la) projet

de ce massacre , 46. Re-

marques sur ce projet ,

46. N. 51. Comment il

s'exécute , 59. n. 60.

Jugement sur cette ac-

tion , 62-68. n. 61. 62.

SAINT BRIX , conféren-

ces qui s'y tiennent , 114.

N. 85. pag. 338. N. 50.

SAINT CRIQ , officier

brulé dans Mirande , 104.

SAINT EMILION , pris ,

118. 119.

SAINT ETIENNE ,

gentilhomme , évite le

massacre de la Saint Bar-

thelemi , 56.

SAINT GELAIS (Gui-

de) échappe du massacre

de la Saint Barthelemi ,

56. n. 17. pag. 205.

SAINT GERMAIN ,

fauxbourg , emporté d'emblée , 342.

SAINT GERMAIN EN LAYE ; les princes manquent d'y être enlevés , 81.

SAINT GERMAIN BEAUPRÉ , l'un des chefs des Calvinistes , 189. fait gouverneur d'Argenton , 300.

SAINT GERMAIN de Clan (N. de) l'un des chefs des Calvinistes , 189.

SAINTHÉRAND de Montmorin , (N) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX. 74. N.

SAINT LARRY , voyez BELLEGARDE.

SAINT MACARY , manqué , 94.

SAINT MAIKENT , pris , 242.

SAINT MARC , chassé de Meulan , 323. 424.

SAINT MARTIN (Charles le Clerc de) tué , 125.

SAINT MESMIN (Mademoiselle de) voyez SULLY.

SAINT PAUL DE LAMIATE , voyez PROTESTANS.

SAINT SAUVEUR (Claude de Joyeuse de) tué à la bataille de Coutras , 261. N.

SAINTE ALDEGONDE (Philippe Marnix) officier , est averti de la trahison d'Anvers , 160.

SAINTE BAZEILLE , prise , 216.

SALCEDE , sa résistance aux desseins des Guises , cause de sa mort , 280. n.

SALIGNAC (Jean de Gontaut de Biron , baron de) son duel avec Rosan , 121. n. 97.

SANCERRE , est assiégée , extrémité où elle se trouve ; elle fait un traité , 76.

SARDAIGNE . Projet d'en obtenir la souveraineté pour le duc d'Anjou , 141. n. 1.

SUVEUSE , (Anne de Brosse) se trouve au combat de Bonneval , 308. n. 21.

SAVEUSE (Charles de Brosse) perd le combat de Bonneval ; y est blessé & meurt de désespoir , 311.

SAUMUR , resté fidèle à Henri III. 294. accordé à Henri IV. pour place de sûreté par le traité entre les deux rois , 301.

SAUVES (Simon de Fizes , baron de) 148. n. 6.

SAUVES (N. de Beaune de Semblançay . Dame

de) rivalité à son sujet entre Henri IV. & le duc d'Alençon, 148. N. 6. Elle introduit Sully auprès de Catherine de Médicis, 169, 170. & l'instruit de ses desseins, 239. 240. Son avis au duc de Guise, 188. n. 10.

SÉGUR de Pardaillan (N. de) échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 56. n. & page 96.

SÉGUR (Jacques de) Baron de Pardaillan, tué à la Saint Barthelemi, 66. n. 61.

SELIM, le grand seigneur, 141. n. 1.

SEY (N. de) Gentil-homme échappé au massacre de la Saint Barthelemi, 56.

SIGOGNE (Charles de Beaufoncle, sieur de) fait prisonnier à Ivry, 362. n. 45.

SILLERY (Nicolas Brûlait de) Chancelier, député de la cour à Henry IV. 193. n. 34. p. 225.

SILVESTRE (le Pere) Cordelier, directeur de Madame de Mastin, 164.

SIMIANE, voyez GORDES.

SIXTE QUINT, bon mot de lui au cardinal de Joyeuse, 113. n. 93. Il excommunie également les Calvinistes & les Ennemis de l'autorité royale, 183. n. 29. Ses paroles sur les Barricades, 281. n. Il excommunie Henri III. ses véritables sentimens sur le meurtre des Guisès & sur la conduite des chefs de la ligue, 297. n. Ses paroles & prédictions sur Henri IV. le duc de Mayenne, le duc de Savoie, 340. n. 38.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de) se joint à Henri IV. & défait le bagage du duc de Mercœur, 247. 248. N. 52. Il se comporte vaillamment à la journée de Coutras, 260. N. 61. mais il empêche Henri de profiter de sa victoire, 267. 268. Ses desseins en cherchant à épouser Madame, malgré ce prince, 268. Il quitte Henri IV. après les barricades & va s'offrir à Henri III. 282. 283. dont il est mal reçu, 286. Il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV. 301. Il s'avance lentement au se-

- cours de ce prince à Saint Barthelemi, 65.
Dieppe, 340. 341.
- STRATAGEME d'une femme pour dérober sa proie à l'avidité du soldat, 230. 231.
- STROZZY (Philippe) l'un des principaux officier de Charles IX. 3. N. 3. cherche à surprendre la Rochelle, 37. n. 42.
- SUISSES. Ils empêchent Charles IX. d'être pris, 38. n. 45. accordent des troupes à Henri III. 217. 218. s'engagent avec la ligue, sont défarmés à la journée des barricades, 276. n. 7. combattent pour Henri IV. à Arques, 336. ne se battent point à la bataille d'Ivry, 364.
- SULLY (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de) ses principes de religion, peu dangereux, 2. n. 2. réfutés, 249. n. 2. Particularités sur ses ancêtres, sa famille & sa naissance, 7. n. 7. Voyez ARRAS. Il est élevé dans la religion Protestante, 15. suit la cour de Navarre à Paris, 44. est présentée au roi de Navarre : ses études, *ibid.* échappe au massacre de la
- Saint Barthelemi, 65. son éducation, 69. 70. Ses premiers faits d'armes, 91. Il défend Périgueux & Villeneuve; danger qu'il court au siège de Villefranche, 93 - 96. Il se brouille avec Frontenac & Turrenne, 97. suit Henri IV. en Béarn; ses œconomies, 100. se trouve à la prise d'Eau-se, à un combat devant Mirande, devant Nérac & autres rencontres; dangers qu'il y court, 101-106. Sa conduite dans les cours rassemblées de Catherine de Médicis & du roi de Navarre, 116-118. Dangers qu'il court à la prise de Cahors, 123. 128, & devant Marmande, &c. 131-133. Il défend Monsegur, 136, 137. est conseiller de Navarre, & chambellan ordinaire de Henri; fautes qu'il commet, 138. perd la succession du vicomte de Gand, 143. 144. n. 3. Motifs qui lui font suivre Monsieur en Flandre; sa conversation avec Henri IV. 146. 147. Il prend plusieurs Gentilhommes à sa suite, 150. Son aventure devant Cambrai. 150.

DES MATIERES. 411

Il fait des prisonniers à Arleux, 154. Cause de son éloignement pour Monsieur, 159. Voyez ORANGE. Il retourne trouver Monsieur ; ses réflexions sur les devoirs d'un prince, 163. 164. Voyez MASTIN. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 166. Il revient en France, 166. 167. va faire part à la cour de Henri III. des propositions faites au roi de Navarre par l'Espagne, 168. 169. La curiosité le porte à aller voir Monsieur à Château Thierry, 170. Il observe à la cour les démarches de la ligue ; il y trouve ses frères disgraciés, 173. 174. devient amoureux de Mademoiselle de SAINT MESMIN, 174. & épouse Mademoiselle de Courtenay, 177. Ses occupations domestiques pendant la première année de son mariage, 177. 178. Il va retrouver le roi de Navarre & lui porte des secours en argent, 180. reçoit le duc de Joyeuse à Rosny, 184. Bon conseil qu'il donne dans les assemblées des Protestans, 191. Il retourne à Paris entamer une négociation, 196. Il repasse en Guienne : périls auxquels il est exposé dans ce voyage, 200-211. Son conseil au roi de Navarre, 213. Il se jette dans Sainte Bazeille, 215. Il est député à Saint Maur vers Henri III. pour négocier l'union des deux rois, 218. 219. Il traite aussi avec les Suisses & pour l'emploi des troupes étrangères en France, 220. 221. se trouve au siège de Talmont, 224. & à celui de Fontenay ; son aventure comique à ce siège, 226-230. Il va secourir son épouse pendant la peste à Rosny, 233. Ses réflexions sur la foiblesse de Henri III. 235-237. Il défait un escadron de Joyeuse, 244. & profite de l'absence de ce général pour harceler ses troupes ; services qu'il rend à ses frères, 248. Il va secourir Madame de Rosny à Paris : périls auxquels il s'y expose, 252. Il retourne vers le roi de Navarre & le sert utilement à la bataille de Coutras, 255-260. Anecdote à ce

sujet, 262. n. 65. Sage avis qu'il ouvre après cette bataille, 270. 271. Il est député vers le prince de Conti, 272. va trouver le roi de Navarre à Bergerac 274. Ses réflexions sur la journée des barricades & sur la conduite de Henri III. 278-282. Il accompagne le comte de Soissons à la cour, 283. Son entretien avec Henri III. 286. Ses réflexions sur la foiblesse de ce prince, 292. 294. Il vient faire son rapport au roi de Navarre, & repart pour consommmer le traité entre les deux rois, 294-296. Sa maladie pendant laquelle du Pleffis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité: mécontentement qu'il en ressent, 301. Son avis à Henri IV. sur son entrevue avec Henri III. il aide à défendre Tours, 304-307. Part qu'il a au combat de Saveuse, 308-311. Il oblige un de ses freres de lui ouvrir les portes du château de Rosny; va assister son Epouse; chagrin extrême qu'il ressent de sa mort, 312. Il retourne à l'armée de deux rois, où il s'expose aux plus grands dangers, 314. suit Henri IV. à Saint Cloud, 315. est consulté par ce prince, 318. Réponse qu'il lui fait, 320. 321. Services, qu'il rend à Henri IV. pour contenir les chefs de l'armée royaliste; il s'empare de Meulan, 323. dont il refuse le gouvernement, 324. manque Louviers, 327. va reconnoître l'armée de Mayenne, 329. Il assiste au combat d'Arques: dangers qu'il y court, 330-340. manque Vernon, 341. force le fauxbourg Saint Germain, 342. conserve le pays de Mante, 345. 346. manque de prendre le duc d'Aumale, 346. Motifs qui le déterminent à écrire ses mémoires, 346. 347. Il contribue à la levée du siège de Meulan, 347. 350. Son rapport au roi, 348. 349. Avis qu'il lui donne, 349. 350. Il défend Passy, 351. 353. n. 45. Sa conduite à la bataille d'Ivry, 353. 355. Blessures qu'il y reçoit 354-362. n. 49. Il est porté en triomphe à Rosny, 371. 372. Il est visité par le roi, 373. qui le

DES MATIERES: 413

fait chevalier, 373. Voyez
ANDELOT. ROUBAIS

T.

TALMONT, pris,
223 224.

TAVANNES (Gaspard de
Saulx de) l'un des con-
seillers de Catherine de
Médicis, N. 3.

TÉLIGNY, (Charles
seigneur de) est député
à Charles IX. 30. n. 35.
tué à la Saint Barthele-
mi, 61. N.

TENDE (Claude de
Savoie, comte de)
refuse d'obéir aux ordres
de Charles IX. 73. n. 64.

TERRAIL (du)
commande la cavale-
rie légère à la bataille
d'Ivry, 357. 358. n. 48.

THERMÈS (Paul de
la Barthe, seigneur de)
battu à Gravelines, 23.

THIGNONVILLE (Ma-
demoiselle de) aimée de
Henri IV. 99. 100. n. 87.

THORÉ (Guillaume
de Montmorency de)
manque à se saisir du
Pont Sainte - Maixence
343 n. 40.

THORIGNY (comte de)
se trouve à la bataille
d'Ivry, 365. Il y est cau-
se de la mort de la Châ-
taigneraie en voulant le
sauver, *ibid.*

THOU (Jacques Au-

guste de) président
la conversation avec
MONTAGNE, 193. n. 35.

TONNEINS, Escar-
mouche devant cette
ville, 131.

TOUCHET (N. du)
gentilhomme évite le
massacre de la Saint
Barthelemi, 56. n. 57.

TOURS, restée fidèle
à Henri III. 294. est
investie, 304-306. L'en-
nemi se retire, 307.

TRAITÉ de Ne-
mours, 183. N. 29.

TRAITÉ du Pleffis-
lès-Tours, 298-301.

TRAPE (la) valet de
chambre de Sully, au-
quel il est d'un grand
secours aux attaques de
Villefranche 65. de Mi-
rande, 105. 106. & de
Cahors, 126.

TRÉMONT, officier
de la ligue à Ivry, 363.

TRIMOUILLE (Clau-
de duc de la) 206. prend
Talmont, 223. com-
bat à Coutras, 255. 259.
donne de mauvais con-
seils au prince de Con-
dé, 264.

TRIMOUILLE. (Char-
lotte-Catherine de la)
est impliquée dans le
procès, sur la mort du
prince de Condé, est jus-
tifiée, 275. N. 6.

TRENTE (concile de) justifié sur le sauf-conduit accordé aux Protestans, 38. N. 44.

TRÉPORT (le) pris, 329.

TREVE, 99.

TURENNE (vicomte de) voyez BOUILLON.

V.

VAINDORÉ, officier, se trouve à la bataille de Coutras, 257 n. 57.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) voyez EPERNON.

VALOIS (Charles de) comte d'Auvergne, voyez AUVERGNE.

VALOIS (François de) duc d'Anjou, voyez ANJOU.

VAUDROT, officier de l'armée de Henri IV. 227.

VENEUR de Carouge (Tanneguy le) refuse d'exécuter l'ordre du roi contre les Huguenots, 74. N.

VENTADOUR (Anne de Lévis, duc de) est fait prisonnier devant Cambray, 152. N. 8.

VÉRAC, gentilhomme, 206.

VERNON, manqué, 241.

VEZELAY, ville calviniste, 3.

VEZINS fauve la vie à Reniers son ennemi à la Saint Barthelemi, 75. N. 85. défend Cahors & y est tué, 123. N. 99.

VIC (Compagnie de) défaite, 246.

VIGNOLES se distingue à la tête de son régiment à Ivry, 367.

VILLANDRY, offensé Charles IX. obtient sa grace 45. n. 10.

VILLARS (Honorat bâtard de Savoye, marquis de) commande l'armée royaliste en Guienne, 37. 106. fait quelques tentatives sur Castel Jaloux & Nérac, 110. n. 91.

VILLARS (Pierre de) archevêque de Vienne. Député à Henri IV. 110. N. 90.

VILLEFRANCHE en Périgord, emportée d'assaut, 95. Voyez MONT-PAZIER.

VILLEMUR (Pierre Pite de) précepteur des Guises, 54.

VILLENEUVE, prise, 113.

VILLEQUIER (René, de) dissuade Henri III.

DES MATIERES. 115

de faire assassiner le duc de Guise, 78. N. 138.

VILLIERS, ministre Protestant, 160.

VINS (Hubert de la Garde de) prédit l'assassinat des Guises, 291. N. 10.

USSAC, livre la Réole aux Catholiques, 217.

USSEAU, officier, son duel avec Beauvais

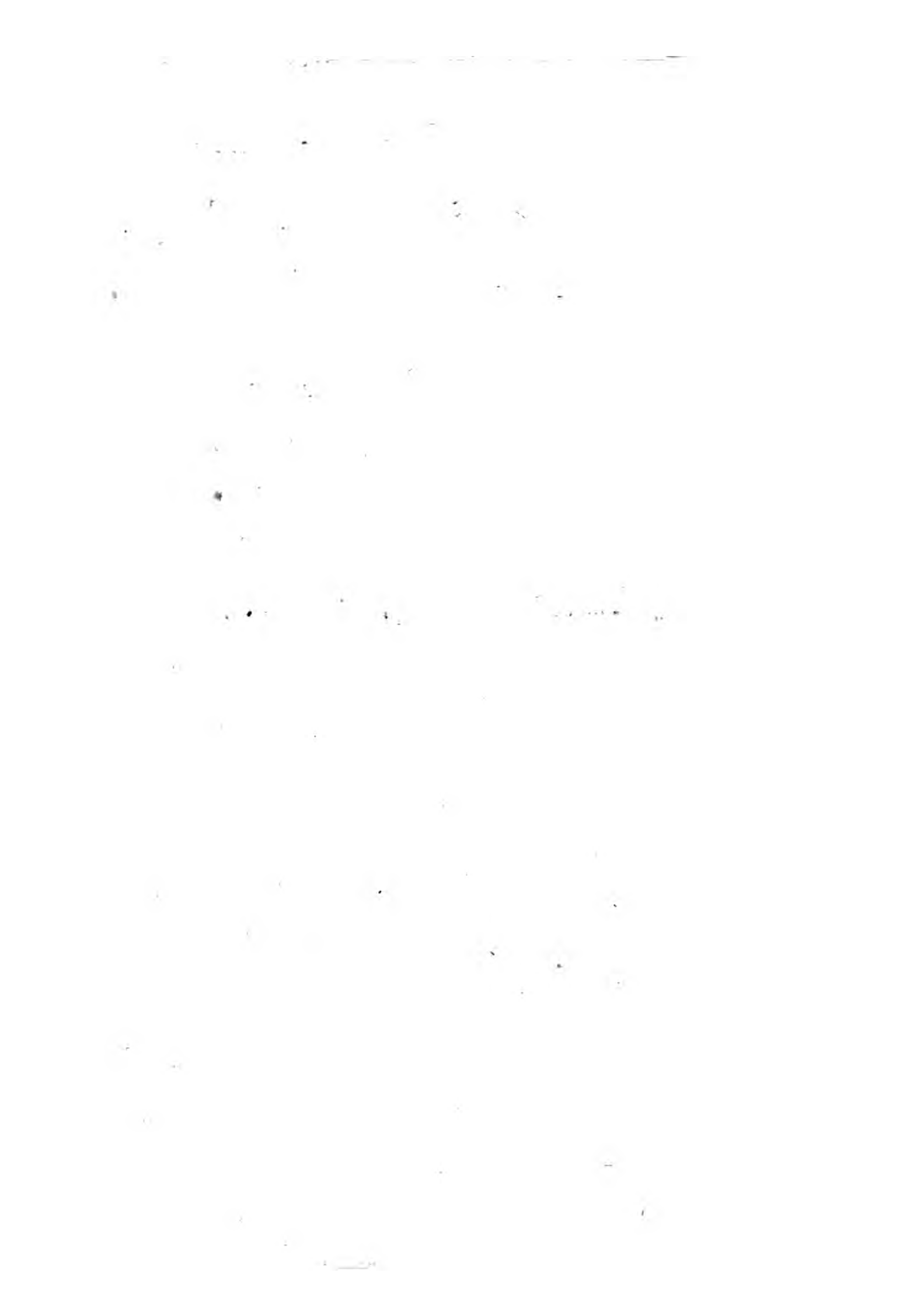
filz de N. Beauvais, 138.

UZÈS (Madame d') instruit Sully des desseins de Catherine de Médicis, 239. 240.

Y.

YVETOT (N. d') secourt Sully à l'attaque de Mirande, 105. 106.

Fin de la Table du premier Volume.



111

KH.

HA





